



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céreq ÉTUDES

50
2023

L'insertion des jeunes de la région Bretagne

Enquête Génération 2017

Olivier JOSEPH, Elsa PERSONNAZ, Alexie ROBERT,
Arthur SAWADOGO

Céreq > Département Entrées et évolutions
dans la vie active



L'insertion des jeunes de la région Bretagne

Enquête Génération 2017

Olivier JOSEPH, Elsa PERSONNAZ, Alexie ROBERT,
Arthur SAWADOGO

Céreq > Département Entrées et évolutions dans la vie active

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| Présentation de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017 | 4 |
| 1. Profil de la Génération 2017 | 5 |
| 1.1. Plus haut diplôme et profil démographique | 5 |
| 1.2. Origines socioculturelles..... | 8 |
| Origine démographique et lieu de résidence | 11 |
| 1.3. Parcours scolaire | 12 |
| 1.4. Conditions d'études | 16 |
| Séjours à l'étranger | 16 |
| Financement des études | 20 |
| Conditions de logement..... | 21 |
| 2. Trajectoires d'entrée dans la vie active | 24 |
| 2.1. Les trajectoires d'entrée dans la vie active | 24 |
| 2.2. Les trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme et le genre | 26 |
| 3. Les premiers pas sur le marché du travail..... | 30 |
| 3.1. Le premier emploi selon le niveau du plus haut diplôme | 30 |
| 3.2. Secteur d'activité du premier employeur | 38 |
| 4. Parcours sur les trois premières années de vie active..... | 40 |
| 5. Effet de la crise sanitaire de la Covid-19 | 45 |
| 6. Trois ans après | 48 |
| 6.1. Situation professionnelle selon le niveau de diplôme et le genre | 48 |
| 6.2. Conditions d'emploi | 51 |
| 6.3. Satisfaction et opinion sur l'emploi | 59 |
| 6.4. Situation familiale | 59 |
| 7. Insertion des sortants d'apprentissage <i>versus</i> sortants de la voie scolaire | 61 |
| 8. Insertion et région de formation | 67 |
| 8.1. Parcours professionnel selon la mobilité au premier emploi | 67 |
| 8.2. Mobilité géographique à la date de l'enquête..... | 70 |
| 8.3. Comparaisons régionales selon des indicateurs clés | 72 |

Nous remercions les autres membres du département entrées et évolutions dans la vie active du Céreq et contributeurs de l'ouvrage *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017*, Céreq Enquêtes n° 3, paru en décembre 2022 :

Thomas Couppié, Gaëlle Dabet, Arnaud Dupray, Dominique Épiphane, Émilie Gaubert,
Valérie Ilardi, Stéphane Jugnot, Flavie Le Bayon, Zora Mazari, Fanette Merlin,
Manon Olaria, Ines Ouija, Mélanie Vignale, Emmelie Louise Wierup,

pour nous avoir transmis une partie des tableaux de cette étude, réalisés pour certains initialement dans le cadre de l'ouvrage précité portant sur l'ensemble des jeunes sortants de la Génération 2017.

Introduction

Réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Région Bretagne et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), la présente étude s'est fixé deux objectifs principaux. D'une part, elle propose une description du profil scolaire et sociodémographique des jeunes Bretons sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017, quel que soit leur niveau d'études, du collège au doctorat. D'autre part, et de la façon la plus complète possible, elle s'attache à dresser un panorama multidimensionnel des modalités d'insertion professionnelle des jeunes Bretons pendant les trois années qui suivent, jusqu'à l'automne 2020.

Le partenariat qui a permis cette étude est un des aboutissements de l'engagement de la Région dans sa démarche d'éclairage et de production de connaissances sur les conditions d'insertion des jeunes formés sur son territoire, dans la perspective de s'outiller pour assurer sa mission de pilotage des politiques d'orientation et de formation qui lui incombent. Cet engagement a conduit la Région à proposer un financement pour une extension régionale du dispositif national d'enquête dit « Génération » porté depuis 30 ans par le Céreq.

Le dispositif Génération constitue un objet essentiel dans la statistique publique pour restituer une diversité de dimensions qui façonnent l'insertion professionnelle des jeunes. Mettant en regard la sphère de la formation et la sphère de l'emploi, il appréhende des facteurs et des moments clés pour les jeunes dans cette période de transition entre l'école et l'emploi, soulignant l'importance et le poids de la formation et des diplômes obtenus dans les parcours d'accès à l'emploi, les conditions d'embauche et de travail faites aux jeunes ainsi que la nature (sectorielle, du niveau de qualification, etc.) des emplois occupés. Il permet également de prendre en considération les inégalités socioéconomiques entre jeunes qui, à côté des disparités de formation, vont aussi peser sur les destinées professionnelles des jeunes et contribuer à structurer leur trajectoire professionnelle.

Le panorama dressé ici se veut extensif. Il vise à retracer les différents aspects du cheminement des jeunes Bretons, depuis leurs premiers pas sur le marché du travail, dès l'été 2017 jusqu'au moment de l'enquête à partir de l'automne 2020. Qu'il conjugue regards en coupe instantanée (avec un focus sur la situation professionnelle en octobre 2020) et approches longitudinales (conditions d'accès et caractéristiques du premier emploi, mobilités, typologie de trajectoires, entre autres), un éventail d'indicateurs unique en son genre actualise, consolide ou bat en brèche les représentations de l'entrée dans la vie des jeunes de la Génération formés dans la région Bretagne, identifiés dans leurs grandes caractéristiques scolaires et sociales. Dans cette perspective, les résultats observés au niveau de la région ont été régulièrement mis en perspective avec les résultats observés nationalement, pour l'ensemble de la génération, soulignant, quand elles sont présentes, les spécificités de profil et d'insertion des jeunes Bretons.

Plus précisément, cette étude panoramique est organisée en huit parties. La première présente le profil scolaire et sociodémographique des jeunes Bretons sortis en 2017 et s'intéresse notamment à leurs conditions d'études. La deuxième partie présente les trajectoires d'entrée dans la vie active, c'est-à-dire l'enchaînement des situations rencontrées par les jeunes au cours de leurs trois premières années sur le marché du travail. Cette approche longitudinale, que permet le suivi des individus dans le temps, est également présente dans la quatrième partie sur les parcours. Elle est complétée par des zooms à des périodes charnières : le premier emploi (troisième partie) et la situation trois ans après la sortie du système scolaire (professionnelle, mais aussi familiale, sixième partie). Entre ces deux photographies, les conséquences de la crise sanitaire, et notamment du premier confinement, sur les conditions de travail et d'emploi, sont venues percuter le processus d'insertion (cinquième partie). La septième partie s'intéresse aux conditions spécifiques des sortants de formation en alternance comparées à celles des sortants de la voie scolaire. Enfin, la huitième et dernière partie fournit quelques indicateurs de mobilités et de comparaisons interrégionales.

Présentation de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017

D'août 2020 à mars 2021, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017 sur leurs premiers pas dans la vie active. Les 25 000 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 746 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif français, à tous les niveaux de formation. L'objectif de cette enquête est d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation initiale suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origines socioculturelles, etc.).

Le rôle des enquêtes Génération

Ce dispositif permet de mieux comprendre la diversité des parcours individuels en début de carrière. Les jeunes sont interrogés de manière homogène, quel que soit leur parcours scolaire. Ils ont en commun d'être tous entrés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'analyser leur insertion dans un contexte identique de la conjoncture. Différents indicateurs d'insertion peuvent ainsi être produits : taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc. Ils sont comparables selon les niveaux de formation, les filières et les spécialités.

Un dispositif unique en France

Après 20 ans d'existence, le dispositif a été rénové afin de mieux saisir les mutations à l'œuvre dans le système scolaire et sur le marché du travail. Ainsi, depuis la Génération 2017, une nouvelle vague de sortants est interrogée tous les quatre ans. Chaque cohorte, de taille identique, fait à présent l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une réinterrogation à six ans. De plus, avec cette Génération, le mode de collecte a évolué, donnant aux jeunes le choix de répondre par internet ou par téléphone. Le questionnaire a porté notamment sur le parcours scolaire, le parcours professionnel, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, origine sociale, nationalité...) et des thématiques telles que l'appréciation de l'emploi occupé, les types de ressources financières mobilisées pendant les études, etc. Concernant le parcours professionnel, un calendrier d'activité permettant de suivre mois par mois la situation professionnelle des jeunes à l'issue de leur formation initiale : emploi, chômage, formation ou une autre situation. Les emplois déclarés sont tous décrits de façon détaillée (profession, secteur d'activité, contrat de travail et salaire à l'embauche en fin de séquence, etc.).

Une enquête labélisée d'intérêt général et de qualité statistique

Les enquêtes Génération sont des enquêtes de la statistique publique, réalisées dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, garantissant aux enquêtés la confidentialité des informations collectées et leur seule utilisation à des fins d'études et de recherche.

Le champ de l'enquête

L'enquête concerne les « primo sortants » de formation initiale, par voie scolaire ou par alternance, sortis en cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017. Plus précisément, elle s'intéresse aux jeunes de moins de 35 ans inscrits dans un établissement de formation initiale en France en 2016-2017, qui n'ont pas repris leurs études pendant les 16 mois qui ont suivi leur sortie et qui n'avaient jamais interrompu leurs études plus de 16 mois auparavant. Tous les niveaux et domaines de formation sont considérés. Les individus résidant à l'étranger à la date d'enquête sont également interrogés.

Une enquête ouverte à des partenariats d'extension

Le dispositif permet aussi de répondre à des demandes de partenaires nationaux ou régionaux afin d'affiner les analyses pour satisfaire des besoins spécifiques de connaissance. C'est dans ce cadre que la Région Bretagne a financé une extension d'échantillon sur les jeunes Bretons sortant de formation initiale d'un établissement de leur région. Cette étude porte ainsi sur le profil et l'insertion professionnelle de ces 2 246 « jeunes Bretons », dont les résultats pour certains indicateurs sont comparés aux résultats obtenus au niveau national pour l'ensemble des jeunes de la Génération 2017.

Une analyse selon le plus haut diplôme obtenu

Le questionnaire recense l'ensemble des diplômes acquis durant le parcours scolaire afin d'identifier le plus haut niveau de diplôme obtenu. Ce dernier est utilisé comme entrée privilégiée des analyses.

1. Profil de la Génération 2017

1.1. Plus haut diplôme et profil démographique

Près de la moitié des jeunes sortant d'un établissement de la région Bretagne en 2017 sont diplômés du supérieur et 21 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 et plus (tableau 1). Les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes : à partir du niveau bac+3, elles représentent 60 % des sortants alors qu'elles ne représentent que 35 % des non-diplômés. Quel que soit le niveau de diplôme, les spécialités restent très liées au genre, les femmes étant majoritaires dans les filières tertiaires : 65 % des diplômés de CAP-BEP tertiaire sont des femmes, tout comme 67 % des bacheliers professionnels et 57 % des diplômés de bac+2 de ce secteur. À l'inverse, elles ne représentent que 18 % à 21 % des diplômés des spécialités industrielles de l'enseignement secondaire.

22 % des jeunes sortants sont issus d'une formation suivie en alternance, en apprentissage ou sous contrat de professionnalisation. Cette voie de formation est majoritaire parmi les diplômés de CAP industriels (55 %). Les formations du supérieur sont également concernées, notamment au niveau bac+2 et particulièrement dans les spécialités industrielles : 25 % de ces diplômés sont issus d'une formation en alternance.

Tableau 1 • Plus haut diplôme obtenu à la sortie du système éducatif (Bretagne)

| | Effectifs | Répartition (%) | Âge moyen | Part de femmes (%) | Alternance* (%) |
|--|---------------|-----------------|-----------|--------------------|-----------------|
| Non-diplômés | 3 000 | 8 | 18 | 35 | 30 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 15 000 | 43 | 20 | 46 | 23 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 1 700 | 5 | 19 | 21 | 55 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 1 500 | 4 | 20 | 65 | 27 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 2 700 | 8 | 20 | 18 | 34 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 4 000 | 11 | 21 | 67 | 22 |
| Baccalauréat général et technologique | 5 100 | 15 | 21 | 47 | 7 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 17 100 | 49 | 24 | 56 | 19 |
| Bac+2 – Industriel | 1 200 | 4 | 21 | 20 | 25 |
| Bac+2 – Tertiaire | 3 000 | 9 | 22 | 57 | 20 |
| Bac+3/4 | 5 500 | 15 | 23 | 60 | 23 |
| Bac+5 et plus | 7 400 | 21 | 25 | 60 | 15 |
| Ensemble | 35 100 | 100 | 22 | 50 | 22 |

Lecture : parmi les diplômés de l'enseignement secondaire, 23 % sont issus d'une formation suivie en alternance.

*Apprentissage et contrat de professionnalisation.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus)¹.

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les jeunes issus d'établissements de la région Bretagne sont proportionnellement moins nombreux à sortir non-diplômés du système scolaire que les jeunes de la France entière (8 % pour 12 %) ; par ailleurs, la part de diplômés du supérieur est légèrement plus élevée dans la région (49 % pour 47 % des jeunes de l'ensemble de la génération). Mais à l'intérieur de ce niveau, les écarts ne vont pas dans le même sens selon le type de diplôme : les diplômés aux niveaux bac+2 et bac+3/4 sont proportionnellement plus nombreux en Bretagne alors que la part des diplômés de bac+5 est légèrement plus faible qu'au niveau national.

¹ Dans la suite du document, le nombre d'individus est arrondi à 35 000 dans la mention du champ.

La part de l'alternance parmi les jeunes sortants est proche de celle observée nationalement (22 % pour la Bretagne, 23 % en France entière) mais des différences sensibles apparaissent selon les niveaux de diplôme. Ainsi, la part de sortants non-diplômés de formations en alternance est plus élevée en Bretagne qu'en France, suggérant un taux d'abandons plus élevé (30 % *versus* 18 %). L'alternance semble par ailleurs moins répandue dans le second cycle de l'enseignement supérieur en Bretagne : 15 % des Bretons détenteurs d'un diplôme de niveau au moins équivalent à un bac+5 et plus de la région sont issus d'une formation en alternance, pour 22 % des jeunes de la France entière.

Tableau 1F • Plus haut diplôme obtenu à la sortie du système éducatif (France)

| | <i>Effectifs</i> | <i>Répartition (%)</i> | <i>Âge moyen</i> | <i>Part de femmes (%)</i> | <i>Alternance *</i> <i>(%)</i> |
|---|------------------|------------------------|------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Non-diplômés | 91 000 | 12 | 18 | 40 | 18 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 305 000 | 41 | 20 | 47 | 25 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel</i> | <i>38 000</i> | <i>5</i> | <i>19</i> | <i>17</i> | <i>53</i> |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire</i> | <i>33 000</i> | <i>4</i> | <i>19</i> | <i>70</i> | <i>35</i> |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel</i> | <i>52 000</i> | <i>7</i> | <i>20</i> | <i>16</i> | <i>35</i> |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire</i> | <i>75 000</i> | <i>10</i> | <i>21</i> | <i>69</i> | <i>25</i> |
| <i>Baccalauréat général et technologique</i> | <i>107 000</i> | <i>14</i> | <i>21</i> | <i>49</i> | <i>7</i> |
| Ensemble diplômés du supérieur | 350 000 | 47 | 24 | 57 | 24 |
| <i>Bac+2 – Industriel</i> | <i>23 000</i> | <i>3</i> | <i>21</i> | <i>22</i> | <i>30</i> |
| <i>Bac+2 – Tertiaire</i> | <i>57 000</i> | <i>8</i> | <i>22</i> | <i>63</i> | <i>27</i> |
| <i>Bac+3/4</i> | <i>100 000</i> | <i>13</i> | <i>23</i> | <i>63</i> | <i>25</i> |
| <i>Bac+5 et plus</i> | <i>171 000</i> | <i>23</i> | <i>25</i> | <i>56</i> | <i>22</i> |
| Ensemble | 746 000 | 100 | 22 | 51 | 23 |

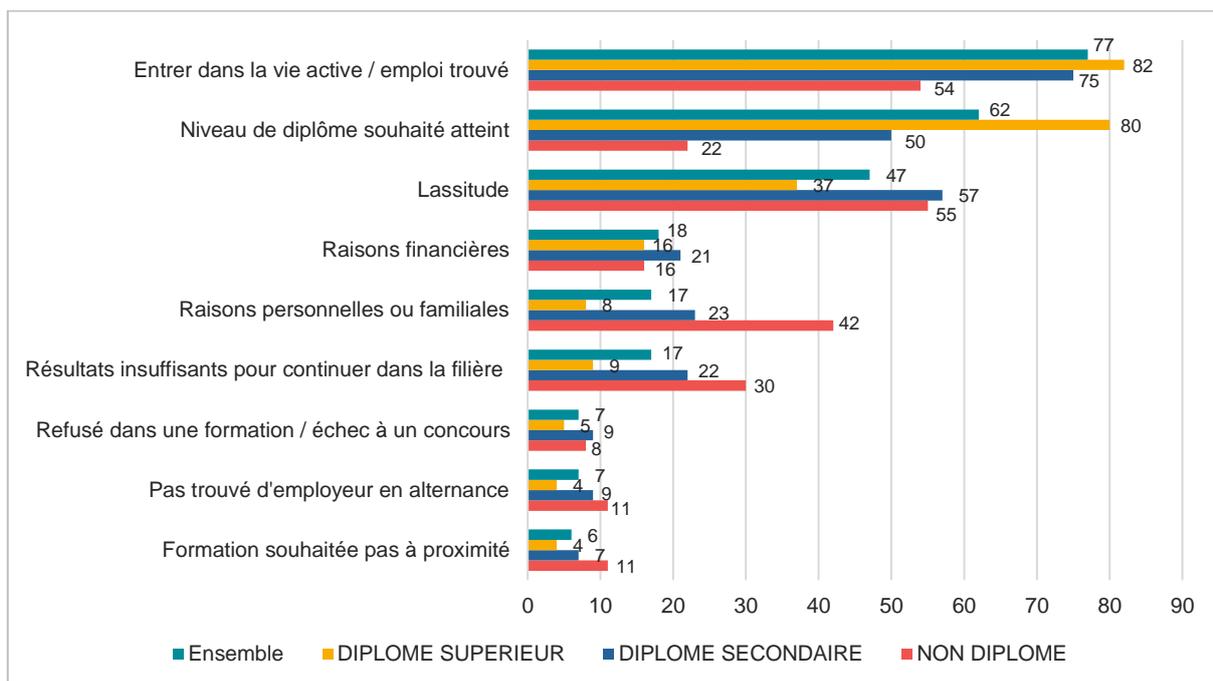
Champ : ensemble de la génération. *Apprentissage et contrat de professionnalisation.

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les jeunes Bretons quittent majoritairement le système scolaire par choix. Parmi les principaux motifs d'arrêt des études, ils évoquent d'abord l'intention d'entrer dans la vie active ou le fait d'avoir trouvé un emploi (77 % d'entre eux mentionnent ce motif), puis le fait d'avoir atteint le niveau de formation souhaité (62 %) (figure 1) ; la lassitude vis-à-vis des études vient en troisième position (47 %). Les difficultés, qu'elles soient personnelles ou scolaires, concernent avant tout les jeunes non-diplômés pour lesquels arrêter ses études constitue d'abord une contrainte : ils sont 42 % à mentionner des raisons personnelles ou familiales (contre par exemple 8 % des diplômés du supérieur) et 30 % des résultats insuffisants pour continuer dans la filière souhaitée.

La comparaison des motifs d'arrêt des études entre les populations bretonnes et de la France entière ne montre pas de différences significatives : les pourcentages peuvent varier de quelques points, mais les tendances restent les mêmes.

Figure 1 • Motifs d'arrêt des études (%) (Bretagne)

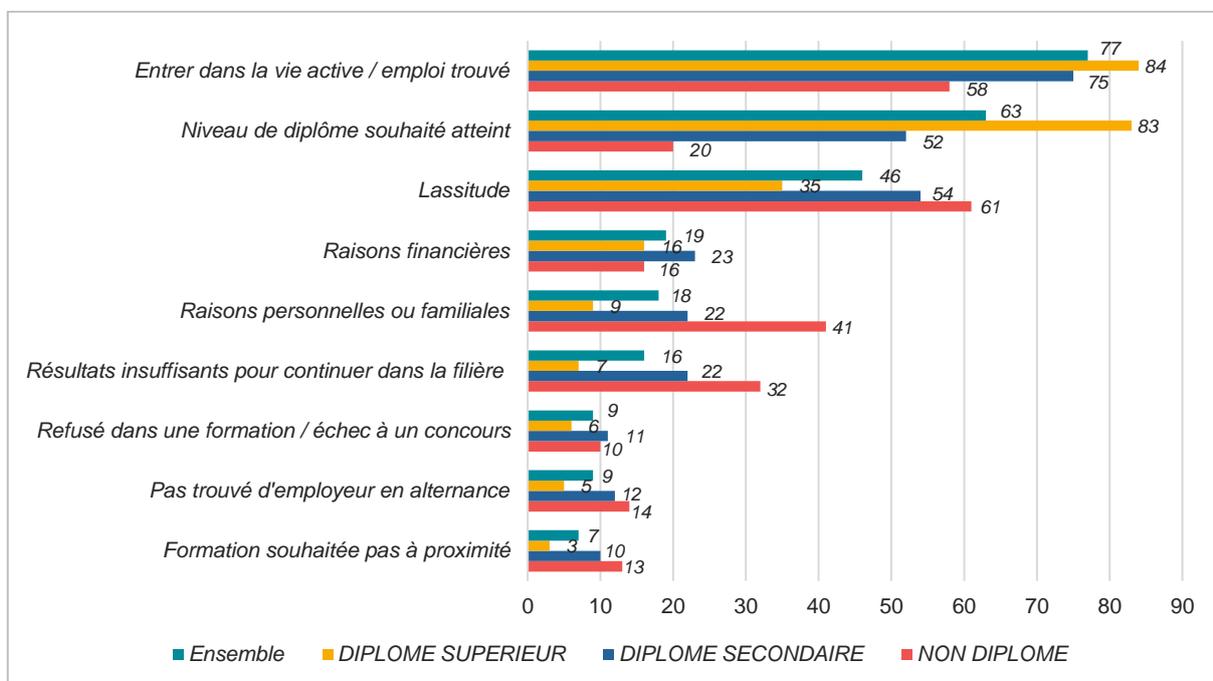


Lecture : parmi les jeunes de la Génération, 77 % déclarent avoir interrompu leurs études pour entrer dans la vie active ou parce qu'ils avaient trouvé un emploi.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 1F • Motifs d'arrêt des études (%) (France)



Lecture : parmi les jeunes de la Génération, 77 % déclarent avoir interrompu leurs études pour entrer dans la vie active ou parce qu'ils avaient trouvé un emploi.

Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

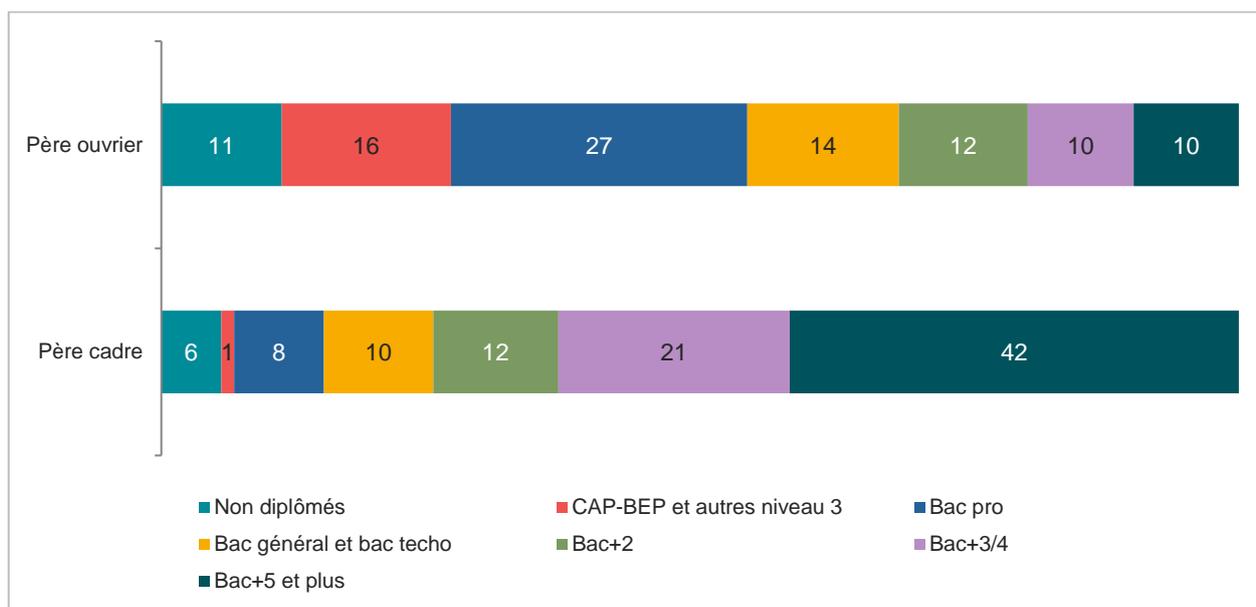
1.2. Origines socioculturelles

L'origine sociale et culturelle des jeunes influe sur le niveau d'études atteint à la fin de leur formation initiale. Les jeunes issus d'une famille dont le père est ouvrier sont 4 fois moins nombreux à décrocher un diplôme de bac+5 et plus que ceux dont le père est cadre (10 % *versus* 42 %), mais deux fois plus nombreux à être non-diplômés (11 % *versus* 6 %) (figures 2a et 2b). Les diplômés de CAP-BEP dont le père est cadre font figure d'exceptions et le bac pro semble d'abord concerner les jeunes issus de familles ouvrières. Seuls les niveaux intermédiaires échappent à ce poids de l'origine sociale : l'écart est faible pour les bacheliers généraux et technologiques et disparaît pour les diplômés de bac+2 (12 % dans les deux cas).

Le niveau de diplôme varie également selon la position de la mère vis-à-vis du marché du travail : les non-diplômés sont les plus nombreux à avoir une mère au foyer (19 % pour 10 à 12 % des diplômés du secondaire et du supérieur) (figure 3).

L'origine sociale semble peser de manière forte sur les jeunes Bretons comme sur les jeunes de la France entière, les écarts observés ne remettant pas en cause les tendances évoquées, qui se retrouvent au niveau national. À noter cependant que les inégalités sociales en termes de devenir scolaire sont un peu moins prononcées, en Bretagne : les jeunes dont le père était ouvrier lors de leur sortie du système éducatif sont moins souvent non-diplômés parmi les jeunes Bretons que parmi les jeunes de la France entière (11 % *versus* 16 %) et, à l'autre extrême, les jeunes issus de famille de cadre sont moins souvent diplômés de bac+5 et au-delà (42 % *versus* 46 %)

Figure 2a • CSP du père au moment de la sortie du système éducatif (%) (Bretagne)

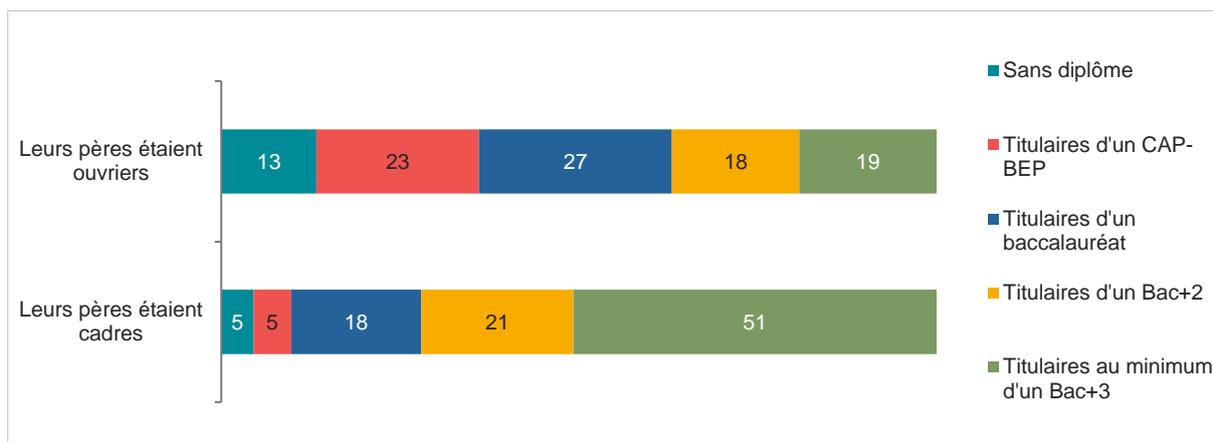


Lecture : parmi les jeunes dont le père était cadre au moment de leur sortie du système éducatif, 42 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 ou plus, pour 10 % de ceux dont le père était ouvrier.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

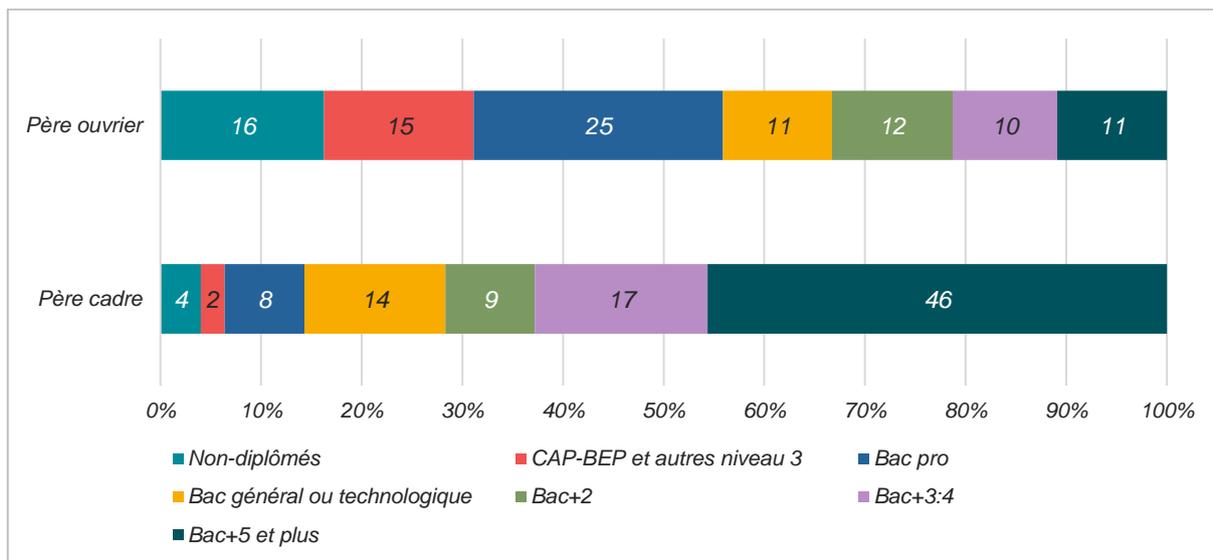
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 2b. (2007) • CSP du père au moment de la sortie du système éducatif (%) (Bretagne)



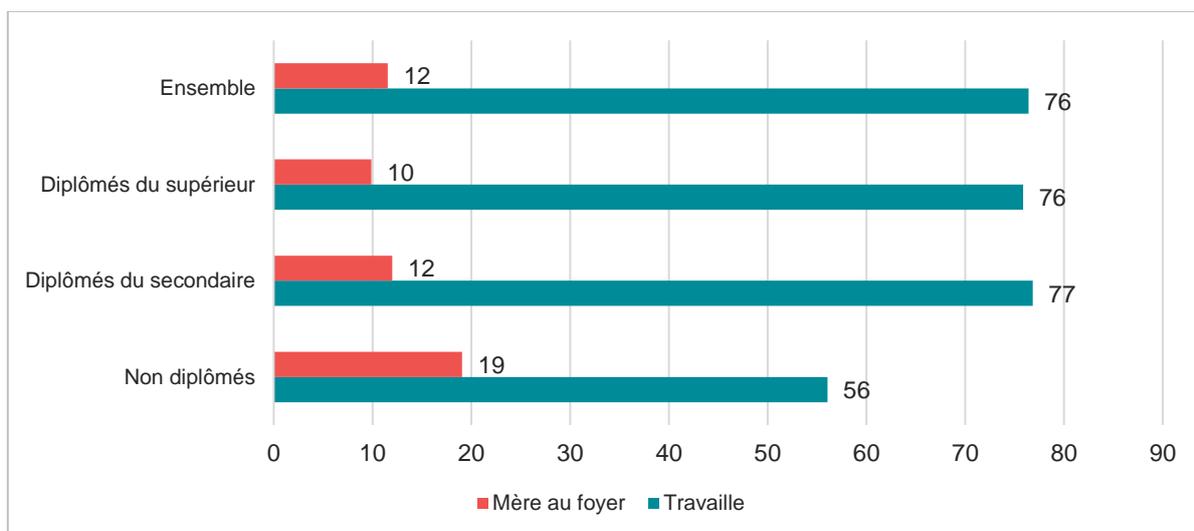
Champ : ensemble de la Génération 2007 en Bretagne (37 000 individus).
 Source : enquête Génération 2007 menée en 2010.

Figure 2F • CSP du père au moment de la sortie du système éducatif (%) (France)



Champ : ensemble des jeunes de la génération dont la CSP du père est connue (628 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

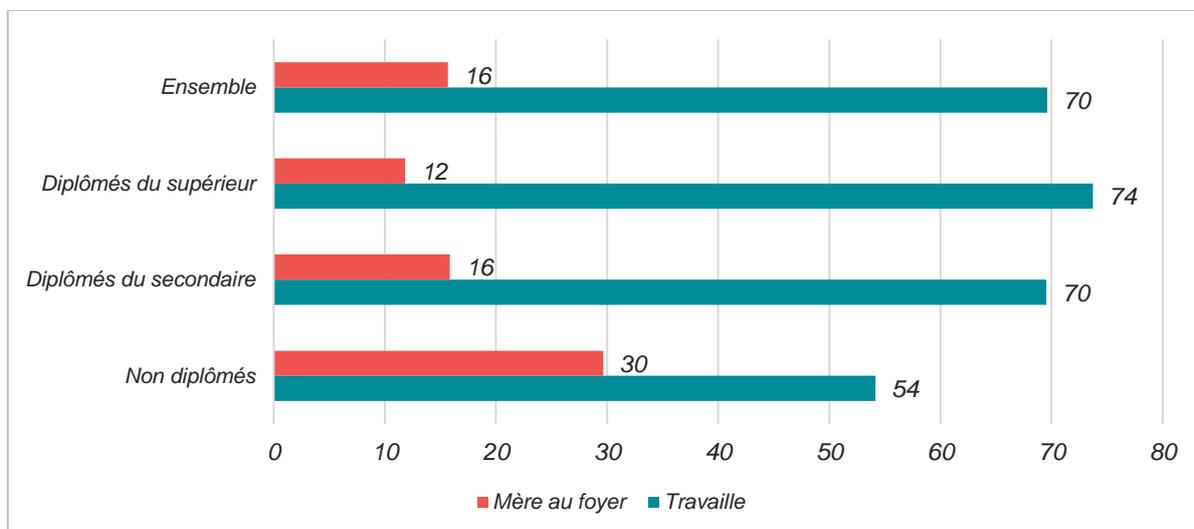
Figure 3 • Position professionnelle de la mère au moment de la sortie du système éducatif (%) (Bretagne)



Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 3F • Position professionnelle de la mère au moment de la sortie du système éducatif (%) (France)



Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Origine démographique et lieu de résidence

Le lieu de résidence est aussi révélateur d'inégalités scolaires. Au moment de leur sortie du système éducatif, 9 % des jeunes Bretons résidaient dans un quartier prioritaire de la ville (QPV). Cette proportion est plus élevée parmi les non-diplômés (11 %) (tableau 2). Par ailleurs, 19 % résidaient en zone rurale, ce pourcentage étant très sensible au niveau de diplôme : plus du quart des non-diplômés et des diplômés du secondaire (hors bacheliers généraux) étaient dans ce cas, pour 7 % des diplômés de bac+5 et plus. Le niveau bac+2 dans les spécialités industrielles concerne également davantage les jeunes ruraux.

Les jeunes immigrés ou issus de l'immigration² représentent 8 % de la population des jeunes issus d'un établissement de la région Bretagne en 2017. Ils sont surreprésentés parmi les non-diplômés (17 %) et les diplômés de niveau bac+5 et plus (14 %).

Tableau 2 • Origine démographique (%) (Bretagne)

| | Au moment de la sortie du système éducatif | | Ses deux parents sont nés en France | Un de ses deux parents est né étranger à l'étranger (1) |
|--|--|--------------------|-------------------------------------|---|
| | Il résidait en zone rurale | Il résidait en QPV | | |
| Non-diplômés | 28 | 11 | 83 | 17 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 24 | 5 | 94 | 6 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 32 | ns | 94 | 6 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 29 | ns | 93 | 7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 32 | 3 | 95 | 5 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 26 | 4 | 95 | 5 |
| Baccalauréat général et technologique | 15 | 6 | 92 | 8 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 12 | 3 | 91 | 9 |
| Bac+2 – Industriel | 29 | 2 | 96 | 4 |
| Bac+2 – Tertiaire | 16 | 3 | 95 | 5 |
| Bac+3/4 | 13 | 3 | 96 | 4 |
| Bac+5 et plus | 7 | 3 | 86 | 14 |
| Ensemble | 19 | 9 | 92 | 8 |

(1) Sont regroupés ici les jeunes immigrés et les jeunes issus de l'immigration (cf. note de bas de page), les effectifs ne permettant pas de distinguer les deux catégories.

Lecture : 28 % des jeunes non-diplômés résidaient en zone rurale au moment de leur sortie du système scolaire.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Au regard de la population des jeunes de la Génération 2017 de la France entière, les jeunes Bretons sont à la fois plus fréquemment résidents de zone rurale (19 % *versus* 14 %) et moins souvent immigrés ou issus de l'immigration (8 % *versus* 20 %). Mais les données de la France entière et les données bretonnes ne montrent pas de grandes différences sur la présence de chacune de ces deux populations aux différents niveaux de diplôme.

² Est considéré comme issu de l'immigration un jeune dont au moins l'un des parents est né étranger à l'étranger (y compris ceux possédant une double nationalité ou ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie) et qui est né en France.

Est considéré comme immigré un jeune dont au moins l'un des parents est né étranger à l'étranger (y compris ceux possédant une double nationalité ou ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie) et qui est né à l'étranger.

Tableau 2F • Origine démographique (%) (France)

| | Au moment de la sortie du système éducatif | | Ses deux parents sont nés en France | Un de ses deux parents est né étranger à l'étranger(1) |
|---|--|--------------------|-------------------------------------|--|
| | Il résidait en zone rurale | Il résidait en QPV | | |
| Non-diplômés | 17 | 21 | 75 | 25 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 19 | 10 | 82 | 18 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel</i> | 26 | 13 | 82 | 18 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire</i> | 18 | 15 | 79 | 21 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel</i> | 28 | 8 | 86 | 14 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire</i> | 19 | 10 | 80 | 20 |
| <i>Baccalauréat général et technologique</i> | 13 | 9 | 81 | 19 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 10 | 6 | 81 | 19 |
| <i>Bac+2 – Industriel</i> | 24 | 5 | 88 | 12 |
| <i>Bac+2 – Tertiaire</i> | 13 | 7 | 83 | 17 |
| <i>Bac+3/4</i> | 11 | 6 | 84 | 16 |
| <i>Bac+5 et plus</i> | 5 | 6 | 77 | 23 |
| Ensemble | 14 | 9 | 80 | 20 |

(1) Pour pouvoir comparer les données nationales aux données régionales, le même regroupement a été effectué ici : sont regroupés ici les jeunes immigrés et les jeunes issus de l'immigration (cf. note de bas de page).

Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

1.3. Parcours scolaire

Parmi les jeunes sortant de l'enseignement secondaire en Bretagne, 29 % s'étaient orientés vers un CAP après la classe de troisième (14 % choisissant la voie de l'apprentissage), 46 % vers une seconde professionnelle et 25 % vers une seconde générale ou technologique (tableau 3). Près de dix ans après la réforme du baccalauréat professionnel, le choix d'une première année de CAP continue de reculer au profit de celui d'une seconde professionnelle.

Les non-diplômés ne présentent pas de profil particulier au regard de l'ensemble. Au niveau CAP, l'apprentissage concerne davantage les spécialités industrielles.

Tableau 3 • Parcours scolaire des sortants de l'enseignement secondaire selon le plus haut diplôme obtenu (%) (Bretagne)

| | Une seconde générale ou technologique | Une seconde professionnelle. | Une première année de CAP par apprentissage | Une première année de CAP par voie scolaire |
|--|---------------------------------------|------------------------------|---|---|
| Non-diplômés | 25 | 44 | 19 | 12 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 3 | 33 | 43 | 21 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 9 | 35 | 13 | 43 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 16 | 63 | 9 | 12 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 19 | 66 | 3 | 12 |
| Baccalauréat général et technologique | 100 | | | |
| Ensemble | 25 | 46 | 14 | 15 |

Lecture : parmi les jeunes ayant quitté l'enseignement secondaire sans aucun diplôme en 2017, 25 % s'étaient engagés dans une seconde générale ou technologique à l'issue de leur classe de troisième.

Champ : jeunes sortants de l'enseignement secondaire de la région Bretagne avec au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire, ayant poursuivi des études après la troisième (12 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire des jeunes Bretons ne se distinguent pas fondamentalement de celui des jeunes Français dans leur ensemble. Parmi les écarts à souligner néanmoins, les diplômés de CAP industriels s'engagent davantage dans une première année en apprentissage (43 % versus 34 %).

Tableau 3F • Parcours scolaire des sortants de l'enseignement secondaire selon le plus haut diplôme obtenu (%) (France)

| | Une seconde générale ou technologique | Une seconde professionnelle. | Une première année de CAP par apprentissage | Une première année de CAP par voie scolaire |
|--|---------------------------------------|------------------------------|---|---|
| Non-diplômés | 32 | 42 | 10 | 16 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 7 | 31 | 34 | 29 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 10 | 36 | 15 | 39 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 12 | 71 | 10 | 7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 24 | 62 | 4 | 10 |
| Baccalauréat général et technologique | 98 | 1 | <1 | <1 |
| Ensemble | 29 | 44 | 11 | 16 |

Lecture : parmi les jeunes ayant quitté l'enseignement secondaire sans aucun diplôme en 2017, 32 % s'étaient engagés dans une seconde générale ou technologique à l'issue de leur classe de troisième.

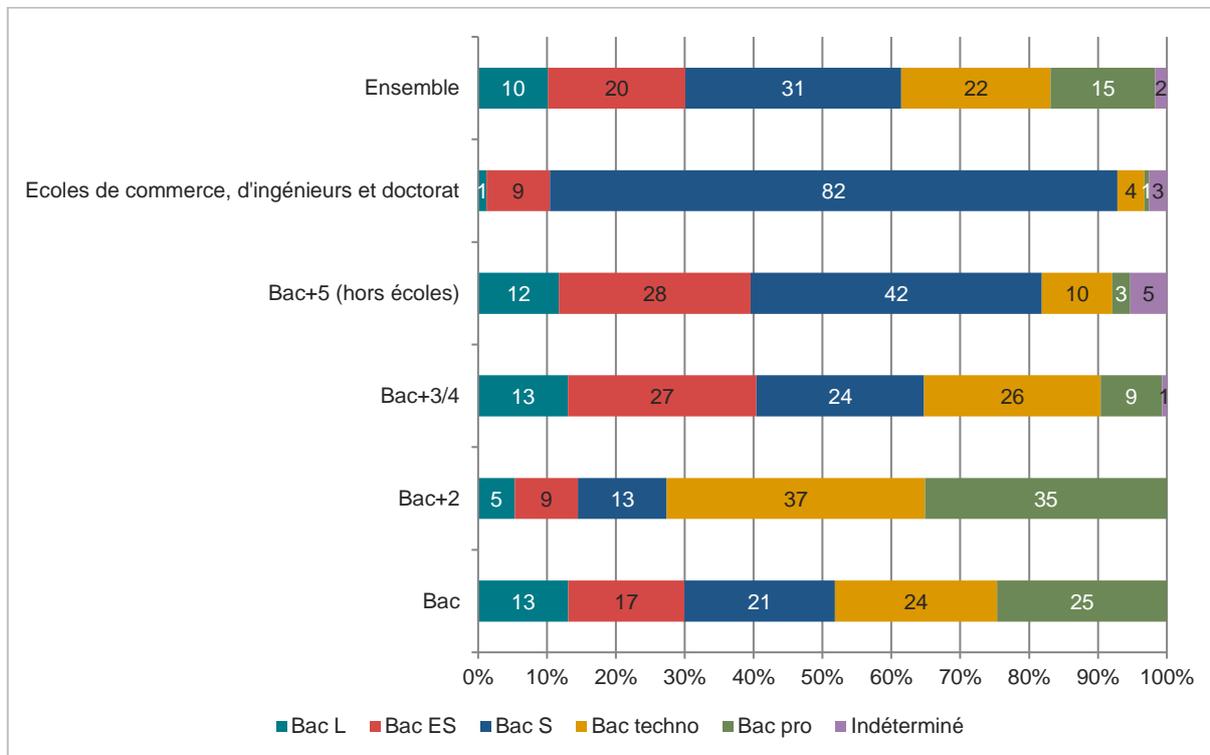
Champ : jeunes sortants de l'enseignement secondaire avec au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire, ayant poursuivi des études après la troisième (280 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

62 % des jeunes Bretons de la Génération 2017 ont poursuivi leurs études au-delà du baccalauréat ; parmi eux, 20 % ont échoué dans l'enseignement supérieur. Parmi les jeunes qui quittent l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme, les bacheliers généraux (52 %) font jeu égal avec les bacheliers technologiques et professionnels (49 %).

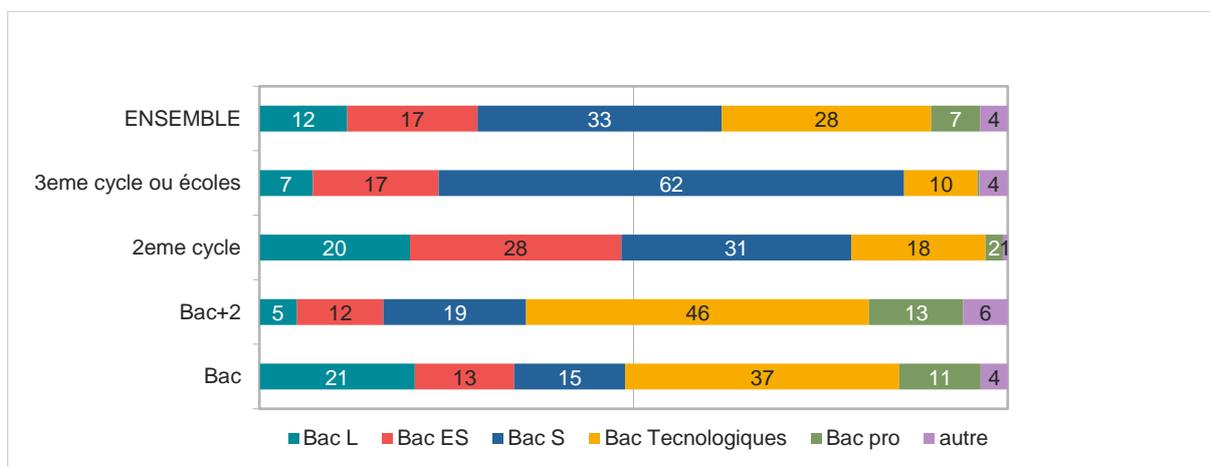
La grande majorité des diplômés de bac+2 hors santé social sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel (72 %). En revanche, huit jeunes sur dix diplômés de bac+5 sont titulaires d'un baccalauréat général. Ce taux atteint 92 % parmi l'ensemble constitué des diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs et des docteurs, au sein duquel le bac S est quasi hégémonique.

Figure 4 • Type de bac obtenu par les sortants de l'enseignement supérieur (Bretagne)



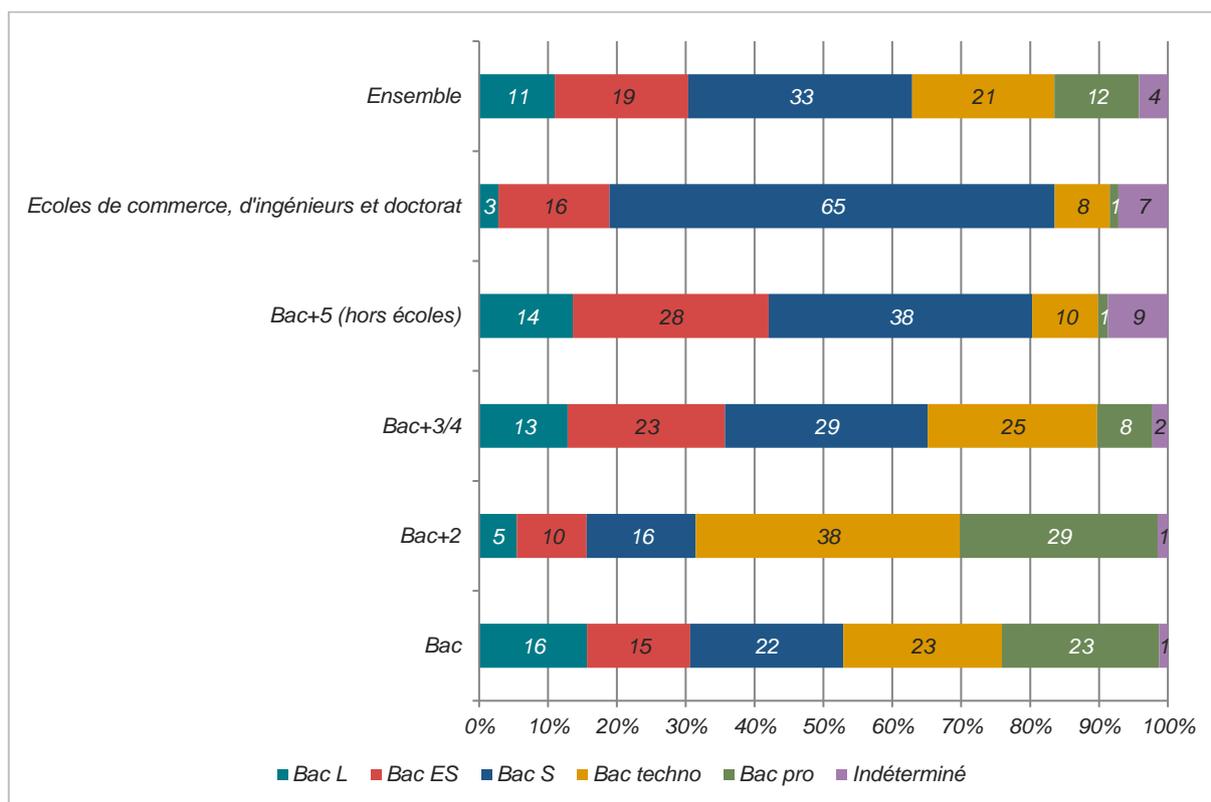
Lecture : parmi les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, 61 % étaient titulaires d'un bac général, 31 % d'un bac général série S. La catégorie « indéterminés » comprend notamment les bacs (ou équivalent) obtenus à l'étranger.
 Champ : jeunes sortant d'établissements d'enseignement supérieur de la région Bretagne (22 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 4b (2007) • Type de bac obtenu par les sortants de l'enseignement supérieur (Bretagne)



Champ : jeunes issus de l'enseignement supérieur ayant un baccalauréat en Bretagne, données 2007 (20 500 individus).
 Source : enquête Génération 2007 menée en 2010.

Figure 4F • Type de bac obtenu par les sortants de l'enseignement supérieur (France)



Champ : jeunes sortant d'établissements d'enseignement supérieur (440 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les formations universitaires constituent les candidatures majoritaires des jeunes bacheliers, avant les BTS (37 %) et les IUT (23 %) (tableau 4). Elles sont encore plus fréquemment choisies par les sortants non-diplômés du supérieur (59 %) et les diplômés de niveau bac+5 et plus (60 %). Les diplômés de bac+2 privilégient les candidatures en BTS (74 %) à l'inverse des candidatures en IUT, signe du fort taux de poursuite d'études de ces diplômés. Les jeunes ayant souhaité s'inscrire en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sont logiquement plus nombreux parmi les diplômés de bac+5 et plus, tout comme les candidats aux études de médecine.

Le profil des candidatures dans le supérieur des jeunes bacheliers issus d'un établissement de la région Bretagne diffère peu de celui des jeunes de la France entière. Sur l'ensemble, les candidatures en CPGE sont moins fréquentes pour les premiers (15 % versus 21 %). Les diplômés de bac+5 et plus de la France entière choisissent beaucoup plus fréquemment cette orientation que les jeunes Bretons.

Tableau 4 • Souhaits post-bac des sortants de l'enseignement supérieur selon le plus haut diplôme atteint (%) (Bretagne)

| | Université | IUT | BTS | CPGE | PACES | Écoles santé-social | Écoles d'art/archi | Autres |
|---------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|----------|---------------------|--------------------|----------|
| Baccalauréat | 59 | 20 | 39 | 7 | 5 | 4 | 5 | 1 |
| Bac+2 | 24 | 18 | 74 | 6 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Bac+3/4 | 53 | 23 | 36 | 9 | 6 | 12 | 3 | 3 |
| Bac+5 et plus | 60 | 26 | 15 | 29 | 13 | 2 | 5 | 5 |
| Ensemble supérieur | 51 | 23 | 37 | 15 | 7 | 5 | 4 | 3 |

Plusieurs souhaits possibles, la somme est supérieure à 100. Lecture : 59 % des sortants non-diplômés du supérieur (titulaires du bac comme plus haut diplôme) ont souhaité s'inscrire à l'université après leur baccalauréat.

Champ : jeunes sortant d'établissements d'enseignement supérieur de la région Bretagne (22 000 individus).

Source : Enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 4F • Souhaits post-bac des sortants de l'enseignement supérieur selon le plus haut diplôme atteint (%) (France)

| | Université | IUT | BTS | CPGE | PACES | Écoles santé-social | Écoles d'art/archi | Autres |
|---------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|----------|---------------------|--------------------|----------|
| Baccalauréat | 56 | 16 | 38 | 12 | 6 | 5 | 7 | 4 |
| Bac+2 | 26 | 21 | 69 | 7 | 3 | 5 | 4 | 3 |
| Bac+3/4 | 49 | 23 | 31 | 11 | 8 | 15 | 5 | 4 |
| Bac+5 et plus | 53 | 24 | 14 | 38 | 10 | 2 | 6 | 4 |
| Ensemble supérieur | 48 | 21 | 33 | 21 | 7 | 6 | 6 | 4 |

Plusieurs souhaits possibles, la somme est supérieure à 100. Lecture : 56 % des sortants non-diplômés du supérieur (titulaires du bac comme plus haut diplôme) ont souhaité s'inscrire à l'université après leur baccalauréat.

Champ : jeunes sortant d'établissements d'enseignement supérieur (440 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

1.4. Conditions d'études

Séjours à l'étranger

Parmi les jeunes de la Génération 2017 sortant d'un établissement de la région Bretagne, 46 % ont séjourné à l'étranger (hors vacances et activités de loisirs) pendant leurs études (tableau 5). Les chances d'être parti à l'étranger, tout comme la durée du séjour, augmentent avec le niveau de diplôme. Dans l'ensemble, le séjour à l'étranger le plus significatif³ est court : 61 % durent moins de deux semaines. Cependant, l'hétérogénéité de la durée est très forte selon le niveau de diplôme atteint : dans leur très grande majorité, les séjours les plus significatifs réalisés par les non-diplômés (97 %) et les diplômés du secondaire (81 %) ne dépassent pas 2 semaines, limite de durée qui ne concerne que 46 % de ceux réalisés par les diplômés du supérieur.

La majorité de ces séjours s'effectuent pour des motifs de stage et d'études (figure 5). Pour les diplômés du supérieur, 14 % des séjours les plus significatifs ont duré plus de 6 mois et 22 % ont été effectués à l'occasion de stages, parfois obligatoires dans les cursus.

³ Soit le séjour le plus long dans le cas de plusieurs séjours.

Tableau 5 • Séjours à l'étranger en cours d'étude⁴ (%) (Bretagne)

| | Ils ont effectué au moins un séjour à l'étranger | Durée du séjour le plus significatif* | | | |
|------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|-------------------|----------------|
| | | Moins de 2 semaines | Entre 2 semaines et 2 mois | Entre 3 et 6 mois | Plus de 6 mois |
| Non-diplômés | 23 | 97 | 3 | 0 | 0 |
| Diplômés du secondaire | 39 | 81 | 15 | 1 | 3 |
| Diplômés du supérieur | 56 | 46 | 18 | 22 | 14 |
| Ensemble | 46 | 61 | 16 | 14 | 9 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

*Uniquement ceux ayant effectué au moins un séjour à l'étranger de l'enseignement secondaire ou supérieur (16 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Comparés aux jeunes sortants au niveau national, les jeunes Bretons ont plus fréquemment effectué des séjours à l'étranger au cours de leurs études, à tous les niveaux de diplôme. Cependant, leur séjour le plus significatif est d'une durée plus courte, concernant les non-diplômés et les diplômés du supérieur. En revanche, la distribution par motif de séjour ne varie pas sensiblement entre les deux échelons territoriaux.

Tableau 5F • Séjours à l'étranger en cours d'étude (%) (France)

| | Ils ont effectué au moins un séjour à l'étranger | Durée du séjour le plus significatif* | | | |
|------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|-------------------|----------------|
| | | Moins de 2 semaines | Entre 2 semaines et 2 mois | Entre 3 et 6 mois | Plus de 6 mois |
| Non-diplômés | 18 | 88 | 8 | 0 | 0 |
| Diplômés du secondaire | 30 | 81 | 13 | 3 | 3 |
| Diplômés du supérieur | 50 | 38 | 14 | 28 | 20 |
| Ensemble | 38 | 55 | 13 | 18 | 14 |

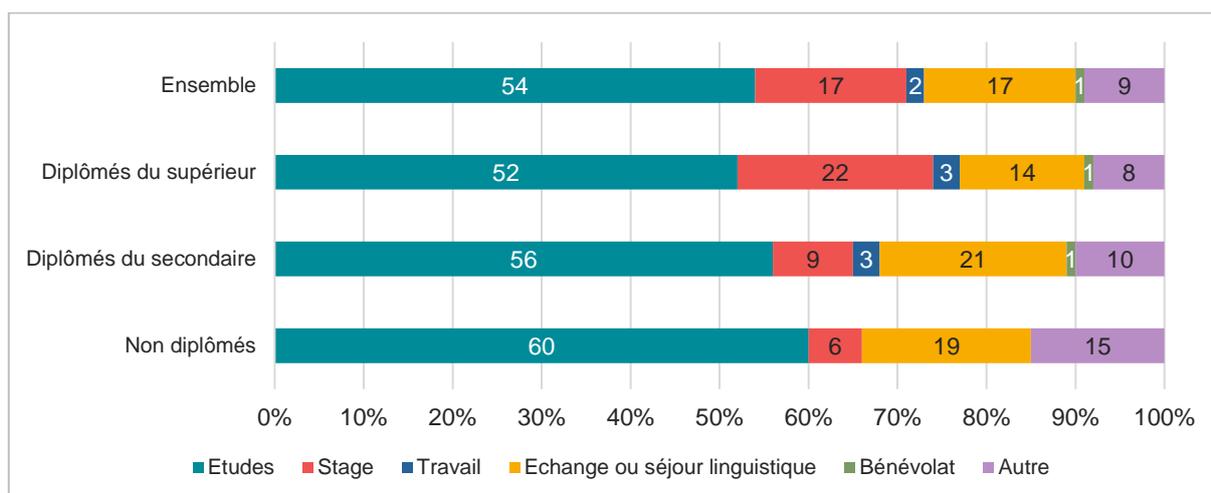
Champ : ensemble de la génération (746 000 individus).

*Uniquement ceux ayant effectué au moins un séjour à l'étranger de l'enseignement secondaire ou supérieur (283 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

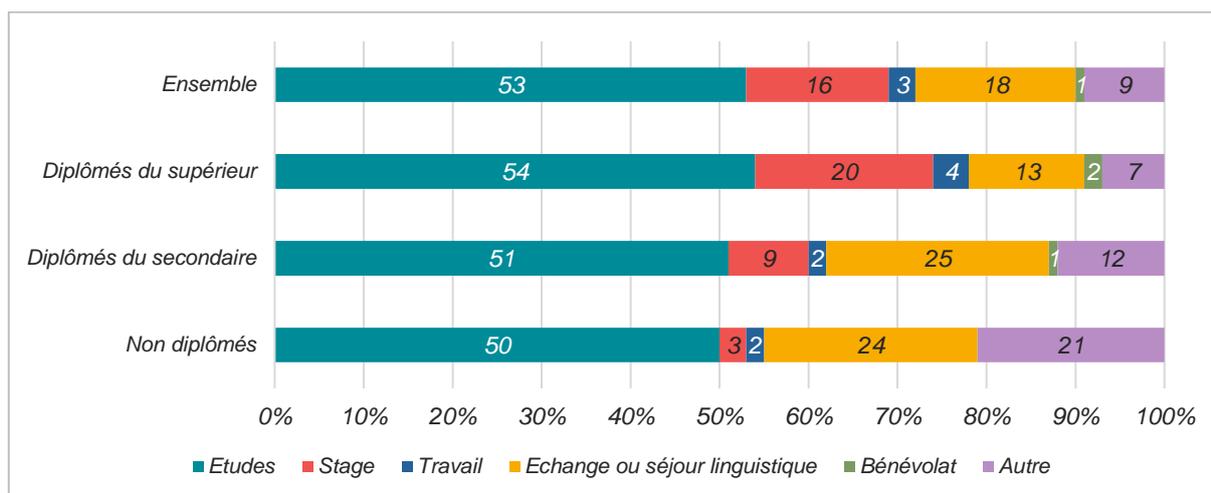
⁴ Les séjours à l'étranger pris en compte ici sont uniquement ceux réalisés au cours des études dans l'enseignement secondaire ou supérieur hors vacances et activités de loisir. Lorsque plusieurs séjours ont été effectués, seul le plus significatif est décrit, c'est-à-dire celui avec la plus longue durée parmi ceux réalisés dans l'enseignement supérieur ou à défaut parmi ceux effectués dans l'enseignement secondaire.

Figure 5 • Motif du séjour le plus significatif (Bretagne)



Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne et ayant effectué au moins un séjour à l'étranger dans l'enseignement secondaire ou supérieur (16 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

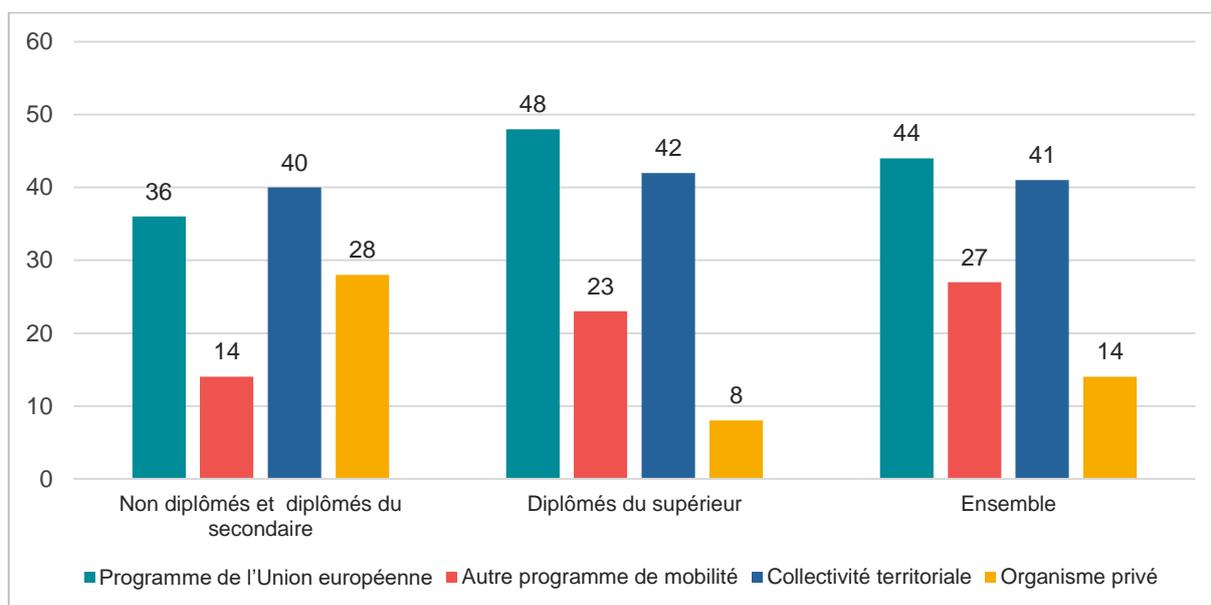
Figure 5F • Motif du séjour le plus significatif (France)



Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger dans l'enseignement secondaire ou supérieur (283 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les collectivités territoriales (41 %) et l'Union européenne (44 %) sont les premiers financeurs des séjours réalisés pour motif d'études ou de stage par les jeunes issus des établissements de la région Bretagne (figure 6). Les financements issus d'un programme de l'Union européenne (Erasmus +, Leonardo da Vinci...) ou d'un autre programme de mobilité sont plus souvent mobilisés par les plus diplômés, à l'inverse de ceux issus d'organismes privés. La répartition des types de financement pour les jeunes de la France entière ne présente pas de différence significative.

Figure 6 • Types de financement du séjour le plus significatif pour motif d'études ou de stage (%) (Bretagne)

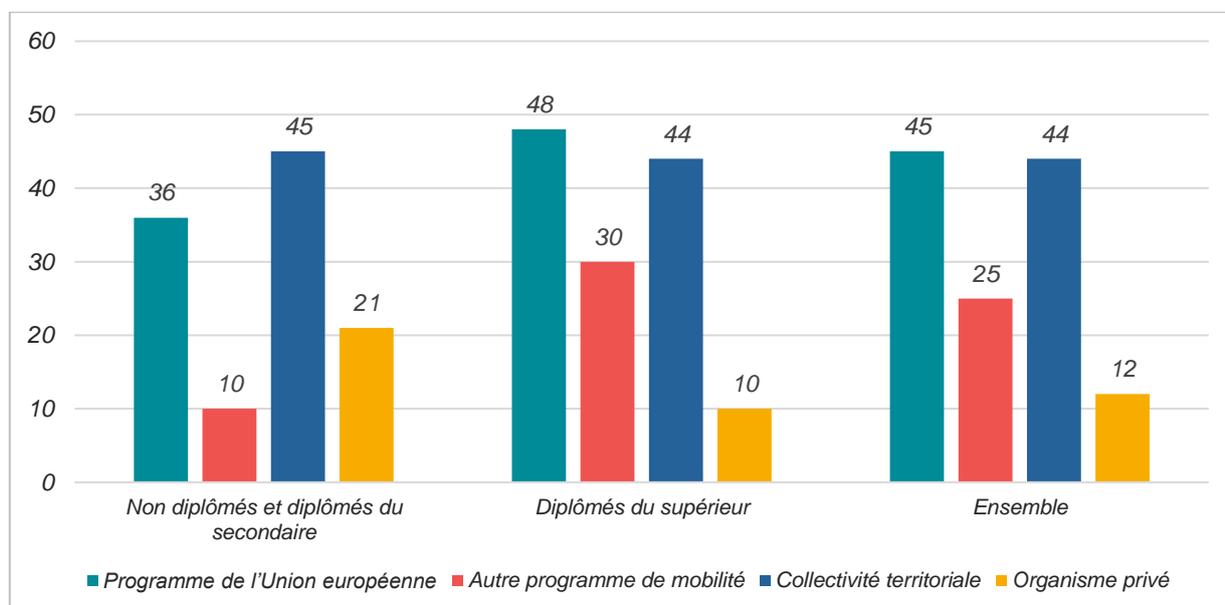


Lecture : 44 % des jeunes ayant connu un séjour à l'étranger au cours de leurs études ont bénéficié d'un financement de l'Union européenne.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne et ayant effectué au moins un séjour à l'étranger dans l'enseignement secondaire ou supérieur pour un motif d'études ou de stage avec un financement public ou d'un organisme privé (4 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 6F • Types de financement du séjour le plus significatif pour motif d'études ou de stage (%) (France)



Lecture : 45 % des jeunes ayant connu un séjour à l'étranger au cours de leurs études ont bénéficié d'un financement de l'Union européenne.

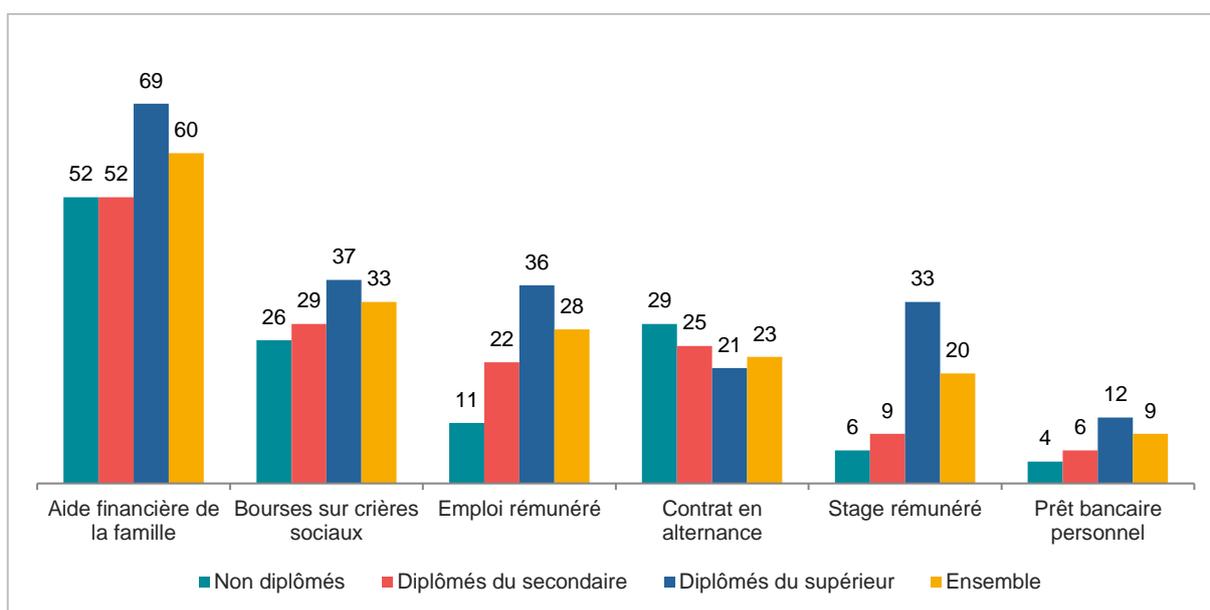
Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger dans l'enseignement secondaire ou supérieur pour un motif d'études ou de stage avec un financement public ou d'un organisme privé (66 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Financement des études

Pour financer leurs études, les jeunes bénéficient d'abord et majoritairement de l'aide de leur famille : 60 % des jeunes Bretons citent cette ressource (figure 7). Viennent ensuite les bourses sur critères sociaux (un tiers des jeunes), puis les différentes formes de rémunération du travail (job, contrat en alternance ou stage rémunéré). Logiquement, plus le niveau d'études augmente, et donc plus la durée des études s'allonge, plus les différents types de ressources sont cités : 36 % des diplômés du supérieur déclarent par exemple avoir exercé un emploi rémunéré et 33 % avoir bénéficié d'un stage rémunéré pour respectivement 22 % et 9 % des diplômés du secondaire. Seuls les pourcentages de jeunes citant le contrat en alternance comme type de ressources pendant les études ne suivent pas cette tendance : ils diminuent quand le niveau de diplôme augmente. Cette dernière caractéristique distingue les données bretonnes de celles de la France entière. Pour tous les autres types de ressources, les résultats sont comparables.

Figure 7 • Types de ressources pendant les études (%) (Bretagne)

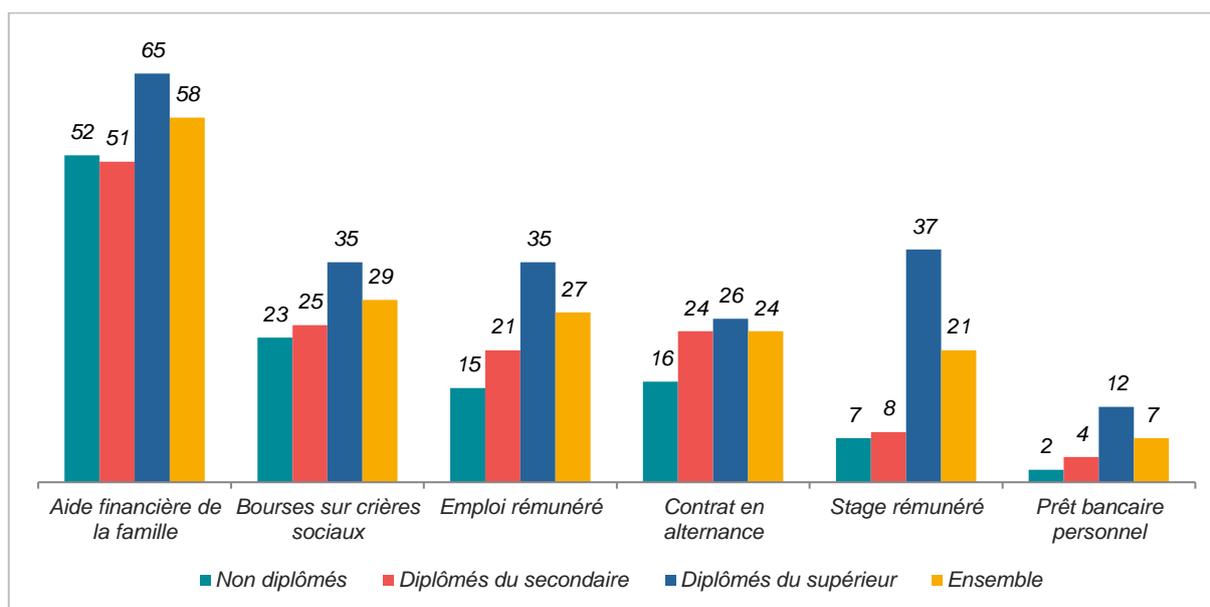


Lecture : 36 % des jeunes diplômés du supérieur ont exercé un emploi rémunéré pour financer leurs études.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 7F • Types de ressources pendant les études (%) (France)



Lecture : 35 % des jeunes diplômés du supérieur ont exercé un emploi rémunéré pour financer leurs études.

Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Parmi les jeunes déclarant percevoir des ressources d'un emploi rémunéré, 41 % ont exercé un emploi dit régulier, soit d'une durée de plus de 8 heures hebdomadaires. Ce pourcentage est de 45 % parmi les diplômés du secondaire et de 41 % parmi les diplômés du supérieur, légèrement moins nombreux à exercer un emploi régulier. Cette dernière population considère à 80 % que cet emploi a permis d'acquérir des compétences utiles pour la suite et à 41 % qu'il a fourni des relations utiles pour la suite.

Les jeunes de la France entière sont un peu plus nombreux à avoir exercé un emploi régulier (50 % de ceux déclarant percevoir des ressources d'un emploi rémunéré).

Conditions de logement

Au cours de la dernière année qui a précédé leur sortie du système scolaire, les jeunes résidaient le plus souvent chez leurs parents (38 %) ou dans un logement autonome, seuls ou en couple (34 %) (tableau 6). Le mode de logement occupé est aussi étroitement lié au niveau de diplôme : 22 % des diplômés du supérieur vivaient chez leurs parents la dernière année avant leur sortie du système scolaire, pour 49 % des diplômés du secondaire. Par ailleurs, les diplômés du secondaire auront davantage bénéficié des possibilités de logement spécifiquement tournées vers l'accueil de jeunes en formation : 21 % étaient hébergés soit en internat (14 %) soit dans un logement étudiant (7 %) contre 10 % des diplômés du supérieur.

Les jeunes Bretons ont été plus enclins à quitter le domicile familial pour suivre leur ultime cursus que les jeunes au niveau national, la moitié d'entre eux résidant chez leurs parents au moment de finir leurs études. Cette caractéristique se retrouve à tous les niveaux de diplôme et particulièrement parmi les diplômés du secondaire.

La question du logement peut constituer un frein à la poursuite d'études. Ainsi, parmi les jeunes ayant interrompu leurs études parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'employeur ou de formation à proximité, ou pour des raisons personnelles ou financières, 9 % déclarent spécifiquement un problème d'accès au logement, soit un taux équivalent à celui observé au niveau national (10 %)

Tableau 6 • Mode de logement occupé la dernière année avant la sortie du système scolaire (%) (Bretagne)

| | Chez ses parents, sa famille | Seul ou en couple dans un logement | En colocation | En internat | Dans un logement étudiant | Autre |
|------------------------|------------------------------|------------------------------------|---------------|-------------|---------------------------|----------|
| Non-diplômés | 77 | 3 | 0 | 17 | 1 | 2 |
| Diplômés du secondaire | 49 | 21 | 5 | 14 | 7 | 4 |
| Diplômés du supérieur | 22 | 51 | 14 | 0 | 10 | 3 |
| Ensemble | 38 | 34 | 9 | 8 | 8 | 3 |

Lecture : 51 % des jeunes diplômés du supérieur vivaient seul ou en couple dans un logement la dernière année avant leur sortie du système scolaire.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 6F • Mode de logement occupé la dernière année avant la sortie du système scolaire (%) (France)

| | Chez ses parents, sa famille | Seul ou en couple dans un logement | En colocation | En internat | Dans un logement étudiant | Autre |
|------------------------|------------------------------|------------------------------------|---------------|-------------|---------------------------|----------|
| Non-diplômés | 85 | 2 | 1 | 8 | 1 | 3 |
| Diplômés du secondaire | 65 | 15 | 3 | 10 | 4 | 3 |
| Diplômés du supérieur | 31 | 42 | 13 | 1 | 10 | 3 |
| Ensemble | 51 | 26 | 8 | 6 | 6 | 3 |

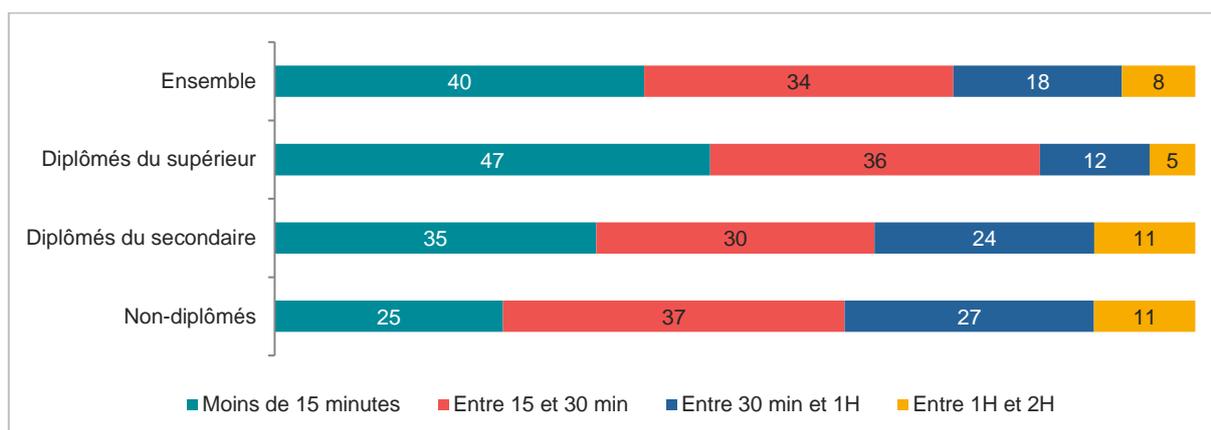
Lecture : 42 % des jeunes diplômés du supérieur vivaient seul ou en couple dans un logement la dernière année avant leur sortie du système scolaire.

Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Le temps de trajet domicile-établissement de formation diminue quand le niveau de diplômé augmente : 83 % des jeunes Bretons diplômés du supérieur ont un trajet de moins de 30 minutes pour 65 % des diplômés du secondaire et 62 % des non-diplômés (figure 8). Ces pourcentages sont à mettre en regard des données précédentes : les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ayant été confrontés à une offre de formation davantage polarisée dans les grands centres urbains, ont été davantage contraints à une mobilité résidentielle ce qui, en contrepartie, leur a permis de choisir une localisation de résidence en fonction de l'établissement de formation. À l'inverse, les diplômés de l'enseignement secondaire, bénéficiant d'un maillage d'établissements scolaires plus dense, et par ailleurs plus jeunes – encore mineurs pour certains – et de milieu social moins favorisé, ont eu, à contrario, moins de latitude pour optimiser leur trajet domicile-établissement de formation. Dans l'ensemble, 8 % des jeunes Bretons avaient en dernière année de formation un temps de trajet compris entre 1 et 2 heures.

Figure 8 • Temps de trajet domicile-établissement de formation (%) (Bretagne)



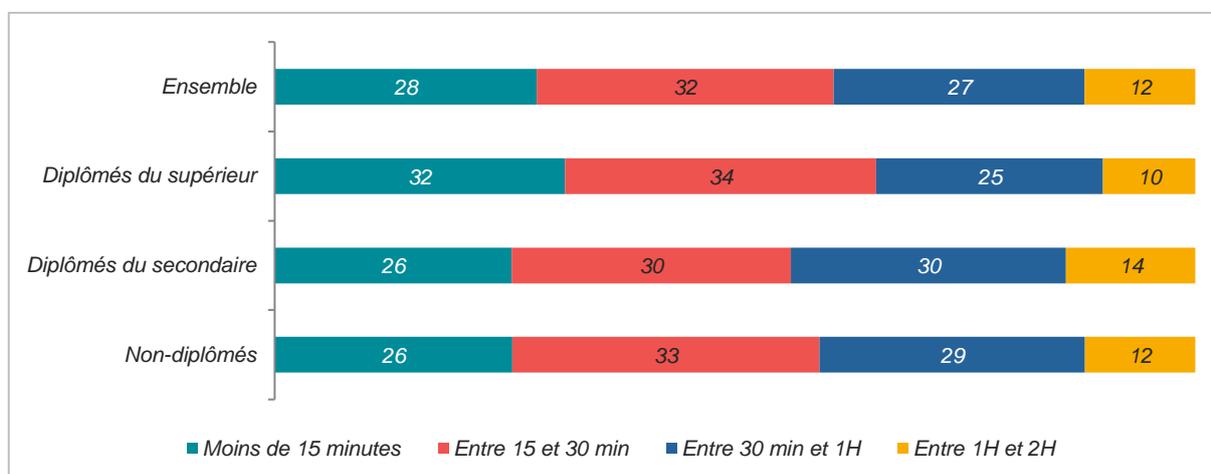
Lecture : 27 % des jeunes non-diplômés avaient un temps de trajet domicile-établissement de formation compris entre 30 min et 1 heure au cours de la dernière année de leur scolarité.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les jeunes Bretons ont globalement des temps de trajet plus courts que les jeunes de la France entière : 74 % mettent moins de 30 minutes pour se rendre dans leur établissement de formation alors que le pourcentage est de 60 % pour les jeunes au niveau national. À l'inverse, ils sont moins exposés aux trajets dépassant la demi-heure, et également aux trajets les plus longs dépassant l'heure (8 % contre 12 % de la France entière). La spécificité de ces trajets plus courts en Bretagne par rapport au niveau national concerne principalement les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Figure 8F • Temps de trajet domicile-établissement de formation (%) (France)



Lecture : 29 % des jeunes non-diplômés avaient un temps de trajet domicile-établissement de formation compris entre 30 min et 1 heure au cours de la dernière année de leur scolarité.

Champ : ensemble des jeunes de la Génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

2. Trajectoires d'entrée dans la vie active

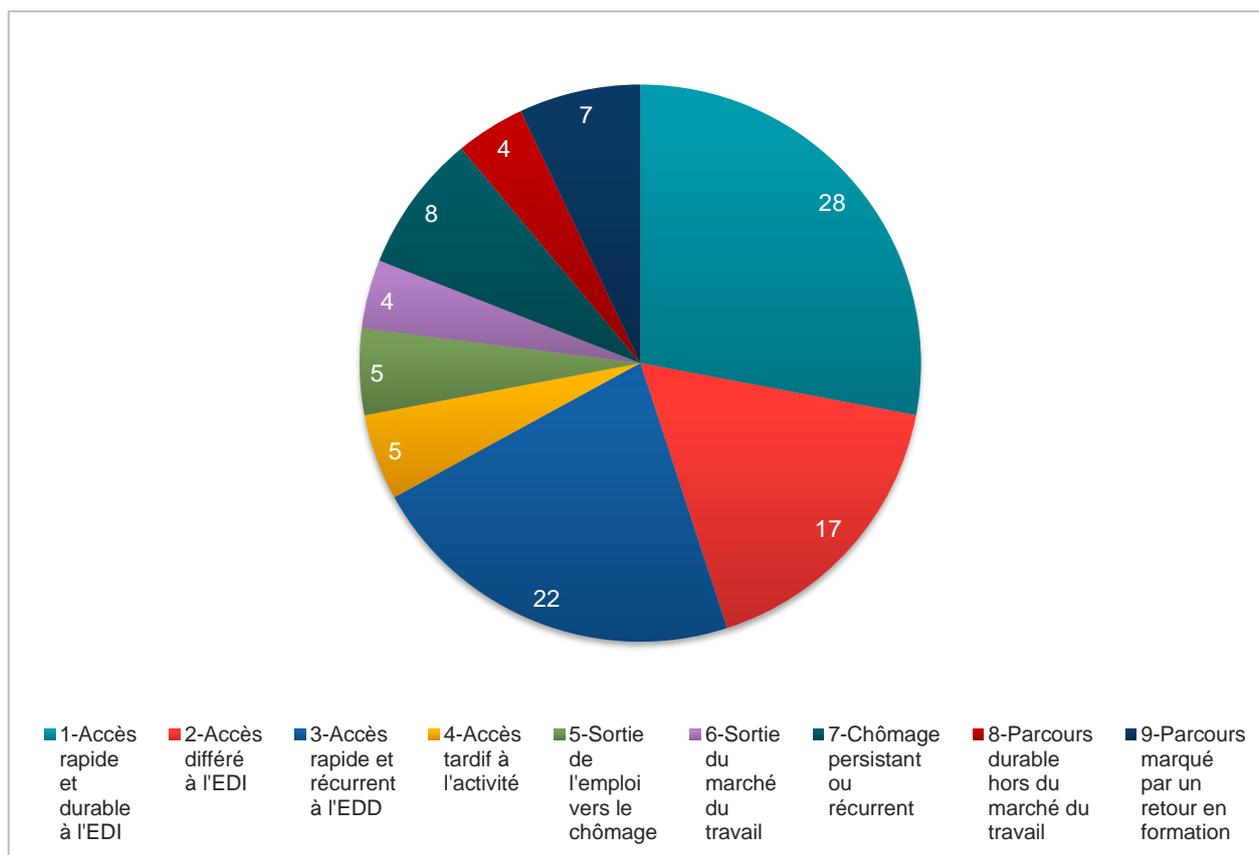
2.1. Les trajectoires d'entrée dans la vie active

Au cours de leurs trois premières années de vie active, les jeunes Bretons ont fait l'expérience d'une variété de situations, de l'emploi au chômage en passant par l'inactivité. Une typologie⁵ des différentes trajectoires caractérise l'ensemble de ces événements entre la fin de formation et l'automne 2020. Quelques parcours types peuvent être soulignés.

Près de la moitié des jeunes formés en Bretagne ont eu un parcours dominé par l'emploi à durée indéterminée – ou EDI – (45 %) (figure 9). Deux trajectoires types illustrent ces parcours : d'une part, 28 % des jeunes ont connu *une trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI* et, d'autre part, pour 17 % d'entre eux, l'accès à l'EDI s'est opéré après un passage par l'emploi à durée déterminée ou le chômage (*accès différé à l'EDI*). Un troisième parcours type regroupe près d'un jeune sur quatre (22 %) et souligne une insertion marquée par un accès rapide et un maintien dans l'emploi à durée déterminée. Pour beaucoup, ce type de trajectoire se matérialise par une succession d'épisodes d'emploi (*accès rapide et récurrent à l'EDD*). Ainsi, les deux tiers des sortants de Bretagne connaissent une entrée dans le monde du travail caractérisée par une situation d'emploi dominante. À contrario, certains jeunes peinent à s'inscrire dans une activité professionnelle. 8 % des jeunes Bretons de la cohorte ont connu une trajectoire dominée par la recherche d'emploi (*chômage persistant ou récurrent*), et 9 % ont eu un parcours marqué par une sortie d'une situation d'emploi vers le chômage ou une situation hors du marché du travail.

⁵ L'enquête 2020 auprès de la Génération 2017 permet d'appréhender de façon précise les premières situations professionnelles sur le marché du travail rencontrées par des jeunes sortant du système éducatif. Elle recense mensuellement, sur une période de trois ans, les situations suivantes : emploi à durée indéterminée (non-salarié, CDI ou fonctionnaire), emploi à durée déterminée (CDD classique, intérim, contrat aidé), chômage, formation dans sa pluralité formelle ou non formelle, et situations en marge du marché du travail. Une approche synthétique de l'évolution mois par mois de ces différentes situations sur le marché du travail, depuis la fin de formation jusqu'à l'automne 2020, peut être visualisée à partir d'un chronogramme. La mise en lumière de la diversité des parcours opérés par les jeunes au cours de la période d'insertion s'appuie sur une méthode statistique de classification dont le résultat donne un panorama de trajectoires types. Cette méthode caractérise des types de parcours individuels selon une norme de proximité. Ainsi, des regroupements selon la ressemblance des parcours se déduisent et dessinent l'insertion des jeunes de cette génération à travers neuf grands types de trajectoires.

Figure 9 • Les trajectoires⁶ d'entrée dans la vie active (%) (Bretagne)



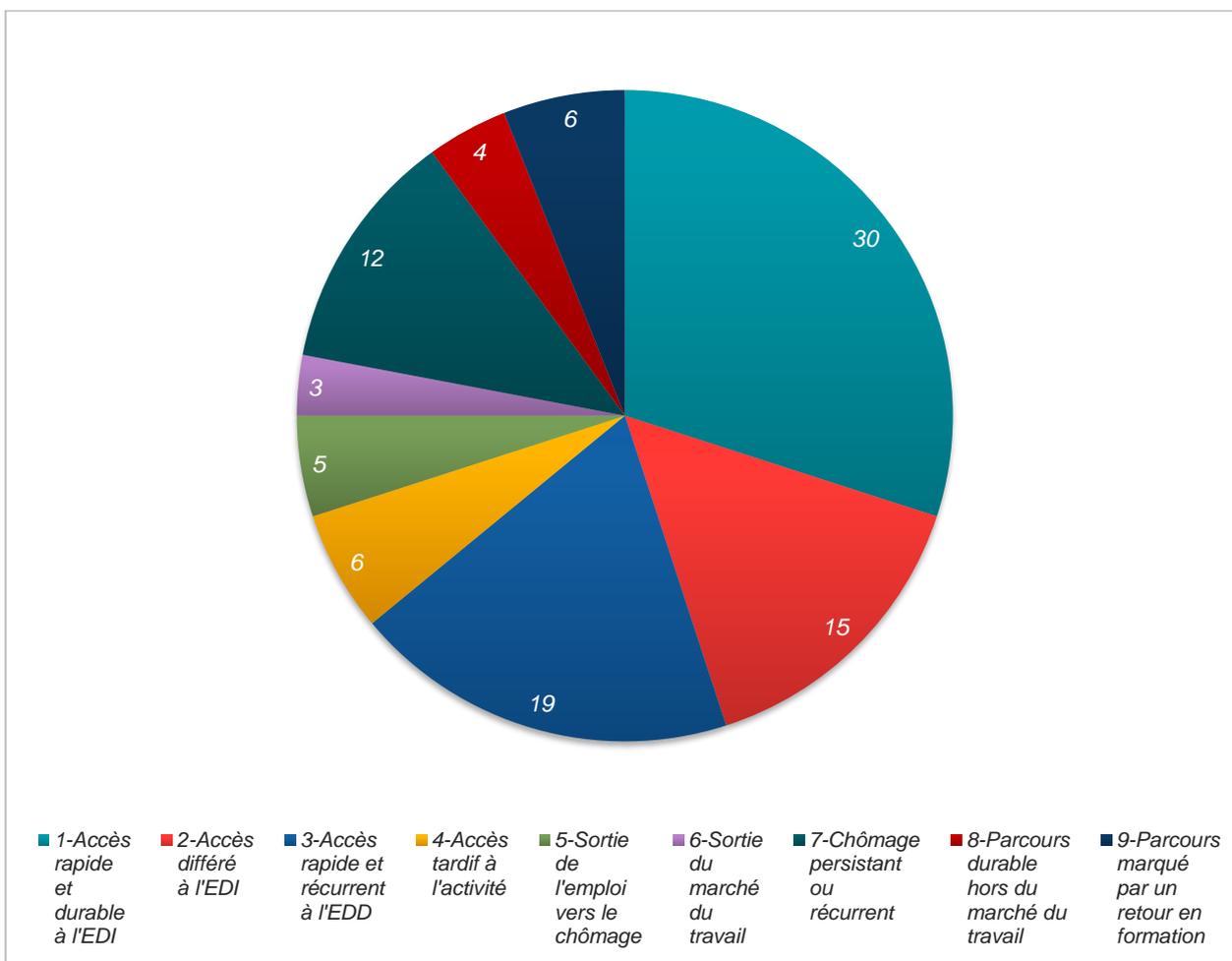
Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Globalement, la distribution des trajectoires parmi les jeunes formés en Bretagne se distingue peu de celle observée parmi l'ensemble des jeunes formés dans la France entière (figure 9F). La part des trajectoires menant à l'EDI est identique et la part de celles marquées par l'EDD est supérieure de 3 points, indiquant que les jeunes Bretons ont légèrement plus travaillé sous contrat temporaire que les autres jeunes de métropole ; en corollaire, la part des parcours marqués par le chômage est plus faible (-4 points, 8 % en Bretagne contre 12 % de la France entière).

⁶ Cette classification est le résultat d'une analyse factorielle des correspondances multiples estimées sur 36 mois d'observations à partir de différentes situations d'activité sur le marché du travail. L'EDI correspond à la situation d'emploi à durée indéterminée, l'EDD signale la situation d'emploi à durée déterminée.

Figure 9F • Les trajectoires d'entrée dans la vie active (%) (France)



Champ : ensemble de la génération (746 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

2.2. Les trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme et le genre

Le profil des trajectoires professionnelles des jeunes Bretons par grands niveaux de diplôme met en lumière l'effet prégnant de la hiérarchie du diplôme en début de vie active. L'hétérogénéité des distributions de trajectoire en fonction du diplôme atteint est flagrante (tableau 7). Dans les faits, seul un quart des jeunes arrivés sur le marché du travail sans diplôme ont connu une trajectoire dominée par l'emploi, stable pour 13 % d'entre eux (trajectoires marquées par l'EDI), plus précaire pour les autres (12 %). Une partie des jeunes non-diplômés semblent s'être enlisés dans une trajectoire de chômage durable ou récurrent (21 %), quand d'autres se sont retirés du marché du travail (17 %). Toutefois, 22 % s'inscrivent dans un parcours marqué par un épisode durable de formation ou de reprise d'études, tentant de dépasser leur déficit de qualification et d'améliorer leurs chances d'intégration pérenne dans l'emploi.

Posséder un diplôme de l'enseignement secondaire apparaît comme un élément facilitant une bonne insertion. 37 % des titulaires d'un diplôme de niveau CAP ou baccalauréat ont un parcours ancré dans l'EDI (rapidement ou tardivement) auxquels s'ajoutent 25 % de jeunes dont le parcours est dominé par l'emploi à durée déterminée. Mais des disparités existent parmi ces diplômés, selon le niveau (3 ou 4) du diplôme, selon son caractère professionnel ou général/technologique et selon le domaine de spécialité qu'il concerne (industrielle ou tertiaire). Par exemple, au regard de la part des jeunes dans une trajectoire en EDI, les titulaires d'un diplôme professionnel de mention industrielle se distinguent de leurs homologues formés dans une spécialité tertiaire qui ont, de leur côté, davantage fait l'expérience de l'EDD. Les diplômés d'un baccalauréat général ou technologique se démarquent des autres diplômés par un recours massif à la formation durant leurs trois premières années de vie active (17 %). Enfin, à ce premier palier de niveau de diplôme, seuls 10 % des jeunes ont une mise au travail délicate où le chômage domine durant la période d'insertion.

Les diplômés bretons de l'enseignement supérieur présentent les trajectoires d'insertion les plus favorables. Leur part dans une trajectoire en EDI est supérieure de 20 points à celle des diplômés de niveau inférieur (57 % contre 37 %), et la trajectoire de chômage n'a concerné que 4 % d'entre eux. Si globalement près de 8 jeunes sur 10 ont une trajectoire dominée par l'emploi (dont 73 % une trajectoire en EDI), au sein de cette sous-population les diplômés de bac+5 et plus se singularisent par une transition école-emploi encore meilleure. L'accès à l'EDI leur a été plus propice (64 %), suivent ensuite les diplômés de bac+2 industriels (58 %), les bac+3/4 (52 %) et les bac+2 tertiaires dont la part frôle les 50 %.

Durant cette période d'insertion, entre l'été 2017 et l'automne 2020, les trajectoires professionnelles des jeunes femmes sont très voisines de celles vécues par les jeunes hommes. Un léger différentiel, de 2 points de pourcentage, semblerait indiquer qu'elles ont moins eu accès à une trajectoire caractérisée par l'EDI (44 % versus 46 %) (tableau 8). L'écart le plus prononcé concerne l'occurrence d'une trajectoire de chômage persistant ou récurrent qui apparaît moins fréquent pour elles (6 % contre 10 %), au contraire d'une trajectoire de retour en formation.

Comparées au niveau national, les trajectoires d'entrée dans la vie active des jeunes Bretons n'apparaissent pas radicalement différentes (tableau 7F). Toutefois, au sein de l'enseignement secondaire, quelques spécificités s'affirment, parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau 3 et sur chaque groupe de spécialité. Près de la moitié des Bretons issus du domaine industriel ont connu une trajectoire d'accès à l'EDI (+10 points de pourcentage par rapport aux données nationales). Un écart de moindre ampleur (+7 points de pourcentage) existe pour les jeunes provenant du tertiaire. Ces écarts peuvent s'expliquer par la part plus importante de jeunes ayant suivi une formation en alternance, notamment dans les spécialités industrielles.

Tableau 7 • Trajectoires d'entrée dans la vie active par niveau de diplôme (%) (Bretagne)

| | Accès rapide et durable à l'EDI | Accès différé à l'EDI | Accès rapide et récurrent à l'EDD | Accès tardif à l'activité | Sortie de l'emploi vers le chômage | Sortie du marché du travail | Chômage persistant ou récurrent | Parcours durable hors du marché du travail | Parcours marqué par un retour en formation |
|--|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|
| Non-diplômés | 7 | 6 | 12 | 8 | 1 | 6 | 21 | 17 | 22 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 22 | 15 | 25 | 5 | 5 | 4 | 10 | 4 | 10 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 26 | 20 | 16 | 7 | 6 | 2 | 13 | 4 | 6 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 22 | 9 | 21 | 5 | 3 | 4 | 23 | 4 | 9 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 31 | 17 | 25 | 5 | 2 | 4 | 10 | 2 | 4 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 21 | 19 | 28 | 4 | 8 | 3 | 6 | 4 | 7 |
| Baccalauréat général et technologique | 18 | 10 | 25 | 5 | 6 | 5 | 7 | 7 | 17 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 37 | 20 | 21 | 5 | 4 | 4 | 4 | 2 | 3 |
| Bac+2 – Industriel | 43 | 15 | 20 | 7 | 3 | 5 | 3 | 2 | 2 |
| Bac+2 – Tertiaire | 26 | 22 | 24 | 5 | 5 | 5 | 7 | 2 | 4 |
| Bac+3/4 | 32 | 20 | 24 | 4 | 5 | 2 | 5 | 3 | 5 |
| Bac+5 et plus | 45 | 19 | 19 | 5 | 3 | 4 | 3 | 1 | 1 |
| Ensemble | 28 | 17 | 22 | 5 | 5 | 4 | 8 | 4 | 7 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 7F • Trajectoires d'entrée dans la vie active par niveau de diplôme (%) (France)

| | Accès rapide et durable à l'EDI | Accès différé à l'EDI | Accès rapide et récurrent à l'EDD | Accès tardif à l'activité | Sortie de l'emploi vers le chômage | Sortie du marché du travail | Chômage persistant ou récurrent | Parcours durable hors du marché du travail | Parcours marqué par un retour en formation |
|---|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|
| Non-diplômés | 5 | 7 | 13 | 11 | 2 | 5 | 33 | 14 | 10 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 22 | 13 | 22 | 7 | 6 | 4 | 14 | 4 | 8 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel</i> | 22 | 14 | 19 | 6 | 5 | 4 | 20 | 5 | 5 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire</i> | 12 | 12 | 20 | 9 | 6 | 5 | 25 | 7 | 4 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel</i> | 31 | 16 | 23 | 5 | 4 | 2 | 12 | 3 | 4 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire</i> | 24 | 15 | 23 | 6 | 6 | 4 | 13 | 3 | 6 |
| <i>Baccalauréat général et technologique</i> | 19 | 9 | 23 | 10 | 6 | 3 | 11 | 5 | 14 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 43 | 19 | 17 | 4 | 5 | 2 | 5 | 2 | 3 |
| <i>Bac+2 – Industriel</i> | 37 | 24 | 20 | 3 | 5 | 2 | 4 | 2 | 3 |
| <i>Bac+2 – Tertiaire</i> | 34 | 18 | 19 | 5 | 6 | 3 | 8 | 2 | 5 |
| <i>Bac+3/4</i> | 38 | 20 | 19 | 4 | 5 | 2 | 5 | 2 | 5 |
| <i>Bac+5 et plus</i> | 49 | 19 | 15 | 4 | 4 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| Ensemble | 30 | 15 | 19 | 6 | 5 | 3 | 12 | 4 | 6 |

Champ : ensemble de la génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 8 • Trajectoires d'entrée dans la vie active par sexe (%) (Bretagne)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---|------------|------------|------------|
| 1- Accès rapide et durable à l'EDI | 30 | 27 | 28 |
| 2- Accès différé à l'EDI | 16 | 17 | 17 |
| 3- Accès rapide et récurrent à l'EDD | 21 | 23 | 22 |
| 4- Accès tardif à l'activité | 5 | 5 | 5 |
| 5- Sortie de l'emploi vers le chômage | 5 | 4 | 5 |
| 6- Sortie du marché du travail | 3 | 5 | 4 |
| 7- Chômage persistant ou récurrent | 10 | 6 | 8 |
| 8- Parcours durable hors du marché du travail | 4 | 5 | 4 |
| 9- Parcours marqué par un retour en formation | 6 | 8 | 7 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 8F • Trajectoires d'entrée dans la vie active par sexe (%) (France)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---|------------|------------|------------|
| 1- Accès rapide et durable à l'EDI | 31 | 28 | 30 |
| 2- Accès différé à l'EDI | 14 | 16 | 15 |
| 3- Accès rapide et récurrent à l'EDD | 19 | 18 | 19 |
| 4- Accès tardif à l'activité | 6 | 7 | 6 |
| 5- Sortie de l'emploi vers le chômage | 4 | 5 | 5 |
| 6- Sortie du marché du travail | 3 | 3 | 3 |
| 7- Chômage persistant ou récurrent | 13 | 11 | 12 |
| 8- Parcours durable hors du marché du travail | 4 | 5 | 4 |
| 9- Parcours marqué par un retour en formation | 5 | 7 | 6 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

Champ : ensemble de la génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

3. Les premiers pas sur le marché du travail

3.1. Le premier emploi selon le niveau du plus haut diplôme

Les destins professionnels des jeunes Bretons sortis de formation en 2017 apparaissent très disparates au cours de leurs trois premières années de vie active. La possession d'un diplôme constitue un facteur déterminant dans ce moment particulier du passage de l'école à l'emploi.

Au cours de cette période d'insertion professionnelle, un jeune sur douze n'a jamais travaillé (8 %) (tableau 9). Si la part des jeunes maintenus hors de l'emploi au cours de ces trois années est très faible parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, et un peu plus conséquente pour les diplômés du secondaire, en revanche elle est substantielle parmi les jeunes Bretons entrés sur le marché du travail sans diplôme : près de 40 % d'entre eux n'ont jamais occupé d'emploi. De même, les diplômés d'une formation de niveau 3 dans une spécialité tertiaire semblent également subir des obstacles dans l'accès au monde professionnel : un jeune sur sept n'a jamais occupé une activité rémunérée dans les trois années suivant la fin des études.

Tableau 9 • Part de jeunes n'ayant pas eu d'emploi au cours des trois années qui ont suivi leur sortie du système scolaire (%) (Bretagne)

| | En % |
|--|-----------|
| Non-diplômés | 39 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 7 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 7 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 15 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 5 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 7 |
| Baccalauréat général et technologique | 7 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 3 |
| Bac+2 – Industriel | 2 |
| Bac+2 – Tertiaire | 3 |
| Bac+3/4 | 3 |
| Bac+5 et plus | 2 |
| Ensemble | 8 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 9F • Part de jeunes n'ayant pas eu d'emploi au cours des trois années qui ont suivi leur sortie du système scolaire (%) (France)

| | En % |
|--|-----------|
| Non-diplômés | 34 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 10 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 12 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 17 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 7 |
| Baccalauréat général et technologique | 10 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 3 |
| Bac+2 – Industriel | 3 |
| Bac+2 – Tertiaire | 4 |
| Bac+3/4 | 4 |
| Bac+5 et plus | 2 |
| Ensemble | 10 |

Champ : ensemble de la génération (746 000 individus).
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Après la fin des études, l'obtention du premier emploi est relativement rapide. En moyenne, les jeunes Bretons commencent à travailler 4 mois après leur sortie du système éducatif (tableau 10). Si les disparités de genre sont faibles, en revanche le niveau de diplôme atteint apparaît clivant : les jeunes non-diplômés mettent presque trois fois plus de temps pour une première mise au travail (11 mois). Pour les diplômés, les durées moyennes selon le niveau du diplôme possédé s'échelonnent de 2 (Bac+5 et plus) à 7 mois (CAP tertiaires).

Tableau 10 • Temps moyen d'accès au premier emploi par genre (en mois) (Bretagne)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | 10 | 14 | 11 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 5 | 5 | 5 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 3 | 8 | 4 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 8 | 6 | 7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 4 | 5 | 4 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 4 | 4 | 4 |
| Baccalauréat général et technologique | 7 | 5 | 6 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 3 | 3 | 3 |
| Bac+2 – Industriel | 3 | 1 | 3 |
| Bac+2 – Tertiaire | 5 | 4 | 4 |
| Bac+3/4 | 3 | 3 | 3 |
| Bac+5 et plus | 2 | 2 | 2 |
| Ensemble | 4 | 4 | 4 |

N.B. Les valeurs selon le genre par niveaux de diplômes fins sont données uniquement à titre indicatif, car les effectifs pour certains niveaux sont faibles.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 10F • Temps moyen d'accès au premier emploi par genre (en mois) (France)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | 12 | 15 | 13 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 6 | 6 | 6 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 5 | 10 | 6 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 9 | 8 | 9 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 4 | 6 | 4 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 5 | 5 | 5 |
| Baccalauréat général et technologique | 6 | 6 | 6 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 3 | 3 | 3 |
| Bac+2 – Industriel | 3 | 4 | 3 |
| Bac+2 – Tertiaire | 4 | 3 | 3 |
| Bac+3/4 | 3 | 2 | 3 |
| Bac+5 et plus | 3 | 3 | 3 |
| Ensemble | 5 | 5 | 5 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi (675 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les premiers emplois des jeunes Bretons correspondent, dans le tiers des cas, à une entrée directe en emploi à durée indéterminée (EDI). Ceux-ci correspondent pour l'essentiel à des embauches en tant que salarié avec un contrat à durée indéterminée (CDI) ou avec le statut de fonctionnaire (31 %), très rarement à une installation à son compte avec un statut d'indépendant (3 %) (tableau 11). Le reste des jeunes qui débutent, intègrent leur premier emploi avec un contrat temporaire (66 %). Ils correspondent majoritairement à un contrat à durée déterminée (CDD) classique (48 %) ; mais peuvent prendre la forme d'un contrat d'intérimaire (pour 16 %

d'entre eux) ou de contrats adossés à une mesure publique pour l'emploi, c'est-à-dire un contrat aidé⁷ (2 %). Cette ventilation des formes d'emploi se caractérise différemment selon le niveau de diplôme atteint par les jeunes Bretons pendant leur scolarité.

Les difficultés d'accès à l'emploi des non-diplômés, caractérisées par une durée d'accès plus longue, se doublent du poids plus élevé des contrats aidés (13 %) et de l'intérim (27 %) lors de leur première embauche, marquant une précarité spécifique. 17 % accèdent dès leur premier contrat à l'emploi stable (un CDI), le dernier tiers débutant en CDD. Parmi les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, plus d'un sur quatre est embauché directement sur un emploi stable. Le CDD s'impose néanmoins comme la forme modale d'embauche pour le premier emploi (48 %). L'intérim concerne un jeune sur cinq et peut constituer un tremplin dans la mise en œuvre de savoirs scolaires dans la sphère professionnelle et par la mise en contact qu'elle facilite avec de potentiels employeurs. Les contrats aidés concernent très peu de jeunes diplômés du secondaire. Les jeunes formés dans les spécialités industrielles ont plus souvent eu un premier emploi en intérim par rapport à ceux formés pour des métiers du tertiaire. Les diplômés de niveau 3 dans l'industrie ont, de leur côté, plus largement bénéficié d'un contrat aidé (6 %). Pour les sortants diplômés de l'enseignement supérieur, le premier contrat de travail est plus fréquemment en CDI (36 %), les CDD restant majoritaires (49 %). L'intérim est une forme d'emploi pour un jeune sur dix et particulièrement pour les diplômés de bac+2 des filières industrielle et tertiaire qui s'en saisissent respectivement dans 26 % et 17 % des cas.

La distribution du premier contrat de travail des jeunes Bretons s'écarte peu de celle des jeunes de la France entière (tableau 11F). Le poids légèrement plus élevé des emplois à durée indéterminée au niveau national est alimenté par davantage de jeunes vivant une première expérience professionnelle en CDI ou avec le statut de fonctionnaire. Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes Bretons débutent moins fréquemment en EDI avec un écart variant de 3 à 5 points.

Tableau 11 • Type de contrat à l'embauche du premier emploi (%) (Bretagne)

| | Non salarié | CDI - Fonctionnaire | Contrat aidé | CDD | Intérim | Ensemble |
|--|-------------|---------------------|--------------|-----|---------|----------|
| Non-diplômés | | 17 | 13 | 43 | 27 | 100 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 2 | 26 | 3 | 48 | 21 | 100 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 1 | 31 | 6 | 38 | 24 | 100 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 6 | 26 | 5 | 49 | 14 | 100 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 1 | 28 | 1 | 42 | 28 | 100 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 2 | 24 | 3 | 55 | 16 | 100 |
| Baccalauréat général et technologique | 2 | 25 | 2 | 49 | 22 | 100 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 4 | 36 | 1 | 49 | 10 | 100 |
| Bac+2 – Industriel | | 37 | 0 | 37 | 26 | 100 |
| Bac+2 – Tertiaire | 3 | 30 | 3 | 47 | 17 | 100 |
| Bac+3/4 | 1 | 33 | 2 | 55 | 9 | 100 |
| Bac+5 et plus | 6 | 42 | 0 | 46 | 6 | 100 |
| Ensemble | 3 | 31 | 2 | 48 | 16 | 100 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

⁷ L'enquête Génération a pu recenser les formes contractuelles suivantes : les contrats de professionnalisation, les contrats d'apprentissage, les CUI-CAE (contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi) et PEC (parcours emploi compétence), les emplois d'avenir.

Tableau 11F • Type de contrat à l'embauche du premier emploi (%) (France)

| | Non salarié | CDI - Fonctionnaire | Contrat aidé | CDD | Intérim | Ensemble |
|---|-------------|---------------------|--------------|-----------|-----------|------------|
| Non-diplômés | 4 | 18 | 9 | 42 | 27 | 100 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 3 | 28 | 4 | 46 | 19 | 100 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel</i> | 2 | 31 | 3 | 38 | 26 | 100 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire</i> | 2 | 24 | 7 | 52 | 15 | 100 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel</i> | 4 | 30 | 2 | 38 | 26 | 100 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire</i> | 2 | 27 | 4 | 53 | 14 | 100 |
| <i>Baccalauréat général et technologique</i> | 3 | 28 | 4 | 48 | 17 | 100 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 4 | 41 | 1 | 45 | 9 | 100 |
| <i>Bac+2 – Industriel</i> | 3 | 34 | 1 | 35 | 27 | 100 |
| <i>Bac+2 – Tertiaire</i> | 3 | 33 | 1 | 48 | 15 | 100 |
| <i>Bac+3/4</i> | 5 | 34 | 1 | 51 | 9 | 100 |
| <i>Bac+5 et plus</i> | 4 | 49 | 1 | 41 | 5 | 100 |
| Ensemble | 3 | 34 | 3 | 45 | 15 | 100 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi (675 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

À l'embauche, au premier emploi, la rémunération médiane s'élève à 1300 euros net, primes incluses. Celle-ci s'accroît selon le niveau de diplôme (tableau 12). Les plus diplômés touchent une rémunération supérieure environ de 40 % à celle des jeunes non-diplômés. Sans surprise, des écarts de revenus du travail se présentent entre les femmes et les hommes, à l'avantage de ces derniers. Sur l'ensemble des premiers emplois, les jeunes Bretons perçoivent une rémunération supérieure de 5,6 % à celle des jeunes Bretonnes. Mais c'est parmi les diplômés de l'enseignement supérieur que l'écart est le plus important, avec +12,7 % en faveur des hommes, quand il est de +9,5 % parmi les jeunes sans diplôme et écart le plus faible, de +4,1 % parmi les diplômés de l'enseignement secondaire.

Comparés à l'ensemble des jeunes de la Génération 2017, les jeunes Bretons perçoivent un niveau de rémunération similaire lors de leur premier emploi (tableau 12F). Seuls les possesseurs d'un Bac+3/4 ou d'un Bac+5 et plus présentent un revenu médian inférieur à la valeur nationale. Dans cette vision, les écarts par genre ne sont pas pertinents statistiquement.

Tableau 12 • Rémunération médiane à l'embauche du premier emploi par genre (en euros) (Bretagne)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Non-diplômés | 1 150 | 1 050 | 1 150 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 1 250 | 1 200 | 1 200 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 1 300 | 1 200 | 1 300 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 1 150 | 1 200 | 1 200 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 1 300 | 1 250 | 1 300 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 1 290 | 1 200 | 1 200 |
| Baccalauréat général et technologique | 1 200 | 1 130 | 1 180 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 1 500 | 1 330 | 1 400 |
| Bac+2 – Industriel | 1 400 | 1 200 | 1 380 |
| Bac+2 – Tertiaire | 1 300 | 1 200 | 1 210 |
| Bac+3/4 | 1 400 | 1 260 | 1 300 |
| Bac+5 et plus | 1 700 | 1 560 | 1 650 |
| Ensemble | 1 310 | 1 240 | 1 300 |

N.B. Les valeurs selon le genre par niveaux de diplômes fins sont données uniquement à titre indicatif, car les effectifs pour certains niveaux sont faibles.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 12F • Rémunération médiane du travail à l'embauche du premier emploi (en euros) (France)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Non-diplômés | 1 200 | 970 | 1 160 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 1 240 | 1 150 | 1 200 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 1 240 | 1 150 | 1 200 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 1 200 | 1 100 | 1 150 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 1 300 | 1 200 | 1 300 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 1 250 | 1 170 | 1 200 |
| Baccalauréat général et technologique | 1 200 | 1 170 | 1 190 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 1 600 | 1 440 | 1 500 |
| Bac+2 – Industriel | 1 400 | 1 300 | 1 400 |
| Bac+2 – Tertiaire | 1 300 | 1 210 | 1 240 |
| Bac+3/4 | 1 430 | 1 350 | 1 400 |
| Bac+5 et plus | 1 900 | 1 700 | 1 790 |
| Ensemble | 1 350 | 1 260 | 1 300 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi (675 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Au-delà de l'embauche dans le premier emploi, souvent sur statut à durée déterminée, l'accès à l'emploi stable peut survenir plus tardivement, au cours des trois premières années de vie active, soit à la suite d'une évolution interne du contrat proposé au moment du renouvellement de l'EDD, soit à la suite d'une mobilité externe et d'un changement d'employeur. La durée mise pour cet accès constitue également un autre indicateur éclairant de l'insertion des jeunes. Rappelons que l'emploi stable se résume ici à toute forme d'emploi correspondant à un statut d'indépendant, un contrat à durée indéterminée ou au statut de fonctionnaire. L'emploi à durée indéterminée a concerné 22 000 individus parmi les 32 000 Bretons ayant travaillé au cours de leurs trois premières années de vie active (soit environ 7 jeunes sur 10). En moyenne ils ont obtenu un tel emploi dans

les 10 mois suivant la fin de leur formation ; ce temps d'accès variant, comme au niveau national, de 8 mois pour les plus dotés scolairement (Bac+5 et plus) à près d'une année et demie pour les jeunes au bas de la hiérarchie des diplômes (tableau 13).

Tableau 13 • Temps moyen d'accès au premier emploi à durée indéterminée par genre (en mois) (Bretagne)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | 13 | 21 | 17 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 12 | 11 | 12 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 10 | 15 | 10 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 10 | 14 | 12 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 11 | 12 | 11 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 12 | 13 | 13 |
| Baccalauréat général et technologique | 15 | 7 | 11 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 9 | 9 | 9 |
| Bac+2 – Industriel | 12 | 6 | 10 |
| Bac+2 – Tertiaire | 13 | 10 | 12 |
| Bac+3/4 | 8 | 11 | 10 |
| Bac+5 et plus | 8 | 8 | 8 |
| Ensemble | 10 | 10 | 10 |

N.B. Les valeurs selon le genre par niveaux de diplômes fins sont données uniquement à titre indicatif, car les effectifs pour certains niveaux sont faibles.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée (22 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 13F • Temps moyen d'accès au premier emploi à durée indéterminée par genre (en mois) (France)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | 17 | 21 | 18 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 12 | 12 | 12 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 11 | 14 | 12 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 13 | 16 | 15 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 10 | 12 | 10 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 12 | 11 | 11 |
| Baccalauréat général et technologique | 13 | 11 | 12 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 8 | 9 | 9 |
| Bac+2 – Industriel | 9 | 12 | 10 |
| Bac+2 – Tertiaire | 10 | 10 | 10 |
| Bac+3/4 | 8 | 10 | 9 |
| Bac+5 et plus | 7 | 9 | 8 |
| Ensemble | 10 | 11 | 10 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée (478 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Le premier emploi à durée indéterminée (EDI) apparaît comme un événement majeur dans le début de vie professionnelle de ces jeunes. Ce premier emploi est d'une durée conséquente (deux années en moyenne) soulignant son caractère potentiellement formatif en termes d'acquisition d'expérience, et pour 60 % des jeunes Bretons celui-ci a toujours cours environ trois ans après la sortie de formation (en octobre 2020). Selon le niveau de diplôme, la durée moyenne de ce premier EDI varie peu, oscillant entre une valeur minimale de 22 mois et une valeur maximale de 28 mois (tableau 14). Les non-diplômés apparaissent et ne se différencient guère, sur cet indicateur, des autres jeunes.

Si cet emploi est associé à un temps plein dans plus de huit cas sur dix, force est de constater que tous les jeunes n'exercent pas dans un cadre « normé », c'est-à-dire avec une association EDI/temps plein correspondant à la figure dominante sur le marché du travail. La prise en compte de la quotité du temps de travail met en exergue un clivage selon le niveau de diplôme. Les jeunes non-diplômés en EDI sont bien moins souvent à temps plein (63 % des cas), soit un écart de 23 points de pourcentage par rapport aux jeunes sortis diplômés du supérieur et 13 points par rapport aux jeunes diplômés du secondaire.

Le degré de qualification professionnelle offre un éclairage complémentaire sur les conditions d'exercice lors de ce premier EDI. Une mesure simplifiée d'une correspondance entre le niveau d'études et le niveau de qualification professionnelle⁸ de l'emploi indique que 68 % des jeunes Bretons ne seraient pas déclassés professionnellement à l'embauche de leur premier emploi. Ce constat n'est pas homogène selon le niveau du diplôme atteint et la spécialité préparée. S'opposent, aux extrêmes, les diplômés de formation industrielle de niveau 4 (74 % d'emplois non déclassés) et les diplômés de l'enseignement supérieur court des spécialités tertiaires (42 % d'emplois non déclassés). Dans le secondaire, les sortants du domaine industriel semblent bénéficier plus facilement d'opportunités professionnelles en adéquation avec leur niveau de diplôme et dans le spectre des métiers ciblés par leur formation que les jeunes qui se sont orientés dans le tertiaire. Ce constat est valide également pour les diplômés au niveau Bac+2.

Tableau 14 • Caractéristiques du premier emploi à durée indéterminée (Bretagne)

| | Ancienneté moyenne dans l'emploi (en mois) | Emploi occupé à la date d'enquête (%) | Emploi à temps plein (%) | Emploi non déclassé (%) | Revenu médian (en euros) |
|--|--|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Non-diplômés | 22 | 52 | 63 | - | 1 205 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 24 | 56 | 76 | 71 | 1 380 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 24 | 57 | 89 | 61 | 1 435 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 27 | 61 | 66 | 55 | 1 210 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 28 | 68 | 84 | 74 | 1 500 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 22 | 53 | 75 | 65 | 1 300 |
| Baccalauréat général et technologique | 23 | 50 | 68 | - | 1 365 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 26 | 62 | 86 | 61 | 1 725 |
| Bac+2 – Industriel | 28 | 67 | 96 | 54 | 1 600 |
| Bac+2 – Tertiaire | 22 | 48 | 85 | 42 | 1 380 |
| Bac+3/4 | 25 | 61 | 81 | 63 | 1 515 |
| Bac+5 et plus | 27 | 68 | 88 | 67 | 2 040 |
| Ensemble | 25 | 60 | 81 | 68 | 1 500 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée (22 000 individus).
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

⁸ Cette estimation est réalisée à partir du niveau de diplôme de l'individu et du codage de la profession exercée dans la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles de l'Insee au niveau le plus détaillé. Est considéré comme non-déclassé tout individu dont la qualification de l'emploi n'est pas inférieure à son niveau d'études d'un point de vue « théorique ». À titre d'exemple, un diplômé de CAP ou de bac professionnel qui exercent en qu'ouvrier ou employé non qualifié sera considéré comme « déclassé » professionnellement. De même, un diplômé de bac+5 qui occupe un emploi correspondant à la catégorie des professions intermédiaires sera considéré comme « déclassé ».

Tableau 14F • Caractéristiques de l'emploi à durée indéterminée (France)

| | Ancienneté moyenne dans l'emploi (en mois) | Emploi occupé à la date d'enquête (%) | Emploi à temps plein (%) | Emploi non déclassé (%) | Revenu médian (en euros) |
|---|--|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Non-diplômés | 16 | 48 | 60 | - | 1 200 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 23 | 53 | 73 | 70 | 1 320 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel</i> | 22 | 50 | 82 | 67 | 1 355 |
| <i>CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire</i> | 21 | 57 | 69 | 45 | 1 200 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel</i> | 26 | 61 | 82 | 69 | 1 485 |
| <i>Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire</i> | 23 | 53 | 72 | 68 | 1 300 |
| <i>Baccalauréat général et technologique</i> | 21 | 49 | 67 | - | 1 300 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 26 | 62 | 85 | 66 | 1 850 |
| <i>Bac+2 – Industriel</i> | 28 | 66 | 88 | 61 | 1 635 |
| <i>Bac+2 – Tertiaire</i> | 24 | 55 | 79 | 43 | 1 420 |
| <i>Bac+3/4</i> | 26 | 61 | 81 | 72 | 1 650 |
| <i>Bac+5 et plus</i> | 27 | 64 | 89 | 70 | 2 175 |
| Ensemble | 24 | 58 | 79 | 72 | 1 560 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée (478 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

3.2. Secteur d'activité du premier employeur

Au premier emploi, quatre secteurs d'activité regroupent la moitié des jeunes Bretons. Par ordre d'importance, ils se concentrent dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles (17 %), le secteur de l'industrie manufacturière, des industries extractives & autres (13 %), les activités de la santé humaine et de l'action sociale (11 %) et les activités de l'hébergement et de la restauration (9 %).

Les conditions d'emploi à l'embauche sont assez disparates selon les secteurs et renvoient à des pratiques de recrutement et modes sectoriels de gestion de la main d'œuvre (tableau 15). Les caractéristiques des emplois offerts sont également, pour partie, corrélées aux disparités de profil des individus embauchés en termes de capital humain. Parmi les quatre secteurs principaux précités, l'EDI se retrouve davantage dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (42 %). En revanche, dans les trois autres secteurs les plus représentés, la part des jeunes en emploi stable s'échelonne entre 20 % et 35 %. L'intérim s'avère le mode de recrutement dominant dans le secteur de l'industrie manufacturière, des industries extractives & autres, et concerne 49 % des jeunes. Dans les autres secteurs, l'emploi précaire basé sur l'usage de contrat à durée déterminée est majoritaire, en particulier dans le domaine de la santé humaine et l'action sociale où il représente 64 % des embauches. Globalement, les modes de recrutements peuvent se distinguer par l'usage différencié des statuts, mais une convergence se retrouve dans le recours aux contrats courts, *i.e.* les emplois dont la durée n'excède pas trois mois ; ceux-ci représentent, parmi les 4 principaux secteurs, de 18 % à 34 % des emplois.

Tableau 15 • Principaux secteurs d'embauche au premier emploi et caractéristiques de l'emploi (Bretagne)

| | % | En emploi à durée indéterminée | En intérim | En emploi à durée déterminée | A temps partiel | En contrat court | Revenu médian |
|--|------------|--------------------------------|------------|------------------------------|-----------------|------------------|---------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | 3 | 18 | 18 | 64 | 18 | 30 | 1 200 |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 13 | 20 | 49 | 31 | 13 | 23 | 1 400 |
| Construction | 5 | 43 | 18 | 39 | 23 | 12 | 1 315 |
| Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles | 17 | 35 | 15 | 50 | 26 | 26 | 1 200 |
| Transports et entreposage | 2 | 17 | 41 | 42 | 12 | 15 | 1 300 |
| Hébergement et restauration | 9 | 42 | 6 | 52 | 47 | 34 | 1 130 |
| Information et communication | 4 | 67 | 3 | 30 | 7 | 4 | 1 650 |
| Activités financières et d'assurance | 3 | 41 | 19 | 40 | 9 | 21 | 1 425 |
| Activités immobilières | 3 | 61 | 9 | 30 | 43 | 21 | 1 150 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 8 | 48 | 6 | 46 | 6 | 15 | 1 450 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 6 | 25 | 24 | 51 | 27 | 21 | 1 200 |
| Administration publique | 6 | 27 | 4 | 69 | 23 | 16 | 1 315 |
| Enseignement | 4 | 27 | 6 | 67 | 36 | 10 | 1 200 |
| Santé humaine et action sociale | 11 | 23 | 3 | 74 | 24 | 18 | 1 380 |
| Autres activités de services | 6 | 28 | 4 | 68 | 25 | 19 | 1 200 |
| Ensemble | 100 | 33 | 16 | 51 | 23 | 21 | 1 300 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 15F • Principaux secteurs d'embauche au premier emploi et caractéristiques de l'emploi (France)

| | % | En emploi à durée indéterminée | En intérim | En emploi à durée déterminée | A temps partiel | En contrat court | Revenu médian |
|--|------------|--------------------------------|------------|------------------------------|-----------------|------------------|---------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | 2 | 33 | 11 | 56 | 22 | 32 | 1 175 |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 11 | 26 | 44 | 30 | 13 | 20 | 1 420 |
| Construction | 4 | 41 | 24 | 35 | 14 | 12 | 1 400 |
| Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles | 16 | 36 | 14 | 50 | 30 | 24 | 1 200 |
| Transports et entreposage | 5 | 26 | 44 | 30 | 15 | 25 | 1 320 |
| Hébergement et restauration | 9 | 46 | 6 | 48 | 36 | 25 | 1 175 |
| Information et communication | 4 | 63 | 3 | 34 | 10 | 10 | 1 730 |
| Activités financières et d'assurance | 3 | 38 | 14 | 48 | 12 | 13 | 1 600 |
| Activités immobilières | 3 | 55 | 7 | 38 | 46 | 22 | 1 100 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 9 | 55 | 7 | 38 | 8 | 10 | 1 650 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 4 | 30 | 22 | 48 | 29 | 21 | 1 215 |
| Administration publique | 6 | 23 | 3 | 74 | 21 | 13 | 1 300 |
| Enseignement | 5 | 36 | 1 | 63 | 37 | 13 | 1 250 |
| Santé humaine et action sociale | 10 | 27 | 5 | 68 | 27 | 18 | 1 365 |
| Autres activités de services | 8 | 34 | 5 | 61 | 38 | 20 | 1 190 |
| Ensemble | 100 | 37 | 15 | 48 | 24 | 19 | 1 300 |

Champ : ensemble de la génération ayant eu au moins un emploi (675 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

4. Parcours sur les trois premières années de vie active

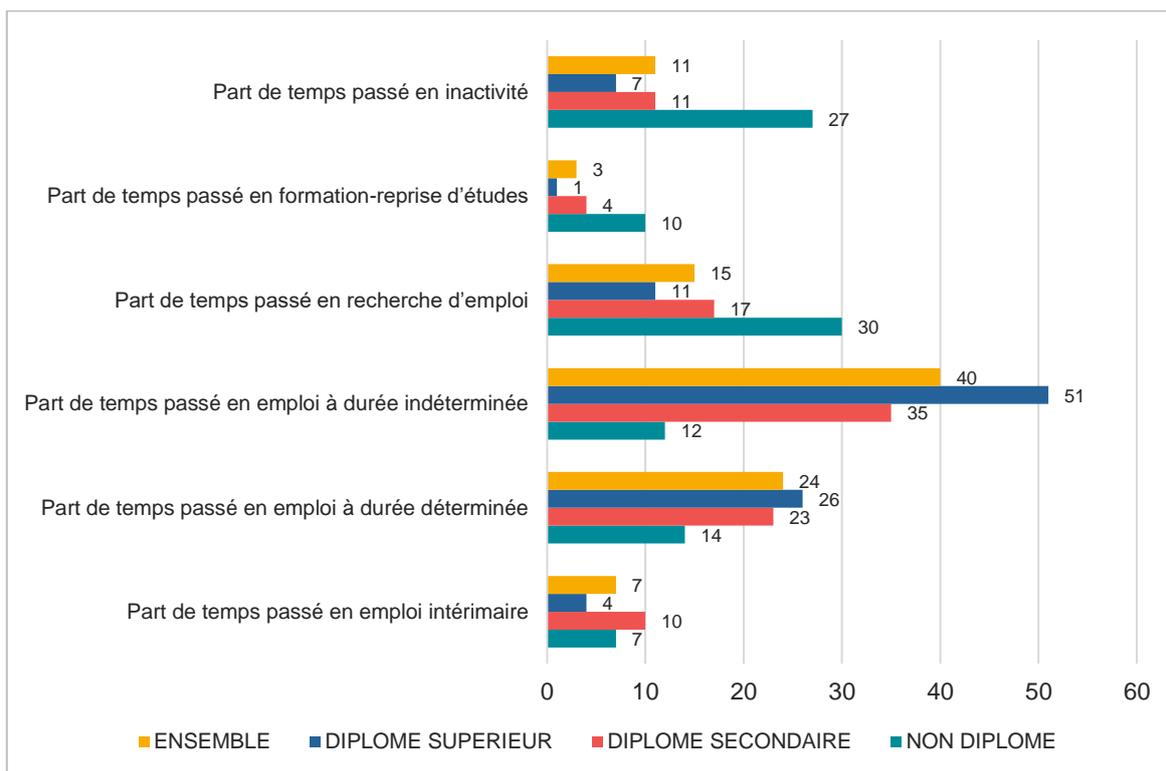
Durant les trois années suivant leur sortie de formation en 2017, les jeunes Bretons ont passé la majorité de leur temps en emploi à durée indéterminée (40 % du temps) ou à durée déterminée (24 %) (figure 10). C'est le cas en particulier des diplômés de l'enseignement supérieur qui ont passé durant cette période 51 % de leur temps dans un emploi pérenne (EDI) contre 35 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire. Cette proportion tombe à 12 % pour les non-diplômés. Pour ces derniers, le parcours professionnel depuis l'entrée dans la vie active a davantage été marqué par l'inactivité, la recherche d'emploi ou la reprise d'études, que celui du reste de la population. En effet, ils ont passé 27 % de leur temps en inactivité, contre respectivement 11 % et 7 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, ils ont été au chômage pendant une durée cumulée représentant 30 % de la période (11 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur). Aussi, au cours de ces trois années de vie active, les non-diplômés (7 %), et en particulier les diplômés du secondaire (10 %), ont passé plus souvent leur temps en emploi intérimaire que les diplômés du supérieur (4 %).

Ces résultats, traduisant notamment le rôle protecteur du diplôme contre les situations de NEET (chômage ou inactivité), sont également observés au niveau national, mais dans des proportions relativement différentes (figure 10F). Si dans l'ensemble, les jeunes Bretons ont passé presque autant de temps dans un emploi pérenne (40 %) que l'ensemble des jeunes sortants de la génération (41 %), ils ont cependant consacré une partie plus faible de leur temps à la recherche d'emploi que les autres : 15 % contre 19 %, soit un écart de 4 points. Cette différence s'accroît lorsque la comparaison porte sur les non-diplômés (30 % contre 40 %, soit un écart de 10 points). Concernant les autres indicateurs, c'est-à-dire les parts de temps passé en emploi intérimaire, en inactivité, en formation ou en reprise d'études, on observe des taux à peu près équivalents entre les jeunes sortant des établissements de la région Bretagne et ceux sortant de l'ensemble des établissements présents sur le territoire français.

Les difficultés observées chez les non-diplômés depuis leur entrée dans la vie active sont confirmées par l'indicateur du nombre de séquences d'emploi : 39 % d'entre eux n'en ont déclaré aucune durant cette période, autrement dit n'ont jamais été en emploi l'équivalent d'un mois plein durant les trois années qui ont suivi leur sortie de formation (tableau 16). Cette part descend à 3 % pour les diplômés bretons de l'enseignement supérieur. À l'inverse, comme l'ont montré précédemment les indicateurs concernant les parts de temps passé en EDD et en EDI, les jeunes diplômés connaissent davantage d'expériences d'emplois que les non-diplômés. Par exemple, 28 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont connu deux séquences d'emploi contre respectivement 23 % et 18 % des diplômés de l'enseignement secondaire et des non-diplômés ; les diplômés du secondaire étant à leur tour les plus nombreux à connaître au moins 4 séquences d'emploi (18 % contre 11 % pour les diplômés du supérieur et 9 % pour les non-diplômés). Ces constats sont identiques pour l'ensemble des jeunes sortant du système éducatif à l'échelle nationale (tableau 16F).

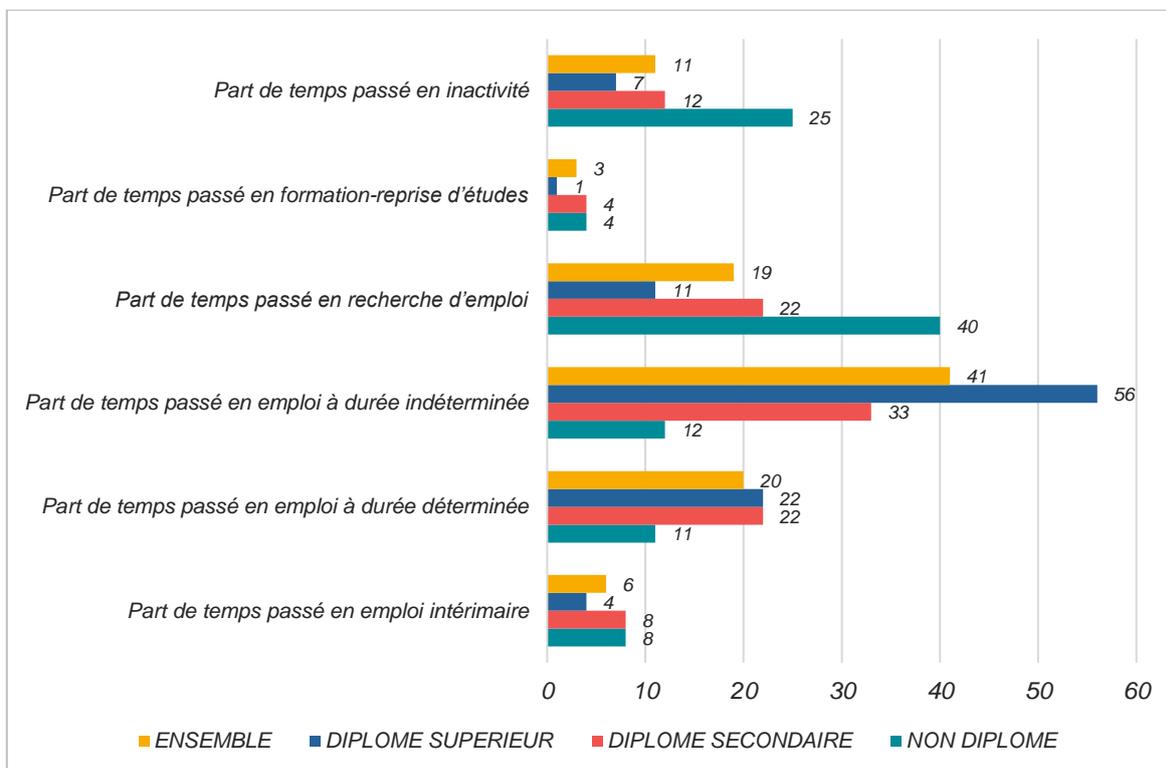
Au moment de l'enquête, environ 6 000 jeunes Bretons déclaraient être à la recherche d'un emploi. Leur zone de prospection se situait principalement dans leur département (80 %), leur commune (74 %) et leur région (64 %). 25 % de ces jeunes menaient leur recherche d'emploi dans d'autres régions et seuls 13 % d'entre eux ont élargi leur périmètre d'investigation en dehors du territoire français. Cette hiérarchie observée chez les jeunes de la région, quel que soit leur niveau de diplôme (tableau 17) est similaire à celle constatée pour l'ensemble des sortants de la génération, qui semblent en effet privilégier majoritairement les emplois à proximité de leur lieu de résidence au moment de leur recherche d'emploi (tableau 17F). Toutefois, les résultats nationaux indiquent que les jeunes sont en général légèrement plus disposés que les jeunes Bretons à explorer des opportunités d'emploi dans des régions autres que la leur (29 % contre 25 %) et à l'étranger (15 % contre 13 %). Cette disposition à la mobilité professionnelle reste particulièrement marquée, au niveau national comme au niveau régional, chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

Figure 10 • Part du temps passé dans les situations suivantes au cours des trois premières années de vie active (%) (Bretagne)



Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 10F • Part du temps passé dans les situations suivantes au cours des trois premières années de vie active (%) (France)



Champ : ensemble des jeunes sortants de la Génération (746 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 16 • Nombre de séquence d'emploi (%) (Bretagne)

| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 et plus | Ensemble |
|------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|
| Non-diplômés | 39 | 24 | 18 | 10 | 6 | 3 | 100 |
| Diplômés du secondaire | 7 | 37 | 23 | 15 | 10 | 8 | 100 |
| Diplômés du supérieur | 3 | 42 | 28 | 16 | 6 | 5 | 100 |
| ENSEMBLE | 8 | 38 | 25 | 15 | 8 | 6 | 100 |

Lecture : 38 % des jeunes ont connu une séquence d'emploi au cours des trois années suivant leur sortie de formation.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 16F • Nombre de séquence d'emploi (%) (France)

| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 et plus | Ensemble |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|
| Non-diplômés | 35 | 29 | 19 | 10 | 4 | 3 | 100 |
| Diplômés du secondaire | 10 | 35 | 25 | 15 | 8 | 7 | 100 |
| Diplômés du supérieur | 3 | 44 | 30 | 14 | 5 | 4 | 100 |
| ENSEMBLE | 10 | 39 | 26 | 14 | 6 | 5 | 100 |

Lecture : 39 % des jeunes ont connu une séquence d'emploi au cours des trois années suivant leur sortie de formation.

Champ : ensemble des jeunes sortants de la Génération (746 000 individus)

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021

Tableau 17 • Zone géographique de la recherche d'emploi (%) (Bretagne)

| | Dans votre commune | Dans votre département | Dans votre région | Dans d'autres régions | À l'étranger |
|------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|--------------|
| Non-diplômés | 78 | 82 | 72 | 22 | 15 |
| Diplômés du secondaire | 74 | 80 | 62 | 21 | 10 |
| Diplômés du supérieur | 72 | 79 | 62 | 35 | 17 |
| ENSEMBLE | 74 | 80 | 64 | 25 | 13 |

N.B. Le détail par niveau de diplôme est donné à titre indicatif uniquement, car les effectifs sont faibles.

Lecture : parmi les jeunes en recherche d'emploi au moment de l'enquête, 74 % ont prospecté dans leur commune.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne en recherche d'emploi au moment de l'enquête (6 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 17F • Zone géographique de la recherche d'emploi (%) (France)

| | Dans votre commune | Dans votre département | Dans votre région | Dans d'autres régions | À l'étranger |
|------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|--------------|
| Non-diplômés | 76 | 81 | 72 | 27 | 13 |
| Diplômés du secondaire | 74 | 80 | 65 | 27 | 12 |
| Diplômés du supérieur | 70 | 77 | 62 | 35 | 22 |
| ENSEMBLE | 73 | 79 | 66 | 29 | 15 |

Lecture : parmi les jeunes en recherche d'emploi au moment de l'enquête, 73 % d'entre eux ont prospecté dans leur commune.

Champ : ensemble des jeunes de la génération en recherche d'emploi au moment de l'enquête (142 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

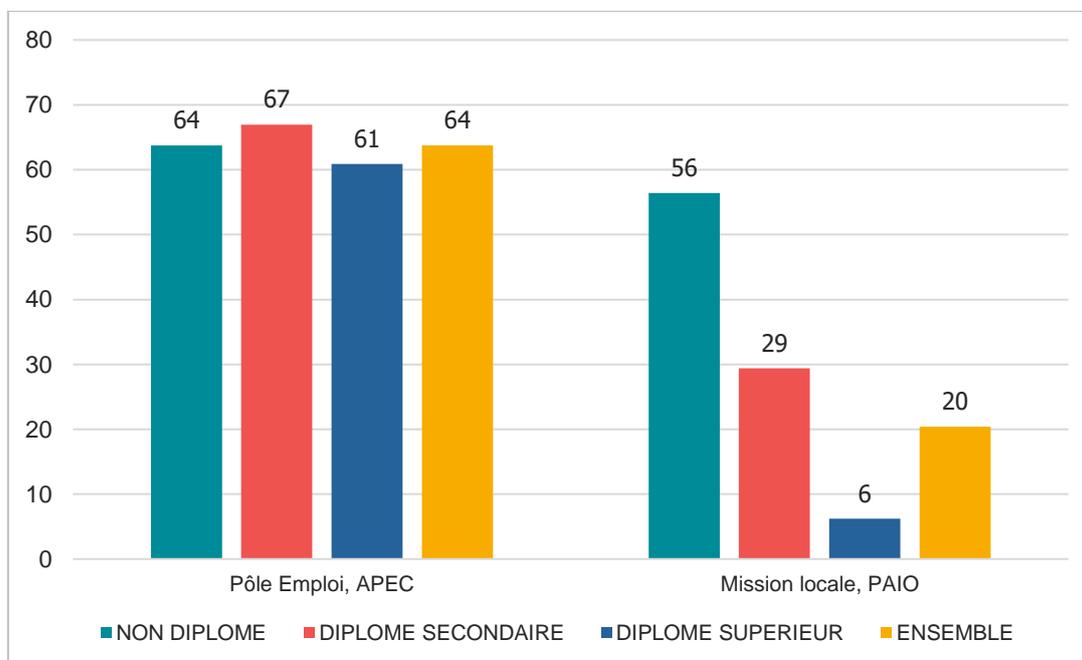
L'entrée dans la vie active apparaît donc ne pas être systématiquement un long fleuve tranquille pour les jeunes sortant de formation. Afin de surmonter d'éventuelles difficultés d'insertion professionnelle, 64 % se sont inscrits à Pôle emploi ou à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) et 20 % à une mission locale ou à une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) (figure 11). Ces proportions sont comparables à celles observées au niveau national : les jeunes de l'ensemble de la génération sont en effet 61 % à s'être inscrits à Pôle emploi ou à l'Apec, et 23 % à une mission locale ou une PAIO (figure 11F).

Les jeunes Bretons qui ont recours à la mission locale ou à la PAIO présentent des profils différents en termes de niveau d'éducation de ceux et celles qui se sont adressés à Pôle emploi ou à l'APEC durant cette période. Le premier type d'organisme concerne, au premier chef, du fait des missions et les programmes qu'il porte, les non-diplômés (56 % d'entre eux y déclarent une inscription à un moment donné de leur parcours) (figure 11), alors que le second s'adresse à tous les niveaux, particulièrement aux diplômés de l'enseignement secondaire (67 % d'entre eux ont déclaré s'y être inscrits).

Les jeunes en situation de précarité, notamment ceux qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (communément appelés les NEET), peuvent bénéficier auprès de la mission locale d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)⁹ ou de la garantie jeunes (GJ), qui constitue une déclinaison spécifique du PACEA. Ainsi, parmi l'ensemble des jeunes Bretons qui ont eu recours au moins une fois à la mission locale depuis leur sortie de formation, 14 % ont déclaré avoir bénéficié d'un PACEA, et 24 % de la garantie jeunes (tableau 18). Ces proportions sont plus faibles que celles constatées au niveau national (tableau 18F), puisque 18 % et 32 % des sortants de l'ensemble de la génération ont respectivement déclaré avoir bénéficié du PACEA (soit 4 points d'écart) et de la garantie jeunes (soit 8 points d'écart). Des disparités sont toutefois observables selon le niveau d'éducation : sur le plan régional, comme sur le plan national, ce sont les diplômés de l'enseignement secondaire et les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme qui ont le plus souvent déclaré avoir eu recours à ces types de contrat.

Le service civique, à la différence des dispositifs cités précédemment, se veut avant tout un levier d'insertion sociale pour l'individu et non pas un outil de la politique de l'emploi, de formation, ou de mise en application des compétences. Il est en effet pensé et proposé comme un engagement citoyen et volontaire du jeune sur une mission d'intérêt général couvrant un des neuf domaines reconnus prioritaires pour la nation (solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence). Ainsi, parmi l'ensemble des jeunes sortant des établissements de la région, 8 % ont effectué un service civique (tableau 18). Ce chiffre, semblable à celui observé au niveau national (9 %) (tableau 18F), varie selon le niveau de diplôme. Au niveau de la région, comme sur l'ensemble du territoire français, ce sont les non-diplômés et les diplômés de l'enseignement secondaire qui ont le plus souvent effectué une mission de service civique.

Figure 11 • Recours PAIO/Mission locale, Pôle emploi/APEC (%) (Bretagne)

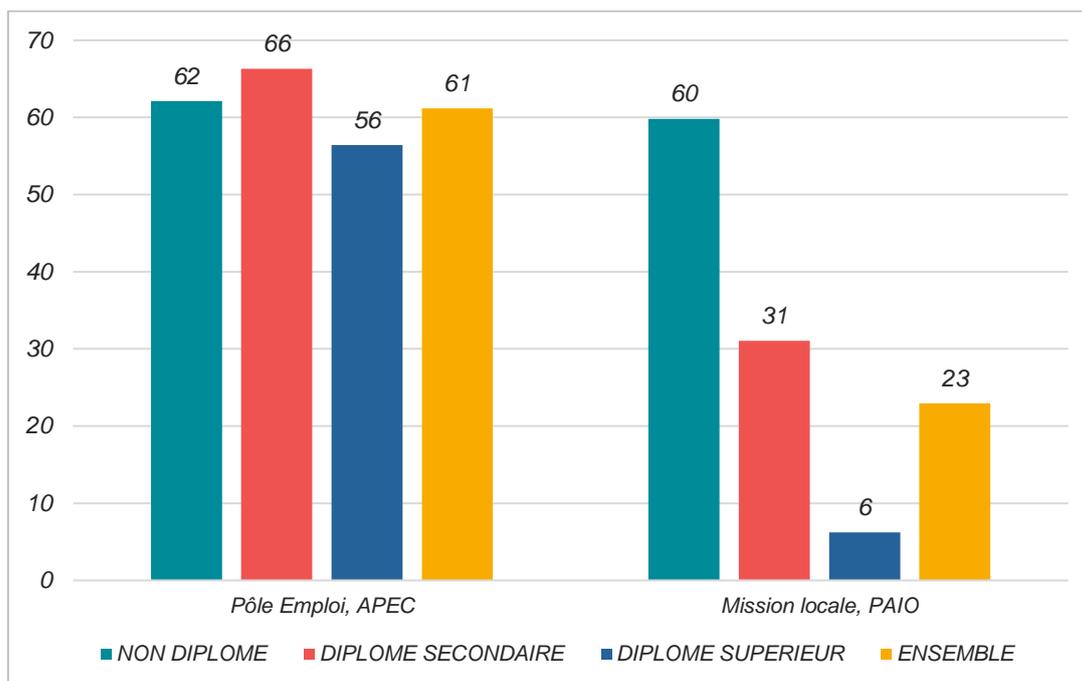


Lecture : 64 % des sortants de la Génération se sont inscrits à Pôle emploi ou à l'APEC au cours des trois années qui ont suivi leur sortie du système scolaire.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

⁹ Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) a remplacé le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), à partir de 2016-2017.

Figure 11F • Recours PAIO/Mission locale, Pôle emploi/APEC (%) (France)

Lecture : 61 % des sortants de la Génération se sont inscrits à Pôle emploi ou à l'APEC au cours des trois années qui ont suivi leur sortie du système scolaire.

Champ : ensemble des jeunes sortants de la Génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 18 • Dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (%) (Bretagne)

| | Garantie jeunes | Civis ou Pacea | Service Civique* |
|------------------------|-----------------|----------------|------------------|
| Non-diplômés | 23 | 21 | 12 |
| Diplômés du secondaire | 27 | 13 | 8 |
| Diplômés du supérieur | 13 | 4 | 7 |
| ENSEMBLE | 24 | 14 | 8 |

Lecture : parmi les jeunes qui se sont inscrits au moins une fois à la Mission locale ou en PAIO, 24 % ont accédé à la garantie jeunes. * 8 % des jeunes ont effectué un service civique.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne inscrits au moins une fois à la Mission locale ou PAIO (7 000 individus) * Ensemble de la génération (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 18F • Dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (%) (France)

| | Garantie jeunes | Civis ou Pacea | Service Civique* |
|------------------------|-----------------|----------------|------------------|
| Non-diplômés | 39 | 20 | 10 |
| Diplômés du secondaire | 32 | 18 | 11 |
| Diplômés du supérieur | 16 | 12 | 6 |
| ENSEMBLE | 32 | 18 | 9 |

Lecture : parmi les jeunes qui se sont inscrits au moins une fois à la Mission locale ou PAIO, 32 % ont accédé à la garantie jeunes. * 9 % ont effectué un service civique.

Champ : ensemble des jeunes inscrits au moins une fois à la Mission locale ou PAIO (171 000 individus) * Ensemble de la génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

5. Effet de la crise sanitaire de la Covid-19

La crise sanitaire et les mesures drastiques de confinement du printemps 2020 en France, mais aussi plus largement le quasi-arrêt de pans entiers de l'économie française et mondiale, ont affecté le quotidien et les conditions de travail et d'emploi d'une large partie des individus.

Parmi les jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne, les mesures de ralentissement de l'activité ont diversement touché les salariés selon leur niveau d'emploi (tableau 19). Près de la moitié des ouvriers ont été affectés par des mesures de chômage partiel. À l'inverse, seul un cadre sur cinq l'a été (10 % sans avoir été affectés et 10 % en ayant des jours de congés ou de RTT imposés en plus). En revanche, ces professions supérieures se démarquent des autres par la fréquence du recours aux RTT ou congés imposés : il a concerné 29 % d'entre eux contre un quart des autres catégories. Au total, comme pour l'ensemble de la Génération 2017 (tableau 19F), ce sont la moitié des jeunes Bretons en emploi en mars 2020 qui ont fait l'expérience d'une de ces deux mesures.

Au sein des jeunes Bretons, les employés et les ouvriers déclarent plus souvent n'avoir pas travaillé pendant le confinement du printemps 2020. À l'opposé, les cadres attestent plus souvent d'une intensification de leur travail (27 % d'entre eux), même s'ils représentent la catégorie socioprofessionnelle pour laquelle les salaires sont restés les plus stables (83 %). Les cadres sont également plus nombreux à avoir suivi une formation professionnelle pendant le premier confinement (12 %) que les professions intermédiaires et les employés (7 % à 8 %) et encore plus que les ouvriers (4 %). Ces résultats sont similaires à ceux observés pour l'ensemble de la génération.

Autre dispositif d'organisation alternative de l'activité, le télétravail a été mis en exergue par la crise sanitaire et le confinement. Le recours massif au télétravail (figure 12) a concerné presque un jeune breton sur deux (42 %). Il a concerné surtout les professions intermédiaires (56 %) et, plus encore, les cadres (83 %). Les employés l'ont été nettement moins et les ouvriers de façon très marginale. Pour plus de la moitié des télétravailleurs, ce mode d'exercice du travail a constitué une nouvelle expérience. Ces tendances sont observées également sur l'ensemble de la génération (figure 12F).

Parmi les 12 % de jeunes Bretons sans emploi et qui en recherchent un au début du confinement, 28 % déclaraient qu'ils étaient sur le point de trouver un emploi juste avant le confinement (les effectifs ne permettent pas de détailler ces résultats par niveau de diplôme). Ce chiffre est identique à celui observé parmi l'ensemble des sortants de la Génération 2017.

Finalement, 30 % des jeunes sortants de la région Bretagne déclarent que la crise sanitaire les a conduits à repenser leur projet professionnel. Ce taux varie selon le niveau de diplôme : 39 % des sortants non-diplômés, 30 % des diplômés du secondaire et 28 % de ceux du supérieur sont dans ce cas. Pour l'ensemble de la génération, ces taux sont plus élevés sauf pour les non-diplômés : 35 % sont concernés tous niveaux confondus déclinés en 37 % pour les non-diplômés, 34 % pour les diplômés du secondaire et 35 % pour les diplômés du supérieur.

Tableau 19 • Conditions d'emploi lors du premier confinement selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS) (Bretagne)

| | Modification du volume de travail (%) | | | | Modification du salaire (%) | | | Suivi d'une formation professionnelle (%) | Congés ou RTT imposés et chômage partiel (%) | | |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------|----------|---|--|----------------------------|-----------|
| | 1 - Plus qu'avant | 2 - Autant qu'avant | 3 - Moins qu'avant | 4 - Vous n'aviez pas travaillé | Baisse | Stable | Hausse | | RTT uniquement | Chômage partiel uniquement | Les deux |
| Agriculteur ou Indépendant | Effectifs insuffisants | | | | | | | | | | |
| Cadre | 27 | 44 | 21 | 8 | 16 | 83 | 1 | 12 | 19 | 10 | 10 |
| Profession intermédiaire | 18 | 33 | 27 | 22 | 24 | 73 | 3 | 8 | 13 | 26 | 13 |
| Employé | 17 | 28 | 19 | 36 | 23 | 71 | 6 | 7 | 11 | 33 | 12 |
| Ouvrier | 11 | 41 | 17 | 31 | 32 | 58 | 10 | 4 | 8 | 31 | 15 |
| Ensemble | 18 | 35 | 21 | 26 | 24 | 71 | 5 | 8 | 12 | 26 | 13 |

Lecture : 27 % des jeunes cadres au début du premier confinement (mars 2020) ont déclaré avoir plus travaillé qu'avant au cours de ce dernier.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne en emploi au début du premier confinement avec une PCS connue (25 000 individus) pour modification de salaire et du volume de travail, uniquement les salariés à cette date pour la formation (24 000 individus) et pour les trois dernières colonnes ceux en emploi lors du confinement (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

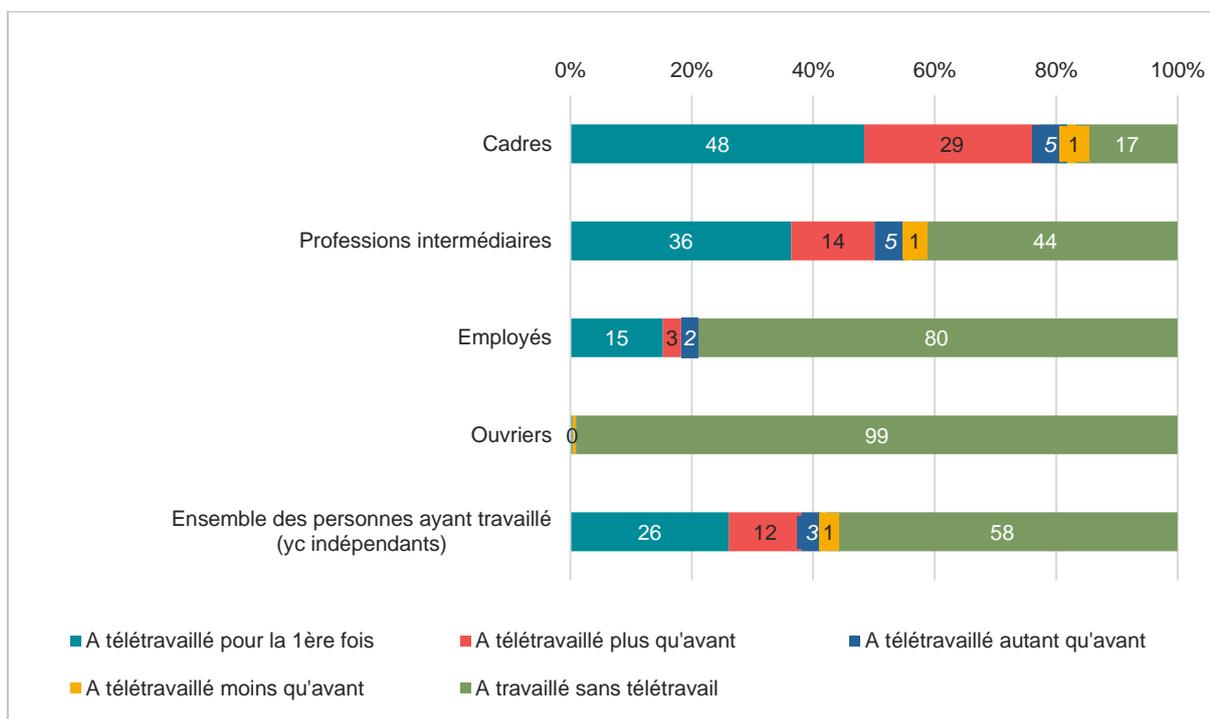
Tableau 19F • Conditions d'emploi lors du premier confinement selon la catégorie socioprofessionnelle (France)

| | Modification du volume de travail (%) | | | | Modification du salaire (%) | | | Suivi d'une formation professionnelle (%) | Congés ou RTT imposés et chômage partiel (%) | | |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------|----------|---|--|----------------------------|-----------|
| | 1 - Plus qu'avant | 2 - Autant qu'avant | 3 - Moins qu'avant | 4 - Vous n'aviez pas travaillé | Baisse | Stable | Hausse | | RTT uniquement | Chômage partiel uniquement | Les deux |
| Agriculteur ou Indépendant | 14 | 22 | 24 | 40 | 52 | 46 | 2 | Non concerné | | | |
| Cadre | 28 | 39 | 23 | 10 | 17 | 81 | 2 | 9 | 20 | 14 | 14 |
| Profession intermédiaire | 20 | 29 | 25 | 26 | 25 | 70 | 5 | 8 | 12 | 26 | 12 |
| Employé | 20 | 24 | 19 | 37 | 24 | 67 | 9 | 7 | 9 | 32 | 11 |
| Ouvrier | 13 | 30 | 22 | 35 | 34 | 58 | 8 | 5 | 7 | 28 | 16 |
| Ensemble | 21 | 30 | 22 | 27 | 25 | 69 | 6 | 7 | 12 | 26 | 13 |

Champ : ensemble des jeunes de la Génération 2017 en emploi au début du premier confinement avec une PCS connue (520 000 individus) pour modification de salaire et du volume de travail, uniquement les salariés à cette date pour la formation (50 000 individus) et pour les trois dernières colonnes ceux en emploi lors du confinement (523 000 individus).

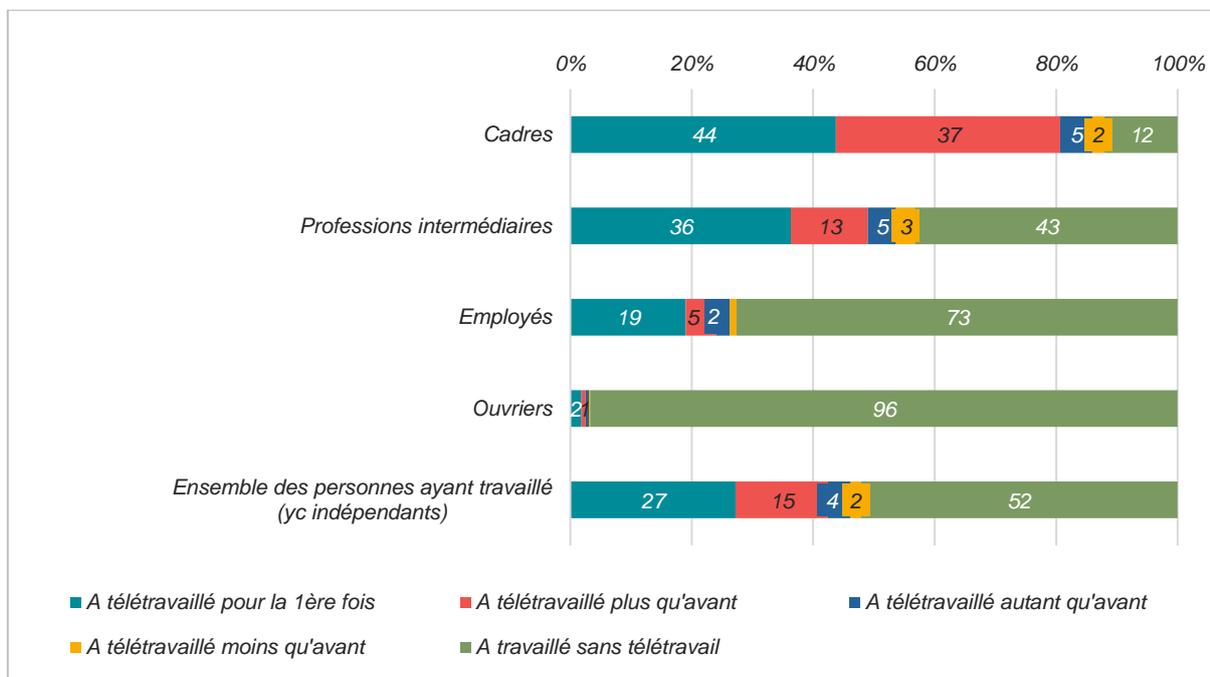
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 12 • Situation face au télétravail des personnes ayant travaillé lors du premier confinement (Bretagne)



Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne et ayant travaillé lors du premier confinement (19 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 12F • Situation face au télétravail des personnes ayant travaillé lors du premier confinement (France)



Champ : ensemble des jeunes de la Génération 2017 ayant travaillé lors du premier confinement (380 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

6. Trois ans après

6.1. Situation professionnelle selon le niveau de diplôme et le genre

En octobre 2020, soit environ trois ans après leur sortie du système éducatif, 74 % des jeunes Bretons travaillent et 13 % sont sans emploi et en recherchent un (tableau 20). Ces taux sont plus favorables que ceux observés au niveau national, puisqu'au total, 71 % des jeunes de la Génération 2017 sont en emploi et 17 % sont au chômage (tableau 20F). Concernant le taux d'emploi, un écart positif en faveur des jeunes Bretons se retrouve surtout pour les diplômés de niveau CAP (et davantage à l'issue des spécialités industrielles) ou d'un baccalauréat professionnel de spécialité tertiaire. Pour les non-diplômés et les diplômés de niveau bac+2 de spécialité tertiaire, les taux d'emploi sont proches du niveau national mais leur taux de chômage est inférieur.

D'une manière générale, le taux de chômage¹⁰ baisse et le taux d'emploi augmente à mesure que le niveau de formation augmente. Ainsi, en octobre 2020, les non-diplômés bretons sont les moins souvent en emploi (37 %) et beaucoup plus souvent au chômage (26 %). Nombre de jeunes sortis du système éducatif sans aucun diplôme éprouvent de réelles difficultés à accéder ou se maintenir dans l'emploi. Les diplômés de l'enseignement secondaire sont 71 % à être en emploi, soit 4 points de plus qu'au niveau national. Parmi les diplômés de niveau CAP, les sortants de formation industrielle s'en sortent mieux, peut-être en raison d'un effet des formations en alternance plus courantes que pour les CAP de spécialité tertiaire (cf. partie 1). À l'inverse au niveau baccalauréat professionnel, contrairement au niveau national, les diplômés de spécialités tertiaires ont un taux d'emploi légèrement supérieur à leurs homologues de spécialités industrielles. Les jeunes Bretons diplômés de l'enseignement supérieur connaissent le taux d'emploi le plus élevé (82 %) et ils ne sont que 10 % à être au chômage (comme au niveau national).

Par ailleurs, après trois années de vie active, 5 % des jeunes Bretons sont en reprise d'études ou suivent une formation hors alternance (chiffre proche de celui observé dans l'ensemble de la cohorte). Comme au niveau national, il s'agit plus souvent des jeunes entrés sur le marché du travail sans diplôme ou des jeunes titulaires uniquement d'un baccalauréat général ou technologique (souvent passé par l'enseignement supérieur sans y décrocher de diplôme). À ces deux niveaux, la reprise d'études est d'ailleurs plus fréquente qu'au niveau national. Les diplômés bretons de niveau CAP de spécialité tertiaire sont également plus nombreux qu'au niveau national à être en situation de formation.

Enfin, comme parmi l'ensemble de la Génération 2017, 8 % des jeunes Bretons sont dans une autre situation aux marges de l'activité et de la formation, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en reprise d'études ou formation¹¹. Cette situation en retrait du marché du travail concerne plus souvent les jeunes Bretons non-diplômés, qui le sont plus souvent qu'au niveau national (+10 points). À l'opposé, les diplômés de CAP des spécialités industrielles sont moins fréquemment dans ce cas que dans l'ensemble de la génération (-4 points).

¹⁰ Le taux de chômage correspond à la part des individus sans emploi et à la recherche d'un emploi parmi les actifs (jeunes en emploi ou au chômage).

¹¹ Autre situation aux marges de l'activité et de la formation correspond à des situations d'inactivité, de service civique ou de démarches (permis de conduire, préparation de concours, etc.).

Tableau 20 • Situation professionnelle trois ans après la fin des études (Bretagne)

| en % | Actifs | | Reprise d'études ou formation | Autres situations | Total | Taux de chômage |
|--|-----------|-----------|-------------------------------|-------------------|------------|-----------------|
| | Emploi | Chômage | | | | |
| Non-diplômés | 37 | 26 | 9 | 28 | 100 | 41 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 71 | 15 | 6 | 8 | 100 | 18 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 74 | 21 | 1 | 4 | 100 | 22 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 62 | 21 | 7 | 10 | 100 | 25 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 77 | 16 | 0 | 7 | 100 | 17 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 79 | 12 | 2 | 7 | 100 | 13 |
| Baccalauréat général et technologique | 62 | 15 | 12 | 11 | 100 | 19 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 82 | 10 | 3 | 5 | 100 | 10 |
| Bac+2 – Industriel | 81 | 11 | 4 | 4 | 100 | 12 |
| Bac+2 – Tertiaire | 80 | 10 | 4 | 6 | 100 | 11 |
| Bac+3/4 | 79 | 11 | 5 | 5 | 100 | 12 |
| Bac+5 et plus | 86 | 8 | 1 | 5 | 100 | 8 |
| Ensemble | 74 | 13 | 5 | 8 | 100 | 15 |

Lecture : 37 % des sortants non-diplômés d'un établissement de la région Bretagne sont en emploi trois ans après la fin des études (date de référence : octobre 2020).

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 20F • Situation professionnelle trois ans après la fin des études (France)

| en % | Actifs | | Reprise d'études ou formation | Autres situations | Total | Taux de chômage |
|--|-----------|-----------|-------------------------------|-------------------|------------|-----------------|
| | Emploi | Chômage | | | | |
| Non-diplômés | 38 | 38 | 6 | 18 | 100 | 50 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 67 | 19 | 6 | 8 | 100 | 22 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 63 | 27 | 2 | 8 | 100 | 30 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 59 | 27 | 3 | 11 | 100 | 32 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 76 | 17 | 2 | 5 | 100 | 19 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 71 | 18 | 4 | 7 | 100 | 20 |
| Baccalauréat général et technologique | 64 | 17 | 10 | 9 | 100 | 21 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 83 | 10 | 3 | 4 | 100 | 11 |
| Bac+2 – Industriel | 84 | 11 | 2 | 3 | 100 | 11 |
| Bac+2 – Tertiaire | 78 | 14 | 4 | 4 | 100 | 15 |
| Bac+3/4 | 81 | 10 | 4 | 5 | 100 | 11 |
| Bac+5 et plus | 86 | 8 | 2 | 4 | 100 | 9 |
| Ensemble | 71 | 17 | 4 | 8 | 100 | 20 |

Champ : ensemble des sortants (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Concernant les disparités de genre (tableaux 21 et 21F), les taux de chômage des hommes et des femmes sont très proches (15-16 %) parmi l'ensemble des jeunes Bretons, résultat qui se retrouve au niveau national, même si les niveaux de chômage y sont plus élevés (19-20 %). En revanche, que ce soit parmi les diplômés du secondaire ou ceux du supérieur, les femmes sont moins en emploi que les hommes et sont plus souvent dans des situations en retrait du marché du travail et de la formation. Les femmes diplômées du secondaire sont également plus souvent en formation ou en reprises d'études en octobre 2020. Pourtant tous niveaux de diplôme confondus, le taux d'emploi des femmes est proche de celui des hommes, cela provient du fait que les femmes atteignent en moyenne un niveau d'études plus élevé que les hommes et que la qualité de l'insertion est étroitement liée au niveau de fin d'études atteint. Ces tendances sont proches de celles observées au niveau national, avec un écart selon le genre moins important au niveau national pour les situations hors de marché du travail parmi les diplômés du supérieur.

Tableau 21 • Situation professionnelle trois ans après la fin des études selon le genre (Bretagne)

| en % | Actifs | | Reprise d'études ou formation | Autres situations | Total | Taux de chômage |
|--|---|-----------|-------------------------------|-------------------|------------|-----------------|
| | Emploi | Chômage | | | | |
| Non-diplômés | Effectif trop faible pour séparation selon le genre | | | | | |
| Ensemble diplômés du secondaire – Hommes | 73 | 16 | 4 | 7 | 100 | 18 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Femmes | 68 | 15 | 7 | 10 | 100 | 18 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Hommes | 84 | 9 | 3 | 4 | 100 | 10 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Femmes | 81 | 9 | 3 | 7 | 100 | 10 |
| Ensemble – Hommes | 74 | 14 | 4 | 8 | 100 | 16 |
| Ensemble – Femmes | 73 | 13 | 5 | 9 | 100 | 15 |

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 21F • Situation professionnelle trois ans après la fin des études selon le genre (France)

| en % | Actifs | | Reprise d'études ou formation | Autres situations | Total | Taux de chômage |
|--|-----------|-----------|-------------------------------|-------------------|------------|-----------------|
| | Emploi | Chômage | | | | |
| Non-diplômés – Hommes | 42 | 38 | 5 | 15 | 100 | 48 |
| Non-diplômés – Femmes | 33 | 39 | 6 | 22 | 100 | 54 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Hommes | 70 | 19 | 4 | 7 | 100 | 22 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Femmes | 64 | 19 | 8 | 9 | 100 | 23 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Hommes | 84 | 10 | 2 | 4 | 100 | 11 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Femmes | 82 | 10 | 3 | 5 | 100 | 11 |
| Ensemble – Hommes | 72 | 18 | 3 | 7 | 100 | 20 |
| Ensemble – Femmes | 71 | 16 | 5 | 8 | 100 | 19 |

Champ : ensemble des sortants (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

6.2. Conditions d'emploi

En Bretagne (tableau 22) comme au niveau national (tableau 22F), trois ans après la sortie du système éducatif, les emplois à durée indéterminée (EDI)¹² représentent la forme prédominante d'emploi pour les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur. En effet, 69 % des jeunes Bretons en emploi en octobre 2020 sont concernés (dont 3 % de non-salariés) et 72 % au national (dont 5 % de non-salariés). Plus le niveau de diplôme s'élève, plus le taux d'EDI augmente. Ainsi, 62 % des jeunes titulaires d'un CAP-BEP ou d'un baccalauréat sont en EDI en octobre 2020 contre 76 % des diplômés de l'enseignement supérieur (jusqu'à 80 % pour le niveau bac+5 et plus). Seules exceptions, les diplômés de baccalauréat général ou technologique ont le taux le plus faible (58 %) et au sein des diplômés des baccalauréats professionnels et du niveau bac+2, les diplômés de spécialités industrielles sont beaucoup plus souvent en EDI que leurs homologues de spécialité tertiaire.

Près d'un tiers des jeunes Bretons en emploi en octobre 2020 occupent des emplois à durée déterminée (EDD) : 5 % ont un emploi intérimaire, 5 % un contrat aidé¹³ et 21 % un autre contrat à durée déterminée (contrat saisonnier, vacataire, CDD, etc.). L'intérim est souvent l'apanage des hommes (tableau 23) et des moins diplômés (tableau 22). Il représente 13 % des emplois des titulaires d'un diplôme de niveau CAP et 9 % pour les bacheliers professionnels de spécialité industrielle. Comme pour l'ensemble de la génération, dans les filières professionnelles, à niveau donné, les diplômés des spécialités industrielles sont plus concernés par l'intérim que les spécialités tertiaires, bien que globalement les emplois y soient relativement moins souvent à durée déterminée. Parmi l'ensemble des jeunes Bretons qui travaillent, l'intérim représente 7 % des emplois des hommes contre seulement 2 % de ceux des femmes (10 % contre 4 % au sein des diplômés du secondaire). De plus, les diplômés du secondaire en emploi en octobre 2020 sont également plus souvent en contrats aidés (8 %), notamment les bacheliers généraux et technologiques (11 %). Contrairement au niveau national, les diplômés de niveau bac +2 de spécialité tertiaire sont plus nombreux dans ce cas que leurs homologues de spécialité industrielle (6 % contre 1 %). Enfin, comme pour l'ensemble de la génération, les femmes et les diplômés des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels de spécialité tertiaire sont plus souvent que les autres dans un autre type d'emploi à durée déterminée.

Près d'un jeune breton sur six travaille à temps partiel au bout de trois ans de vie active. C'est le cas de 20 % des femmes contre 11 % des hommes. La part varie également selon le niveau de diplôme obtenu. Ainsi, 18 % des diplômés de niveau CAP occupent un emploi à temps partiel, alors qu'ils ne sont que 3 % parmi les diplômés de niveau bac+5 et plus. Au sein des diplômés de bac +2 et des baccalauréats professionnels, ce taux est plus élevé dans les spécialités tertiaires. Des tendances semblables sont observées au niveau national sur l'ensemble de la cohorte.

Seulement 4 % des jeunes Bretons, tous niveaux de diplômes confondus, déclarent avoir une deuxième activité professionnelle rémunérée à cette date (6 % chez les femmes et 4 % chez les hommes). Les différences selon le genre (tableau 23) et entre les diplômés des baccalauréats professionnels de spécialité tertiaire (les plus concernés avec un taux de 8 %) et les autres sont plus marquées que sur l'ensemble de la génération (tableau 23F).

¹² CDI, Fonctionnaire et non-salarié.

¹³ Les contrats aidés comprennent principalement les contrats de professionnalisation, d'apprentissage, les contrats uniques d'insertion CUI-CAE et CUI-CIE, le PEC (parcours emploi compétences) et les emplois d'avenir.

Tableau 22 • Conditions de travail trois ans après la fin des études (Bretagne)

| en % | Statut de l'emploi | | | | | | Temps partiel | Présence d'une autre activité professionnelle rémunérée |
|--|----------------------|-----------|---------|--------------|-----------|-------|---------------|---|
| | EDI | | EDD | | | Total | | |
| | Non salarié | Autre EDI | Intérim | Contrat aidé | Autre EDD | | | |
| Non-diplômés | Effectif insuffisant | | | | | | | |
| Ensemble diplômés du secondaire | 2 | 60 | 7 | 8 | 23 | 100 | 22 | 5 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 | 3 | 59 | 13 | 6 | 19 | 100 | 18 | 2 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 5 | 67 | 9 | 4 | 15 | 100 | 12 | 2 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 1 | 59 | 5 | 7 | 28 | 100 | 26 | 8 |
| Baccalauréat général et technologique | 2 | 56 | 5 | 11 | 26 | 100 | 26 | 5 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 4 | 72 | 1 | 2 | 21 | 100 | 8 | 4 |
| Bac+2 – Industriel | 1 | 76 | 5 | 1 | 17 | 100 | 1 | 4 |
| Bac+2 – Tertiaire | 3 | 68 | 2 | 6 | 21 | 100 | 15 | 3 |
| Bac+3/4 | 3 | 70 | 2 | 2 | 23 | 100 | 14 | 5 |
| Bac+5 et plus | 6 | 74 | 0 | 1 | 19 | 100 | 3 | 5 |
| Ensemble | 3 | 66 | 5 | 5 | 21 | 100 | 15 | 4 |

Lecture : 2 % des diplômés du secondaire en emploi en octobre 2020 sont non-salariés.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne occupant un emploi en octobre 2020 (26 000 individus) pour les contrats et la multiactivité, jeunes salariés à cette date pour le temps de travail (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 22F • Conditions de travail trois ans après la fin de leurs études (France)

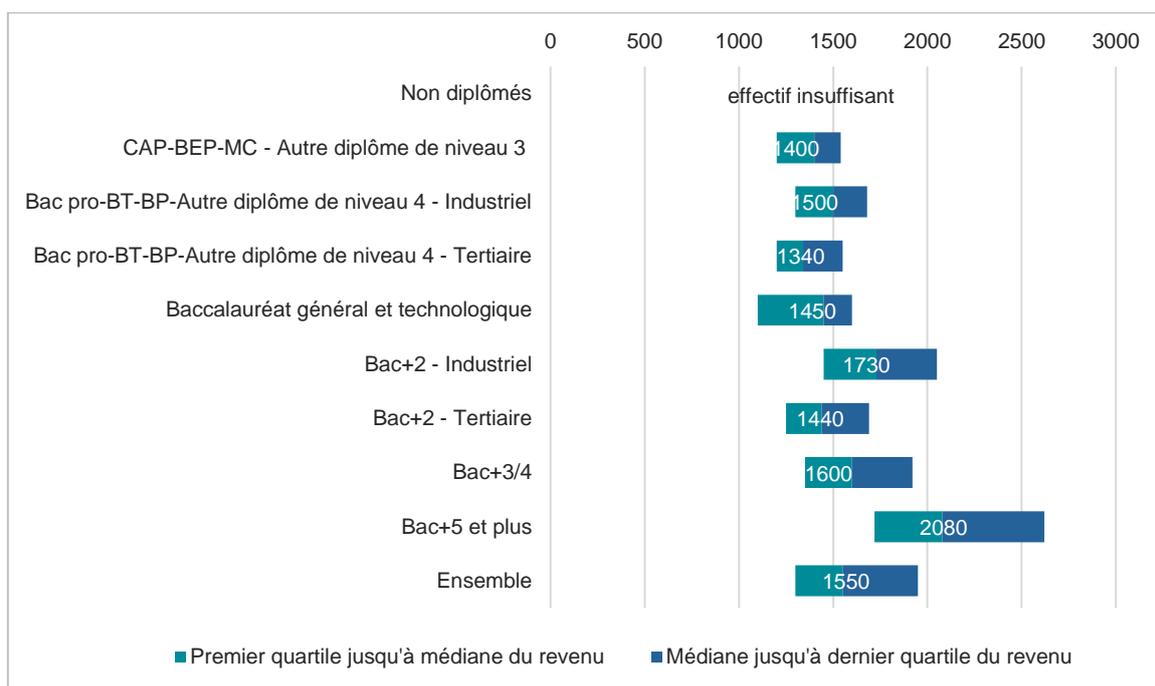
| en % | Statut de l'emploi | | | | | | Temps partiel | Présence d'une autre activité professionnelle rémunérée |
|--|--------------------|-----------|---------|--------------|-----------|-------|---------------|---|
| | EDI | | EDD | | | Total | | |
| | Non salarié | Autre EDI | Intérim | Contrat aidé | Autre EDD | | | |
| Non-diplômés | 5 | 47 | 17 | 11 | 20 | 100 | 35 | 4 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 5 | 57 | 8 | 8 | 22 | 100 | 23 | 5 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 | 4 | 57 | 13 | 7 | 19 | 100 | 23 | 3 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 6 | 65 | 10 | 5 | 14 | 100 | 15 | 4 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 4 | 59 | 7 | 5 | 25 | 100 | 24 | 6 |
| Baccalauréat général et technologique | 5 | 51 | 5 | 11 | 28 | 100 | 26 | 5 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 5 | 76 | 2 | 2 | 15 | 100 | 9 | 5 |
| Bac+2 – Industriel | 4 | 73 | 6 | 4 | 13 | 100 | 7 | 4 |
| Bac+2 – Tertiaire | 4 | 71 | 4 | 4 | 17 | 100 | 18 | 5 |
| Bac+3/4 | 6 | 72 | 2 | 3 | 17 | 100 | 12 | 5 |
| Bac+5 et plus | 5 | 79 | 1 | 1 | 14 | 100 | 5 | 5 |
| Ensemble | 5 | 67 | 5 | 5 | 18 | 100 | 16 | 5 |

Champ : jeunes occupant un emploi en octobre 2020 (531 000 individus) pour les contrats et la multiactivité, jeunes salariés à cette date pour le temps de travail (504 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

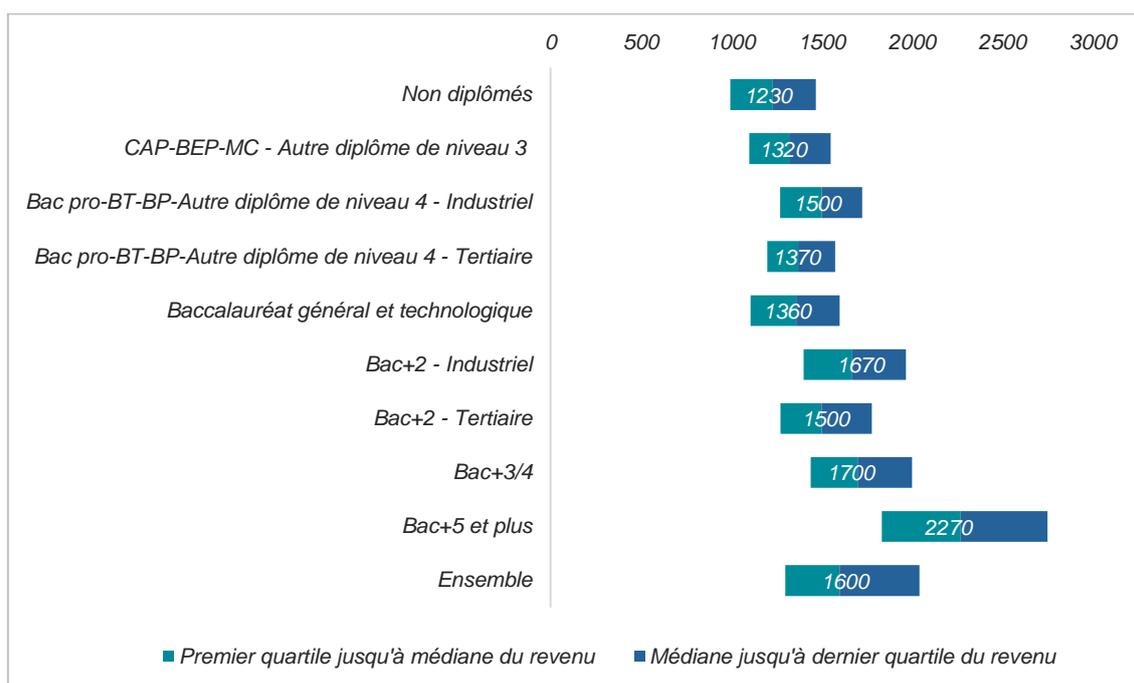
Les rémunérations perçues par les jeunes Bretons en octobre 2020 se répartissent autour d'une valeur médiane de 1 550 euros nets – la moitié d'entre eux gagne plus que ce seuil et l'autre moitié gagne moins (figure 13). Les rémunérations perçues augmentent avec le niveau de diplôme. Ainsi, le revenu mensuel net médian le plus élevé est celui des diplômés de niveau bac+5 et plus (2 080 euros), soit près d'une fois et demie celui des diplômés de niveau CAP (1 400 euros). Pour un même niveau de diplôme, les diplômés des baccalauréats professionnels et des bac+2 de spécialité industrielle perçoivent un revenu net médian plus élevé que leurs homologues de spécialité tertiaire. De plus, les femmes ont un revenu médian inférieur à celui des hommes (tableau 23). Cet écart est de 200 euros entre diplômés et diplômées du secondaire et de 180 euros entre diplômés et diplômées du supérieur. En médiane, les rémunérations des jeunes Bretons sont légèrement inférieures à celles observées au niveau national, surtout dans l'enseignement supérieur (figure 13F).

Figure 13 • Revenu mensuel net en euros (arrondis à la dizaine) (Bretagne)



Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne occupant un emploi en octobre 2020 (26 000 individus).
 Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 13F • Revenu mensuel net en euros (arrondis à la dizaine) (France)



Champ : jeunes occupant un emploi en octobre 2020 (531 000 individus).
Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 23 • Conditions de travail trois ans après la fin des études selon le niveau de diplôme et le genre (Bretagne)

| | Statut de l'emploi (%) | | | | | | Temps partiel (%) | Rémunération médiane (en euros) | Présence d'une autre activité professionnelle rémunérée (%) |
|--|---|-----------|----------|--------------|-----------|------------|-------------------|---------------------------------|---|
| | EDI | | EDD | | | Total | | | |
| | Non salarié | Autre EDI | Intérim | Contrat aidé | Autre EDD | | | | |
| Non-diplômés | Effectif trop faible pour division selon le genre | | | | | | | | |
| Ensemble diplômés du secondaire – Hommes | 3 | 64 | 10 | 6 | 17 | 100 | 15 | 1 500 | 4 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Femmes | 1 | 54 | 4 | 9 | 32 | 100 | 29 | 1 300 | 6 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Hommes | 3 | 76 | 2 | 2 | 17 | 100 | 4 | 1 870 | 3 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Femmes | 5 | 68 | 1 | 2 | 24 | 100 | 12 | 1 690 | 6 |
| Ensemble – Hommes | 3 | 68 | 7 | 5 | 17 | 100 | 11 | 1 600 | 3 |
| Ensemble – Femmes | 4 | 63 | 2 | 5 | 26 | 100 | 20 | 1 500 | 6 |

Lecture : 3 % des hommes diplômés du secondaire en emploi en octobre 2020 sont non-salariés.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne occupant un emploi en octobre 2020 (26 000 individus) pour les contrats et la multiactivité, jeunes salariés à cette date pour le temps de travail (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 23F • Conditions de travail trois ans après la fin de leurs études selon le niveau de diplôme et le genre (France)

| | Statut de l'emploi (%) | | | | | Total | Temps partiel (%) | Rémunération médiane (en euros) | Présence d'une autre activité professionnelle rémunérée (%) |
|--|------------------------|-----------|----------|--------------|-----------|------------|-------------------|---------------------------------|---|
| | EDI | | EDD | | | | | | |
| | Non salarié | Autre EDI | Intérim | Contrat aidé | Autre EDD | | | | |
| Non-diplômés – Hommes | 4 | 43 | 21 | 12 | 20 | 100 | 28 | 1 300 | 2 |
| Non-diplômés – Femmes | 6 | 55 | 10 | 9 | 20 | 100 | 50 | 1 200 | 8 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Hommes | 5 | 58 | 10 | 7 | 20 | 100 | 15 | 1 450 | 4 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Femmes | 4 | 56 | 5 | 9 | 26 | 100 | 32 | 1 300 | 5 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Hommes | 6 | 77 | 2 | 2 | 13 | 100 | 6 | 2 020 | 5 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Femmes | 5 | 74 | 2 | 2 | 17 | 100 | 11 | 1 800 | 5 |
| Ensemble – Hommes | 6 | 66 | 7 | 5 | 16 | 100 | 12 | 1 650 | 5 |
| Ensemble – Femmes | 5 | 67 | 3 | 5 | 20 | 100 | 20 | 1 550 | 5 |

Lecture : 4 % des hommes sortants non-diplômés du système éducatif en emploi en octobre 2020 sont non-salariés.

Champ : jeunes occupant un emploi en octobre 2020 (531 000 individus) pour les contrats et la multiactivité, jeunes salariés à cette date pour le temps de travail (504 000 individus)

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Enfin, sur l'ensemble des jeunes Bretons en emploi au bout des trois premières années de vie active, 1 % sont agriculteurs ou indépendants, 19 % sont cadres, 30 % exercent une profession intermédiaire, 30 % sont employés et 20 % sont ouvriers (tableau 24). La catégorie socioprofessionnelle est liée au niveau de diplôme détenu. Il y a une proportion plus importante d'employés et ouvriers chez les diplômés du secondaire, plus de professions intermédiaires parmi les diplômés de niveau bac+2 à bac+4 et plus de cadres parmi les diplômés de bac+5 et plus. Sans surprise, la spécialité du diplôme est également déterminante avec une part d'employés plus élevée pour les spécialités tertiaires et inversement plus d'ouvriers parmi des diplômés de spécialités industrielles.

Parmi les jeunes formés en Bretagne, la part de cadres est inférieure de 4 points à celle observée sur l'ensemble de la Génération 2017 (tableau 24F). Cet écart se retrouve surtout pour les diplômés de niveau bac+5 et plus (le plus concerné par ce type d'emploi) avec une part de 66 % de cadres contre 70 % au niveau national. Ces jeunes sont en revanche plus nombreux à exercer une profession intermédiaire (28 % contre 23 % au national). On observe ainsi à ce niveau de diplôme un déclassement plus important qu'au niveau national. De même, bien que sur l'ensemble des jeunes Bretons la proportion de jeunes exerçant une profession intermédiaire est proche de celle de l'ensemble de la Génération 2017, elle est inférieure de 4 à 6 points au sein des diplômés de niveau bac+2 à bac +4 par rapport au niveau national. Ces derniers occupent ainsi plus souvent des emplois d'employés ou d'ouvriers. Enfin, la part d'employés est proche du niveau national au sein des jeunes Bretons et la part d'ouvriers est légèrement supérieure au niveau national (+3 points), notamment au niveau CAP (+7 points), baccalauréat général et technologique (+8 points) et bac +2 de spécialités industrielles (+5 points).

Tableau 24 • Catégorie socioprofessionnelle trois ans après la fin des études (%) (Bretagne)

| | Agriculteur ou Indépendant | Cadre | Profession intermédiaire | Employé | Ouvrier |
|--|----------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | Effectif insuffisant | | | | |
| Ensemble diplômés du secondaire | 2 | 1 | 18 | 44 | 35 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 | 3 | 1 | 7 | 35 | 54 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 6 | 0 | 12 | 20 | 62 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 0 | 0 | 25 | 59 | 16 |
| Baccalauréat général et technologique | 2 | 1 | 21 | 51 | 25 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 0 | 34 | 40 | 20 | 6 |
| Bac+2 – Industriel | 1 | 4 | 47 | 14 | 34 |
| Bac+2 – Tertiaire | 1 | 8 | 33 | 51 | 7 |
| Bac+3/4 | 0 | 9 | 59 | 26 | 6 |
| Bac+5 et plus | 0 | 66 | 28 | 5 | 1 |
| Ensemble | 1 | 19 | 30 | 30 | 20 |

Lecture : parmi les diplômés du secondaire en emploi en octobre 2020, 44 % sont employés.

Champ : jeunes sortant d'établissements de la région Bretagne occupant un emploi en octobre 2020 et dont la catégorie socio-professionnelle est connue (26 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 24F • Catégorie socioprofessionnelle trois ans après la fin des études (%) (France)

| | Agriculteur ou Indépendant | Cadre | Profession intermédiaire | Employé | Ouvrier |
|--|----------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|-----------|
| Non-diplômés | 3 | 1 | 13 | 40 | 43 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 4 | 2 | 19 | 45 | 30 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 | 4 | 0 | 10 | 39 | 47 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 5 | 1 | 17 | 18 | 59 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 3 | 1 | 24 | 58 | 14 |
| Baccalauréat général et technologique | 3 | 4 | 23 | 53 | 17 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 2 | 39 | 38 | 16 | 5 |
| Bac+2 – Industriel | 3 | 5 | 53 | 10 | 29 |
| Bac+2 – Tertiaire | 2 | 6 | 39 | 45 | 8 |
| Bac+3/4 | 2 | 10 | 63 | 21 | 4 |
| Bac+5 et plus | 1 | 70 | 23 | 5 | 1 |
| Ensemble | 2 | 23 | 29 | 29 | 17 |

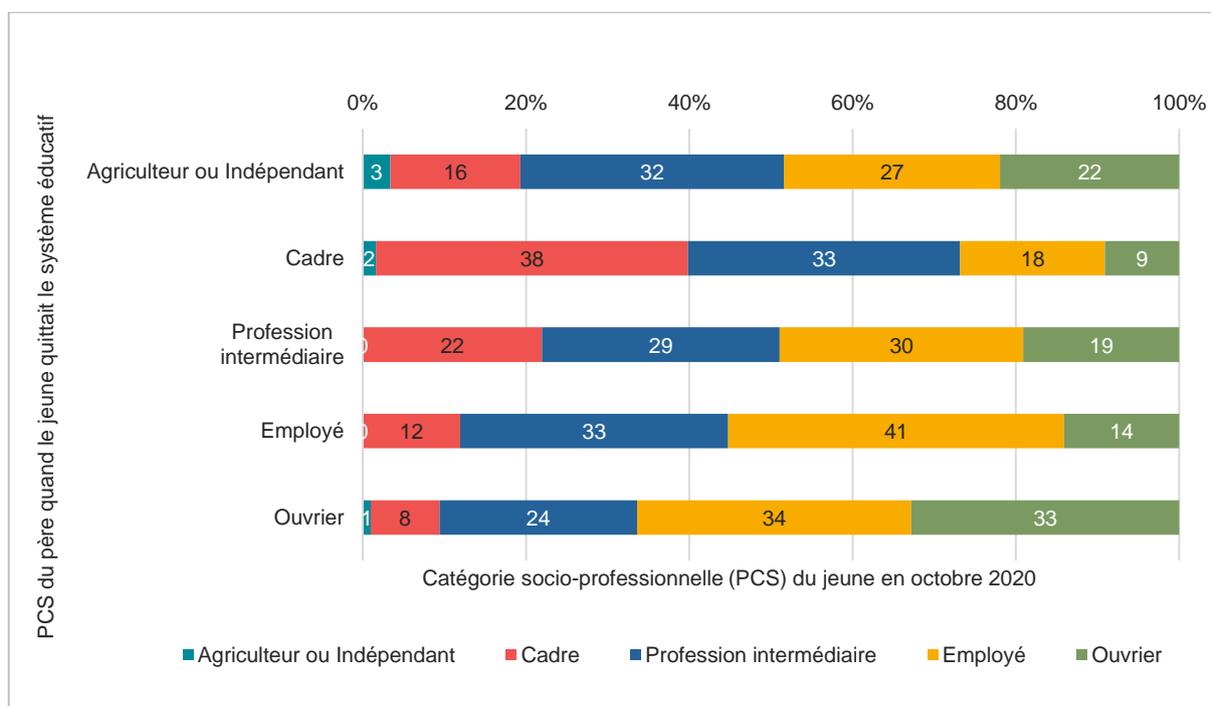
Lecture : parmi les diplômés du secondaire en emploi en octobre 2020, 45 % sont employés.

Champ : jeunes occupant un emploi en octobre 2020 et dont la catégorie socio-professionnelle est connue (527 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Les positions socioprofessionnelles occupées par les jeunes Bretons au bout de trois années de vie active correspondent souvent à leur origine sociale (figures 14a et 14b). Un jeune Breton dont le père est cadre a deux fois plus de chances de devenir cadre à son tour (38 %) que la moyenne sur l'ensemble des jeunes Bretons (19 %). Ce type de reproduction sociale semble un peu plus marqué en Bretagne qu'au niveau national, puisque 42 % des enfants de cadres sont devenus cadres à leur tour contre 23 % de l'ensemble des jeunes (soit 1,8 fois plus). Elle est aussi plus importante pour les jeunes dont le père est employé : 41 % sont employés à leur tour contre 30 % en moyenne alors que ces chiffres sont respectivement de 33 % et 29 % au niveau national. Par ailleurs, en Bretagne comme sur l'ensemble de la cohorte, la reproduction sociale s'opère aussi pour un enfant sur trois si le père est ouvrier (33 % pour la Bretagne et 29 % au niveau national) ou s'il exerce une profession intermédiaire (29 % pour la Bretagne et 33 % au niveau national). Comparée à la situation des jeunes Bretons sortis de formation initiale en 2007, la reproduction sociale s'est accentuée parmi les jeunes de la Génération 2017 uniquement pour les enfants dans le père est cadre (38 % contre 30 % de jeunes cadres parmi les jeunes Bretons enfants d'un père cadre dans les Génération 2017 et 2007).

Figure 14a • Catégorie socioprofessionnelle (PCS) du jeune en octobre 2020 en fonction de celle de son père (Bretagne)

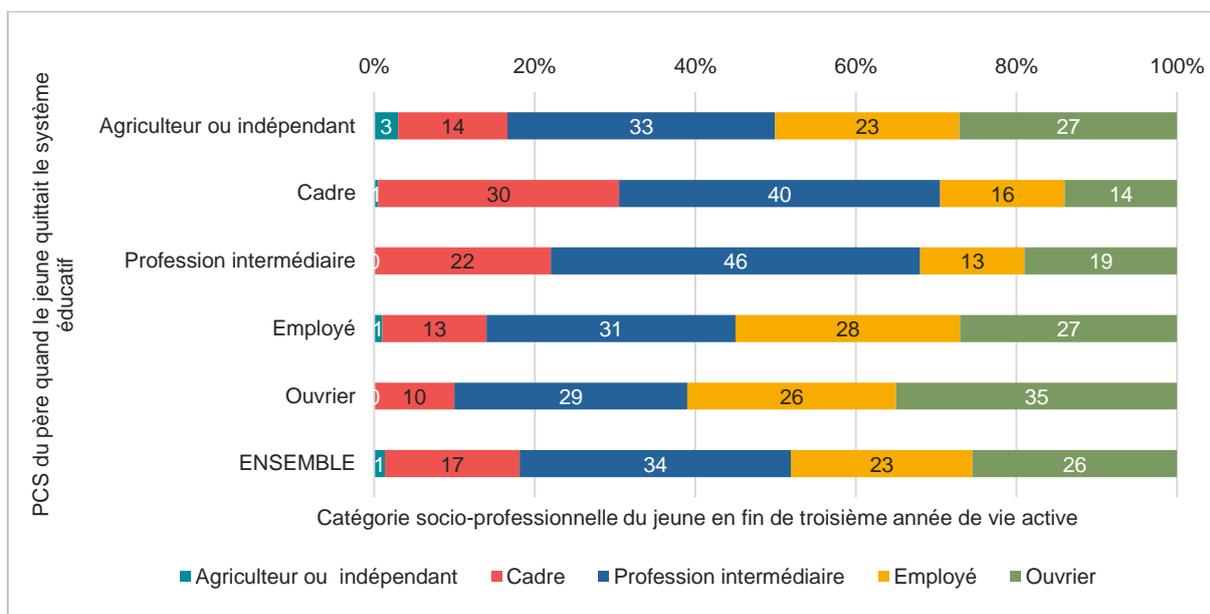


Lecture : parmi les jeunes en emploi en octobre 2020, 15 % sont cadres parmi ceux dont le père était agriculteur ou indépendant à la fin de leurs études.

Champ : jeunes sortants de la région Bretagne dont la CSP du père est connue et occupant un emploi en octobre 2020 (20 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

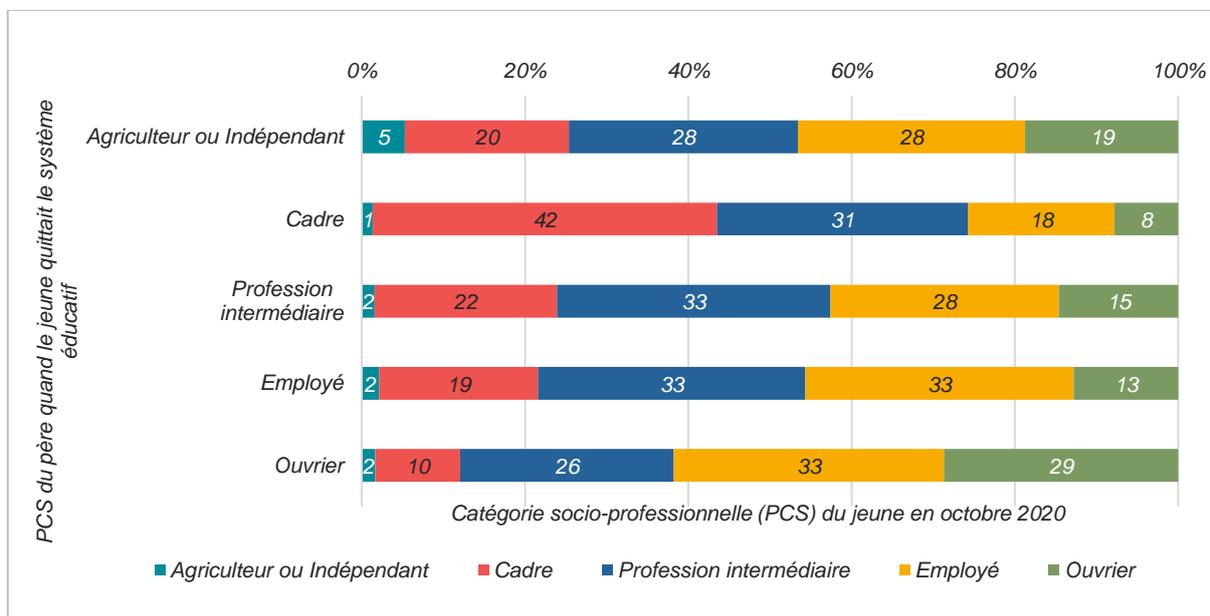
Figure 14b • Génération 2007 | Catégorie socioprofessionnelle du jeune en fonction de celle de son père (Bretagne)



Champ : jeunes sortis de formation initiale en Bretagne en 2007 dont la position professionnelle du père est connue et ayant un emploi en fin de troisième année de vie active (25 400 individus).

Source : enquête Génération 2007.

Figure 14F • Catégorie socioprofessionnelle du jeune en octobre 2020 en fonction de celle de son père (France)



Lecture : parmi les jeunes en emploi en octobre 2020, 20 % sont cadres parmi ceux dont le père était agriculteur ou indépendant à la fin de leurs études.

Champ : jeunes sortants de la région Bretagne dont la CSP du père est connue et occupant un emploi en octobre 2020 (417 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

6.3. Satisfaction et opinion sur l'emploi

Après trois années de vie active, les jeunes Bretons qui occupent un emploi déclarent majoritairement (86 %) se réaliser professionnellement (51 % « Oui tout à fait » et 35 % « Oui plutôt », Tableau 25). Les diplômés de niveau CAP et de baccalauréat professionnel de spécialité tertiaire sont les plus nombreux à exprimer se réaliser totalement (54 % à 59 % répondent « Oui, tout à fait »). À l'opposé, les jeunes qui se sont présentés sur le marché du travail sans aucun diplôme en poche – dont on sait qu'ils connaissent des modalités d'insertion professionnelle les plus difficiles – sont seulement 42 % dans ce cas.

Par ailleurs, 13 % des jeunes Bretons estiment avoir été victimes de discrimination à l'embauche ou dans l'emploi au cours des trois premières années de leur parcours d'insertion professionnelle. Ce sentiment est un peu plus fort chez les jeunes Bretons qui sont entrés sur le marché du travail avec un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou un diplôme de niveau bac+2 de spécialité tertiaire.

Tableau 25 • Opinion sur l'emploi et l'avenir professionnel (%) (Bretagne)

| | Victime de discrimination à l'embauche ou dans l'emploi depuis 2017 (%) | Sentiment de se réaliser professionnellement (en %) ¹⁴ | | | |
|--|---|---|------------|------------------|-----------------|
| | | Oui tout à fait | Oui plutôt | Non pas vraiment | Non pas du tout |
| Non-diplômés | 14 | 42 | 33 | 24 | 2 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 14 | 53 | 34 | 8 | 5 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 13 | 59 | 30 | 6 | 4 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 11 | 54 | 27 | 7 | 12 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 12 | 55 | 37 | 5 | 4 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 16 | 51 | 33 | 12 | 4 |
| Baccalauréat général et technologique | 16 | 51 | 38 | 5 | 5 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 11 | 50 | 37 | 9 | 4 |
| Bac+2 – Industriel | 7 | 49 | 34 | 9 | 8 |
| Bac+2 – Tertiaire | 16 | 51 | 26 | 13 | 11 |
| Bac+3/4 | 12 | 50 | 36 | 11 | 3 |
| Bac+5 et plus | 8 | 50 | 41 | 7 | 1 |
| Ensemble | 13 | 51 | 35 | 9 | 4 |

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne pour la discrimination (35 000 individus), uniquement ceux en emploi à la date de l'enquête pour la réalisation professionnelle (26 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

6.4. Situation familiale

En octobre 2020, environ trois ans après la sortie des études, près de sept jeunes Bretons sur dix de la Génération 2017 ont quitté le domicile parental : 36 % vivent en couple, 28 % seuls et 7 % en colocation (tableau 26). Ces décohabitations sont plus fréquentes au fur et à mesure de l'élévation du niveau de diplôme et par conséquent de l'âge. Ainsi, 40 % des non-diplômés ne résident plus au sein du domicile parental, contre 93 % des détenteurs d'un niveau bac+5 et plus.

On observe de fortes différences selon le sexe (tableau 27). Parmi les jeunes formés en Bretagne, près de deux jeunes hommes sur cinq habitent toujours chez leurs parents (39 %) contre un peu plus d'une jeune femme sur cinq (22 %). Celles-ci vivent beaucoup plus souvent en couple (48 % contre 24 % pour les hommes) et ce, quels que soient leur âge et leur niveau de diplôme.

¹⁴ Sur cette variable les écarts de moins de 2 points ne doivent pas être considérés comme des écarts significatifs en raison d'un petit effet de mesure selon le mode de collecte.

La décohabitation parentale dépend fortement de la situation professionnelle (figure 15) : les jeunes ont davantage tendance à quitter le foyer parental lorsqu'ils occupent un emploi. Ainsi, 75 % des jeunes en emploi contre 55 % de ceux en recherche d'emploi ne vivent plus chez leurs parents. Cette part augmente avec la stabilité de l'emploi : 81 % des jeunes en emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires ou non-salariés) ont décohabité contre 62 % de ceux en emploi à durée déterminée.

Trois ans après la sortie des études, 10 % des jeunes Bretons ont au moins un enfant. Cette part atteint même 25 % chez les diplômés de niveau CAP de spécialité tertiaire. Globalement, les femmes sont plus nombreuses dans ce cas (13 %) que les hommes (7 %) et d'autant plus si elles sont diplômées du secondaire (16 %). Les écarts dans la parentalité des hommes et des femmes se reproduisent à tous les niveaux de diplôme.

Tableau 26 • Situation familiale après trois années de vie active (%) (Bretagne)

| | Situation d'habitat | | | | Part ayant au moins un enfant |
|--|---------------------|-----------|-----------|---------------|-------------------------------|
| | Chez les parents | En couple | Seul | En colocation | |
| Non-diplômés | 60 | 15 | 20 | 5 | 8 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 41 | 27 | 26 | 6 | 11 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 55 | 18 | 21 | 6 | 15 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 35 | 35 | 29 | 1 | 25 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 54 | 19 | 20 | 7 | 7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 41 | 32 | 24 | 3 | 12 |
| Baccalauréat général et technologique | 31 | 28 | 32 | 9 | 7 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 14 | 48 | 31 | 7 | 10 |
| Bac+2 – Industriel | 37 | 30 | 24 | 9 | 2 |
| Bac+2 – Tertiaire | 26 | 39 | 28 | 7 | 7 |
| Bac+3/4 | 12 | 50 | 32 | 6 | 9 |
| Bac+5 et plus | 7 | 52 | 32 | 9 | 12 |
| Ensemble | 29 | 36 | 28 | 7 | 10 |

Lecture : 60 % des sortants non-diplômés du système éducatif résident chez leurs parents, trois après la sortie des études.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

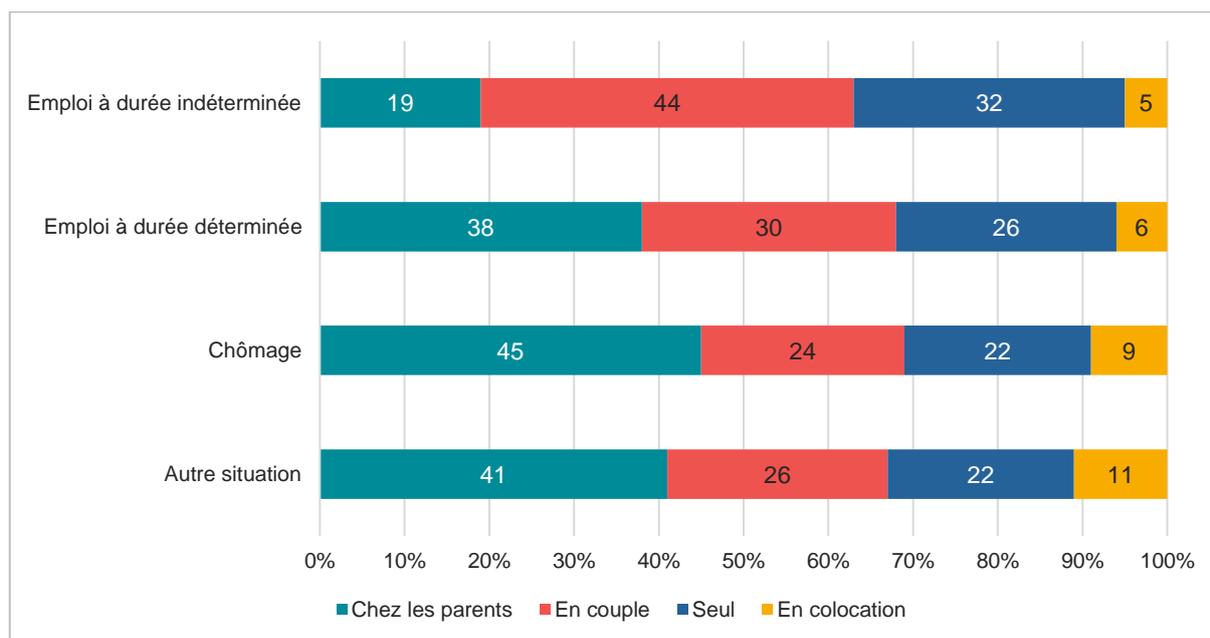
Tableau 27 • Situation familiale selon le diplôme et le genre après trois années de vie active (%) (Bretagne)

| | Situation d'habitat | | | | Part ayant des enfants |
|--|---|-----------|-----------|---------------|------------------------|
| | Chez les parents | En couple | Seul | En colocation | |
| Non-diplômés | Effectif trop faible pour séparation selon le genre | | | | |
| Ensemble diplômés du secondaire – Hommes | 46 | 18 | 28 | 8 | 7 |
| Ensemble diplômés du secondaire – Femmes | 34 | 38 | 24 | 4 | 16 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Hommes | 19 | 36 | 36 | 9 | 7 |
| Ensemble diplômés du supérieur – Femmes | 11 | 56 | 27 | 6 | 11 |
| Ensemble – Hommes | 38 | 24 | 30 | 8 | 7 |
| Ensemble – Femmes | 22 | 48 | 25 | 5 | 13 |

Lecture : 46 % des hommes diplômés du secondaire résident chez leurs parents, trois après la sortie des études.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 15 • Situation familiale selon la situation d'emploi après trois années de vie active (Bretagne)

Lecture : 19 % des jeunes en emploi à durée indéterminée en octobre 2020 résident chez leurs parents à cette date.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

7. Insertion des sortants d'apprentissage versus sortants de la voie scolaire

Parmi les 35 000 jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2017 dans un établissement de la région Bretagne, 7 700 étaient en alternance lors de leur dernière année de formation, soit 22 % de la population étudiée. L'apprentissage constitue la forme majoritaire, et regroupe 68 % des jeunes sortants formés en alternance. Cette répartition des alternants parmi les sortants de la région est comparable à celle observée au niveau national, excepté la part plus importante des apprentis (78 %) parmi les alternants sur l'ensemble du territoire.

Trois ans après leur sortie de formation, les jeunes sortant d'une formation par alternance ont une insertion professionnelle plus favorable que ceux et celles sortant de la voie scolaire. En effet, en octobre 2020, 83 % des Bretons sortant de l'alternance occupaient un emploi contre 71 % des jeunes sortant de la voie scolaire (figure 16). Ces taux, légèrement supérieurs à ceux observés sur le plan national (figure 16F), sont variables selon le niveau de diplôme. Il est par exemple de 91 % pour les alternants sortants de la région et diplômés de l'enseignement supérieur, contre de 80 % pour les sortants de la voie scolaire et détenteur d'un diplôme de niveau équivalent (figure 16).

Les emplois à durée indéterminée (EDI : non-salarié, CDI et fonctionnaire) représentent la forme prédominante d'emploi pour l'ensemble de ces jeunes à cette date, en particulier pour ceux et celles formés par apprentissage ou contrat de professionnalisation. En effet, cette situation pérenne bénéficie à 80 % des Bretons issus de l'alternance et à 65 % des scolaires provenant de cette région, soit 15 points de différence (tableau 28). Ces proportions sont là encore sensibles selon le niveau d'éducation, les diplômés de l'enseignement supérieur constituant la frange de la population accédant le plus souvent à ces types d'emploi. Au niveau régional, la part des diplômés du supérieur accédant à l'EDI est de 87 % pour les alternants contre 73 % pour les scolaires. Ces pourcentages représentent respectivement 88 % et 78 % à l'échelle nationale.

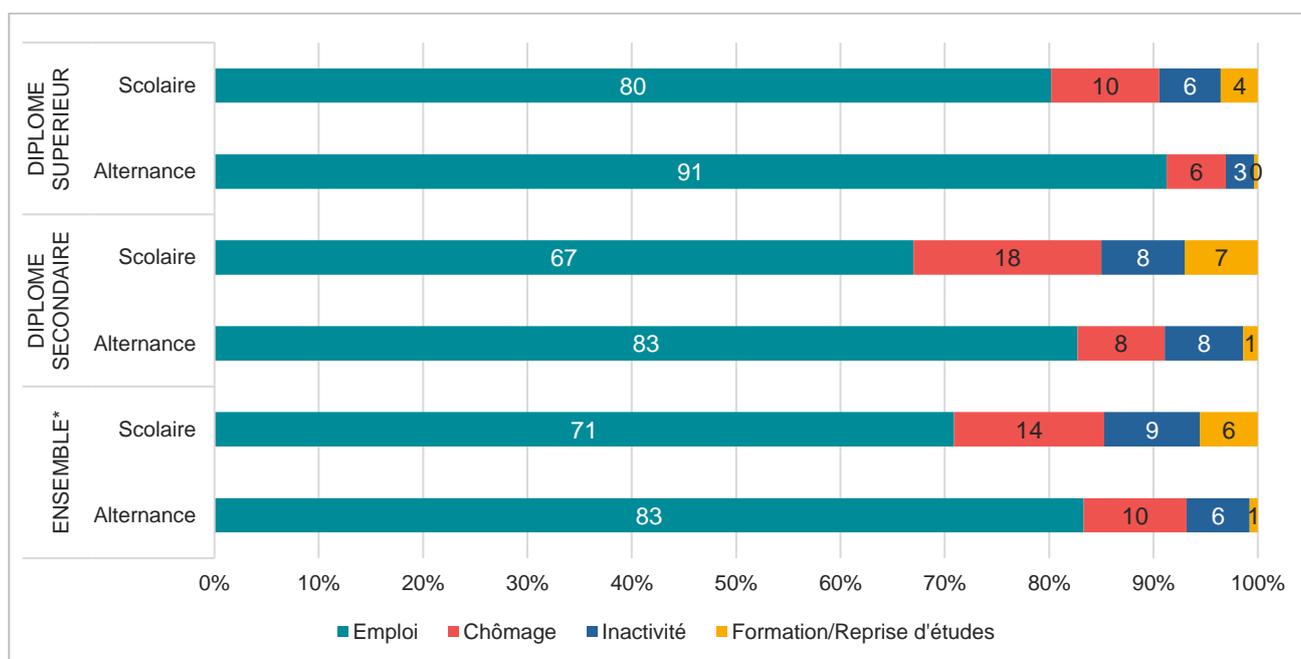
Les emplois occupés en octobre 2020, qu'ils soient pérennes ou non, sont principalement exercés à temps plein. C'est le cas pour 87 % des Bretons sortant de l'alternance et pour 84 % des sortants de la voie scolaire,

soit un écart de 3 points (figure 17). Cette différence au bénéfice des alternants, visible également à l'échelle nationale (figure 17F), est variable selon le niveau de diplôme. Au niveau régional, elle est particulièrement importante pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, la part des diplômés du supérieur, travaillant à temps plein au moment de l'enquête, est de 97 % pour les alternants contre 89 % pour les scolaires, soit un écart de 8 points (figure 17). L'alternance semble ainsi faciliter l'accès à cette forme prototypique, dominante dans l'ensemble de la population active, de l'emploi régulier.

L'examen des parcours professionnels durant les trois années suivant leur entrée dans la vie active indique que les alternants ont connu un accès plus rapide et plus durable à un emploi à durée indéterminée (EDI) que les scolaires. Au niveau de la région, on observe en effet que 47 % des jeunes sortant d'une formation en alternance ont connu cette trajectoire contre 23 % des jeunes sortant de la voie scolaire, soit un écart de 24 points entre les deux groupes (tableau 29). Au niveau national, ces proportions sont de 43 % pour les premiers et de 26 % pour les seconds, soit un écart de 17 points (tableau 29F). On notera que ces taux augmentent avec le niveau de diplôme. À contrario, durant cette période, les scolaires sortant des établissements bretons ont connu, plus que les alternants de cette région, des trajectoires marquées par un chômage persistant ou récurrent (6 % contre 9 %), une inactivité durable (2 % contre 5 %) et un parcours marqué par un retour en formation (1 % contre 9 %) (tableau 29). Ces résultats sont également valables au niveau national.

Ces résultats décrivent et confirment les atouts de l'alternance, par rapport aux formations de la voie scolaire, dans l'insertion professionnelle des jeunes : les alternants, en majorité apprentis, accèdent davantage à l'emploi après leur sortie de formation et en particulier à un emploi pérenne. Les tendances observées à l'échelle régionale sont comparables à celles perçues au niveau national, cependant dans des proportions légèrement différentes. L'expérience professionnelle acquise au cours de la formation ainsi que l'effet « contact », traduisant l'opportunité d'être directement embauché par l'entreprise formatrice, constituent des éléments favorables pour l'insertion professionnelle des alternants. Des premiers résultats, au niveau national, confirment l'importance de l'expérience professionnelle comme l'un des moteurs d'une insertion professionnelle favorisée puisque, pour les jeunes formés par la voie scolaire et déclarant avoir occupé un emploi rémunéré d'au moins huit heures par semaine au cours de leurs études, la distribution observée des trajectoires d'insertion se rapproche fortement de celle des sortants d'alternance.

Figure 16 • Situation à la date d'enquête (Bretagne)

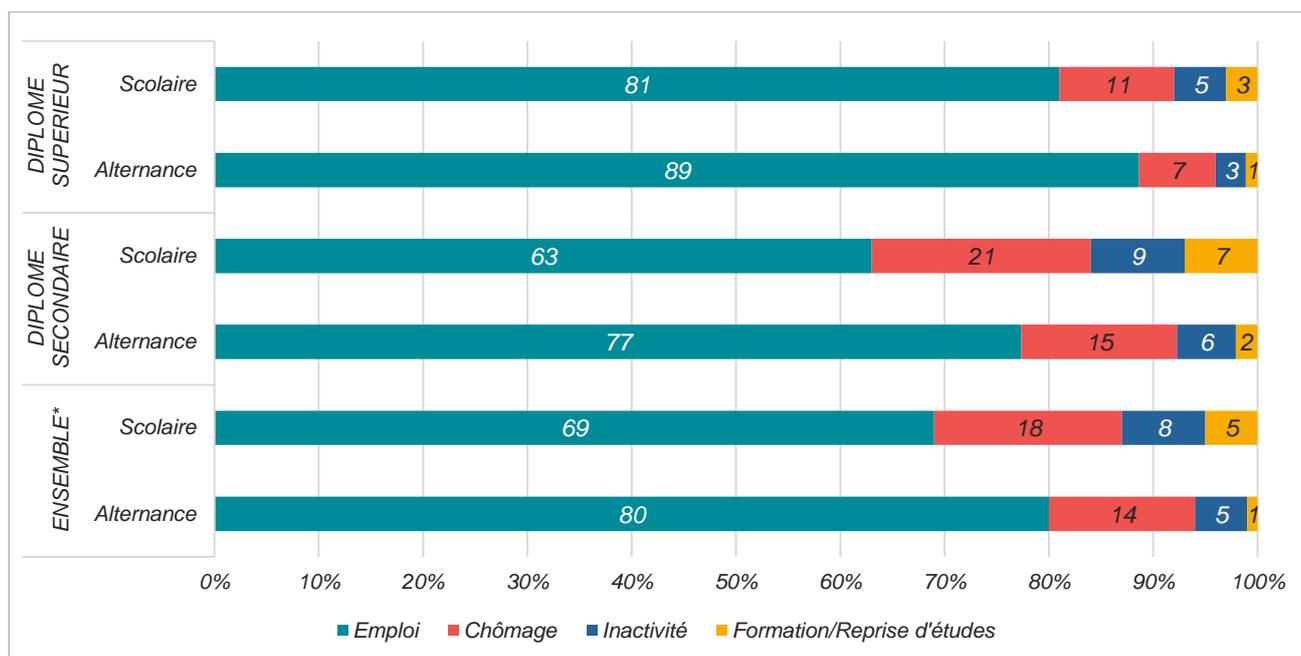


Lecture : 83 % des jeunes sortant d'une formation en alternance étaient en emploi au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne *y compris les non-diplômés (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 16F • Situation à la date d'enquête (France)



Lecture : 80 % des jeunes sortant d'une formation en alternance étaient en emploi au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des jeunes de la génération, *y compris les non-diplômés (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 28 • Contrat de travail à la date de l'enquête (%) (Bretagne)

| | ENSEMBLE* | | DIPLOME SECONDAIRE | | DIPLOME SUPÉRIEUR | |
|---------------------------|------------|------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire |
| Non-salarié | 2 | 4 | 3 | 2 | 2 | 5 |
| CDI, Fonctionnaire | 78 | 61 | 75 | 54 | 85 | 68 |
| Contrat aidé | 4 | 5 | 7 | 8 | 0 | 3 |
| Emploi à durée déterminée | 12 | 25 | 8 | 29 | 12 | 23 |
| Intérim | 4 | 5 | 7 | 7 | 1 | 1 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : 78 % des jeunes sortant d'une formation en alternance avaient un CDI ou un statut de fonctionnaire au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne en emploi à la date de l'enquête, *y compris les non-diplômés (26 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau28F • Contrat de travail à la date de l'enquête (%) (France)

| | ENSEMBLE* | | DIPLOME SECONDAIRE | | DIPLOME SUPÉRIEUR | |
|---------------------------|------------|------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire |
| Non-salarié | 4 | 5 | 5 | 4 | 3 | 6 |
| CDI, Fonctionnaire | 77 | 63 | 71 | 52 | 85 | 72 |
| Contrat aidé | 3 | 5 | 5 | 9 | 2 | 2 |
| Emploi à durée déterminée | 11 | 22 | 12 | 27 | 8 | 18 |
| Intérim | 5 | 5 | 7 | 8 | 2 | 2 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : 77 % des jeunes sortant d'une formation en alternance avaient un CDI ou un statut de fonctionnaire au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des jeunes en emploi à la date de l'enquête, *y compris les non-diplômés (531 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 29 • Trajectoires professionnelles (%) (Bretagne)

| | ENSEMBLE* | | DIPLÔME SECONDAIRE | | DIPLÔME SUPÉRIEUR | |
|---|------------|------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire |
| Accès rapide et durable à l'EDI | 47 | 23 | 45 | 16 | 57 | 33 |
| Accès différé à l'EDI | 18 | 16 | 19 | 13 | 19 | 20 |
| Accès rapide et récurrent à l'EDD | 14 | 24 | 14 | 28 | 12 | 24 |
| Accès tardif à l'activité | 3 | 6 | 3 | 6 | 2 | 5 |
| Sortie de l'emploi vers le chômage | 6 | 4 | 7 | 5 | 5 | 4 |
| Sortie du marché du travail vers l'inactivité | 3 | 4 | 3 | 4 | 2 | 4 |
| Chômage persistant ou récurrent | 6 | 9 | 5 | 11 | 3 | 5 |
| Inactivité durable | 2 | 5 | 2 | 5 | 0 | 2 |
| Parcours marqué par un retour en formation | 1 | 9 | 2 | 12 | 0 | 3 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : 47 % des jeunes sortant d'une formation en alternance connaissent un accès rapide et durable à l'EDI, après leur sortie de formation.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne, *y compris les non-diplômés (35 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 29F • Trajectoires professionnelles (%) (France)

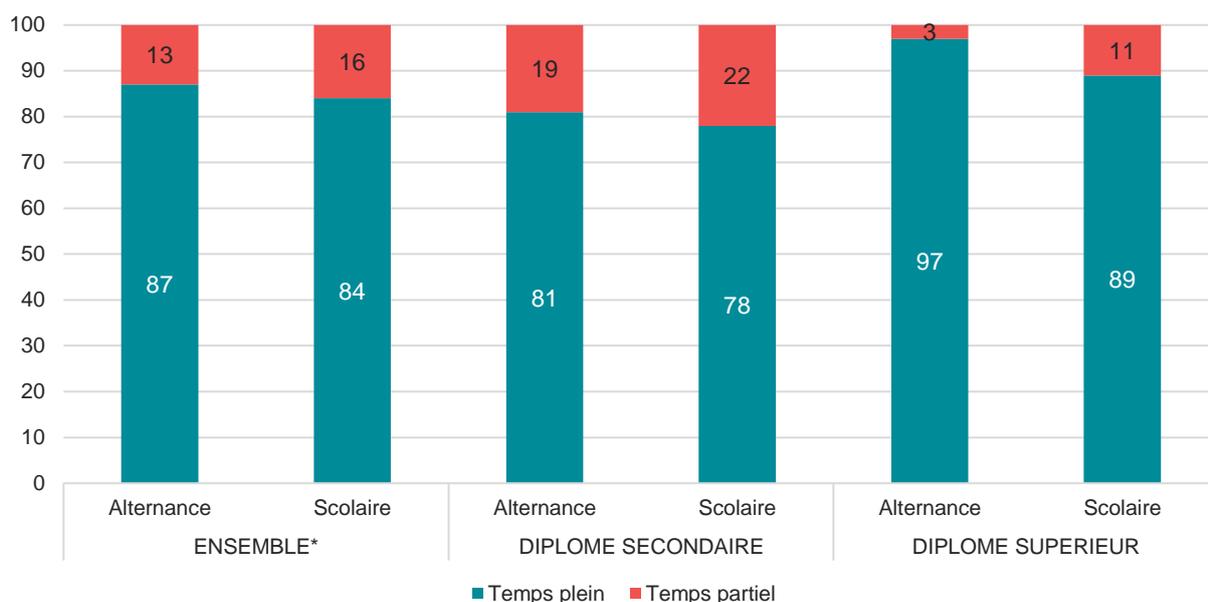
| | ENSEMBLE* | | DIPLÔME SECONDAIRE | | DIPLÔME SUPÉRIEUR | |
|---|------------|------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire | Alternance | Scolaire |
| Accès rapide et durable à l'EDI | 43 | 26 | 38 | 17 | 56 | 39 |
| Accès différé à l'EDI | 17 | 15 | 16 | 11 | 19 | 19 |
| Accès rapide et récurrent à l'EDD | 14 | 20 | 17 | 24 | 10 | 19 |
| Accès tardif à l'activité | 4 | 7 | 4 | 9 | 3 | 5 |
| Sortie de l'emploi vers le chômage | 6 | 4 | 8 | 5 | 4 | 4 |
| Sortie du marché du travail vers l'inactivité | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Chômage persistant ou récurrent | 9 | 13 | 9 | 16 | 3 | 5 |
| Inactivité durable | 2 | 5 | 2 | 5 | 2 | 2 |
| Parcours marqué par un retour en formation | 2 | 7 | 3 | 10 | 1 | 4 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : 43 % des jeunes sortant d'une formation en alternance connaissent un accès rapide et durable à l'EDI, après leur sortie de formation.

Champ : ensemble des jeunes de la génération, *y compris les non-diplômés (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 17 • Temps de travail à la date d'enquête (%) (Bretagne)

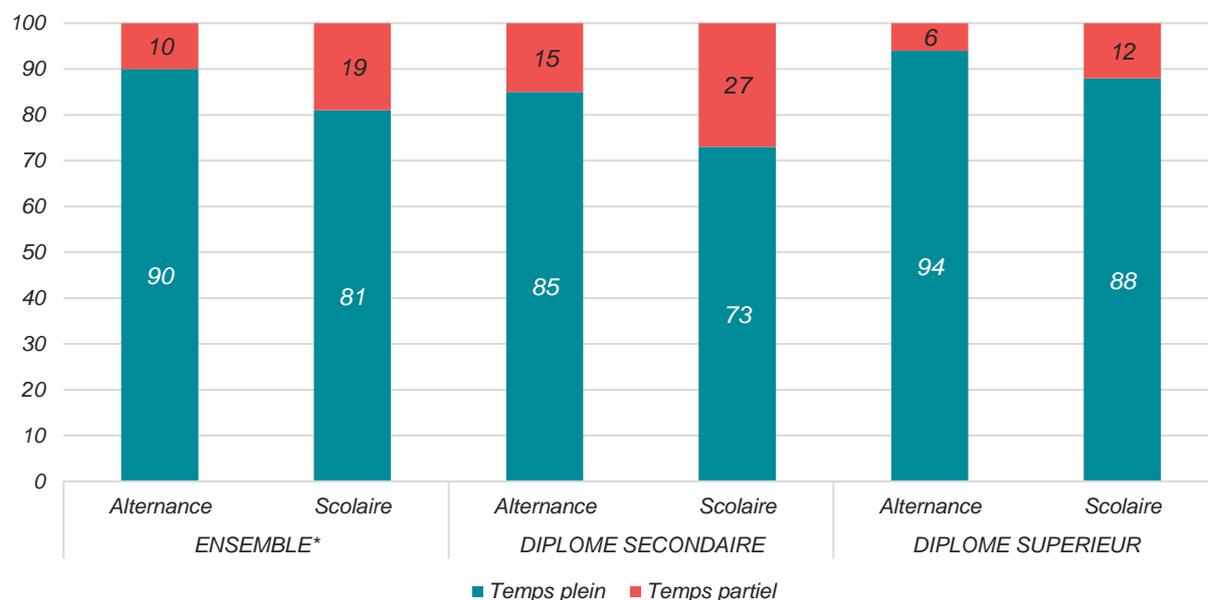


Lecture : 87 % des jeunes sortant d'une formation en alternance occupaient un emploi à temps plein au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne, *y compris les non-diplômés, en emploi à la date de l'enquête (26 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 17F • Temps de travail à la date d'enquête (%) (France)



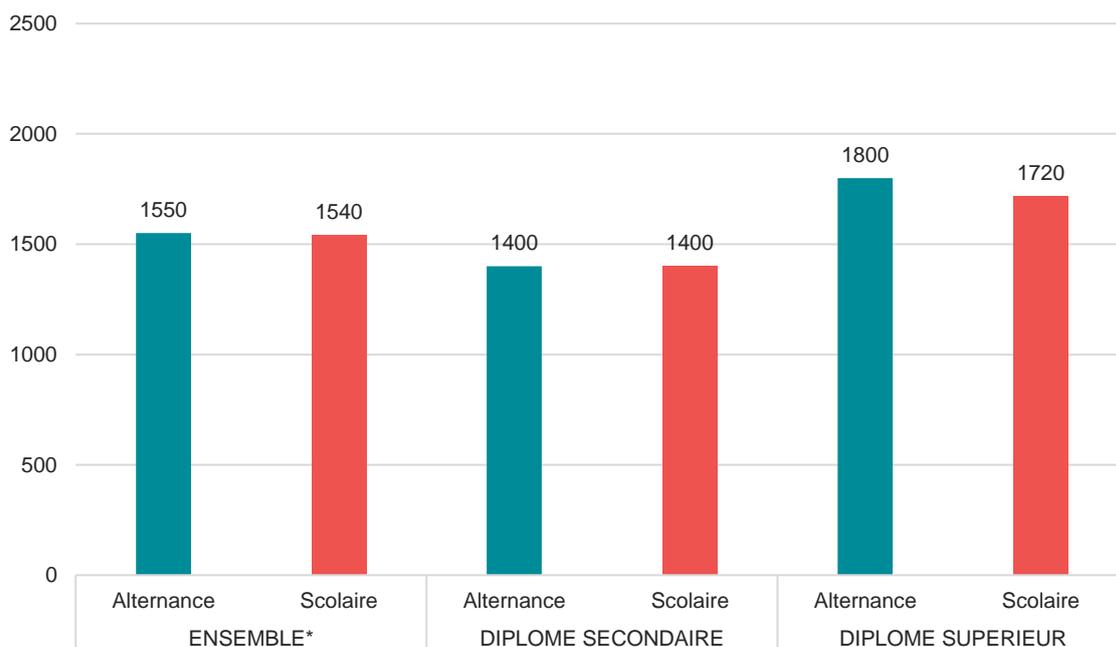
Lecture : 90 % des jeunes sortant d'une formation en alternance occupaient un emploi à temps plein au moment de l'enquête (octobre 2020).

Champ : ensemble des jeunes de la génération, *y compris les non-diplômés, en emploi à la date de l'enquête (531 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Le bénéfice procuré par l'alternance s'observe à peine au niveau de la rémunération mensuelle perçue par les jeunes. En effet, tous niveaux de diplôme confondus, le salaire médian des alternants sortant des établissements de la région et occupant un emploi salarié au moment de l'enquête est de 1 550 euros contre 1 540 euros pour les scolaires ; soit un écart de l'ordre de 10 euros (figure 18). L'avantage observé en faveur des alternants est plus faible pour les jeunes Bretons que celui observé au niveau national où il atteint 120 euros (figure 18F). Cette prime en faveur des alternants se révèle particulièrement importante pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Elle est de l'ordre de 80 euros pour les jeunes issus des établissements de la région à ce niveau et de 160 euros pour leurs homologues provenant de l'ensemble des établissements présents sur le territoire français en 2017.

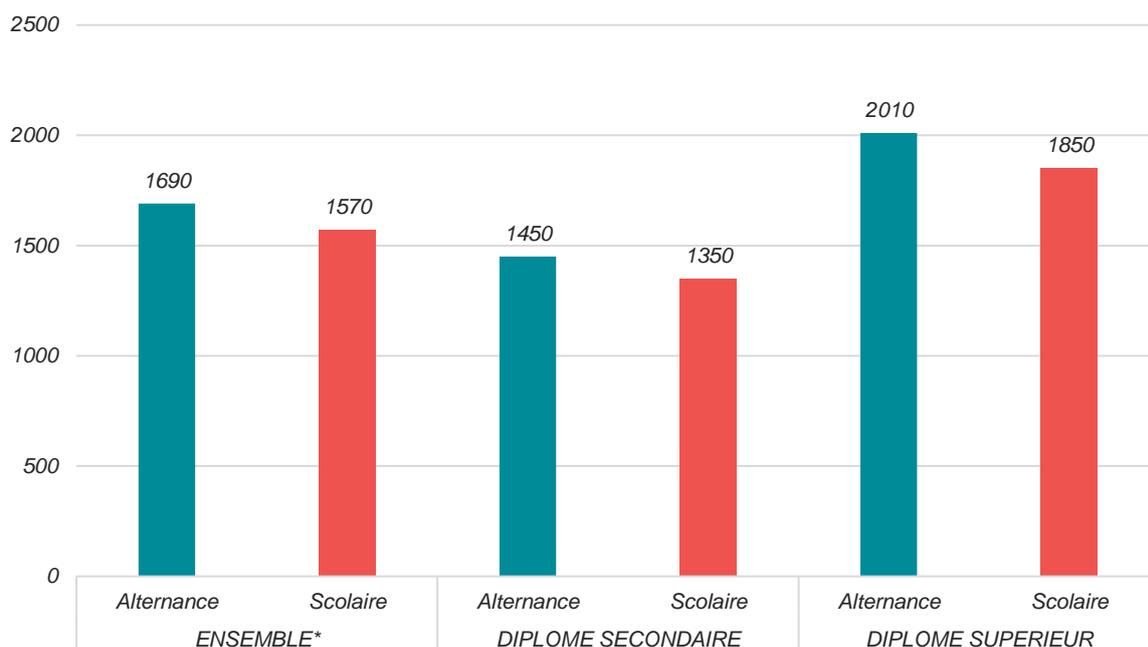
Figure 18 • Salaire mensuel médian des jeunes en emploi salarié (en euros) (Bretagne)



Lecture : Le salaire médian des jeunes sortant de formation en alternance, et occupant un emploi salarié au moment de l'enquête (octobre 2020) est de 1 550 euros.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne en emploi salarié à la date de l'enquête, *y compris les non-diplômés (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Figure 18F • Salaire mensuel médian des jeunes en emploi salarié (en euros) (France)

Lecture : Le salaire médian des jeunes sortant d'une formation en alternance, et occupant un emploi salarié en octobre 2020, est de 1 690 euros.

Champ : ensemble des jeunes en emploi salarié à la date de l'enquête, *y compris les non-diplômés (500 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

8. Insertion et région de formation

8.1. Parcours professionnel selon la mobilité au premier emploi

À la sortie de formation, les jeunes issus de la région Bretagne et qui ont connu au moins une expérience professionnelle durant leurs trois premières années de vie active ont passé la majorité de leur temps en emploi à durée déterminée (46 %) (tableau 30). Cette part est de 43 % pour ceux et celles qui ont obtenu leur premier emploi dans la région, pourcentage légèrement inférieur à celui des jeunes ayant occupé leur premier emploi en dehors de la région de formation (46 %). En revanche, les premiers ont passé plus de temps en emploi à durée indéterminée (26 %) que les seconds (23 %).

Les jeunes qui occupent leur premier emploi dans la région l'obtiennent en moyenne 4 mois après leur sortie de formation, contre 5 mois pour ceux qui dépassent les frontières régionales (tableau 31). Ces durées sont décroissantes avec le niveau de diplôme : pour les jeunes qui ont décroché leur premier emploi dans la région, elles sont respectivement de 3,5 et 11 mois pour les diplômés du supérieur, ceux du secondaire et les non-diplômés. Ces délais sont dans l'ensemble légèrement supérieurs pour les jeunes qui ont obtenu leur premier emploi en dehors de la région. On observe par ailleurs une hétérogénéité selon les spécialités de formation. Tous niveaux de diplôme confondus, les diplômés du tertiaire (excepté les diplômés de niveau 3) connaissent plus rapidement une expérience d'emploi à l'issue de leurs études que ceux des filières industrielles. Cela est particulièrement valable pour les jeunes formés dans la région et qui y ont obtenu leur premier emploi.

L'emploi à durée déterminée – regroupant les contrats aidés, les contrats intérimaires et les autres types de contrat à durée déterminée – représente le type statutaire majoritaire au premier emploi (tableau 32). Il représente en effet 63 % des premiers contrats obtenus par l'ensemble des jeunes formés dans la région (l'emploi à durée indéterminée représente 37 % des premiers contrats). Cette part est plus élevée pour les Bretons qui ont obtenu leur premier emploi dans leur région de formation (68 %) que ceux et celles qui l'ont obtenu en dehors (63 %).

Les principaux secteurs d'embauche au premier emploi sont ceux du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles (16 % des jeunes qui ont connu au moins une expérience d'emploi depuis leur sortie de formation), de l'industrie manufacturière, extractive (11 %), et de la santé humaine et de l'action sociale (10 %). Cette hiérarchie est la même, quel que soit le lieu d'exercice du premier emploi, à l'intérieur de la région ou en dehors. (tableau 33).

Tableau 30 • Part de temps passé dans les différentes situations au cours des trois premières années de vie active (%) (Bretagne)

| Part de temps passé en... | Premier emploi dans la région de formation | Premier emploi hors de la région de formation | Ensemble |
|----------------------------------|--|---|------------|
| en emploi intérimaire | 7 | 7 | 7 |
| en emploi à durée déterminée | 43 | 46 | 46 |
| en emploi à durée indéterminée | 26 | 22 | 22 |
| en recherche d'emploi | 14 | 16 | 16 |
| en formation ou reprise d'études | 3 | 2 | 2 |
| dans une autre situation | 7 | 7 | 7 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

Lecture : les jeunes sortant d'un établissement de la région Bretagne et ayant occupé leur premier emploi dans cette même région ont passé 7 % de leurs trois premières années de vie active en emplois intérimaires. Ce pourcentage est identique pour ceux qui ont occupé un premier emploi hors de la région Bretagne.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 31 • Temps moyen d'accès à l'emploi et nombre moyen de séquences en emploi (Bretagne)

| | Premier emploi dans la région de formation | | Premier emploi hors de la région de formation | | Ensemble | |
|--|--|-------------------------------|---|-------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| | Temps d'accès à l'emploi (en mois) | Nombre de séquences en emploi | Temps d'accès à l'emploi (en mois) | Nombre de séquences en emploi | Temps d'accès à l'emploi (en mois) | Nombre de séquences en emploi |
| Non-diplômés | 11 | 2,2 | 13 | 2,1 | 13 | 2,1 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 5 | 2,3 | 6 | 2,3 | 6 | 2,3 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 4 | 2,2 | 6 | 2,3 | 6 | 2,3 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 7 | 2,0 | 9 | 2,3 | 9 | 2,2 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 4 | 2,2 | 5 | 2,2 | 4 | 2,2 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 3 | 2,6 | 5 | 2,3 | 5 | 2,3 |
| Baccalauréat général et technologique | 7 | 2,4 | 6 | 2,3 | 6 | 2,3 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 3 | 2,1 | 3 | 1,9 | 3 | 2,0 |
| Bac+2 – Industriel | 2 | 2,0 | 3 | 2,0 | 3 | 2,0 |
| Bac+2 – Tertiaire | 4 | 2,7 | 3 | 2,3 | 3 | 2,3 |
| Bac+3/4 | 2 | 2,1 | 3 | 2,0 | 3 | 2,0 |
| Bac+5 et plus | 3 | 1,9 | 3 | 1,8 | 3 | 1,8 |
| Ensemble | 4 | 2,2 | 5 | 2,1 | 5 | 2,1 |

Lecture : les jeunes diplômés du supérieur sortant d'un établissement de la région Bretagne et ayant occupé leur premier emploi dans cette région accèdent en moyenne en 3 mois à ce premier emploi.

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 32 • Type de contrat à l'embauche au premier emploi (%) (Bretagne)

| | Premier emploi dans la région de formation | Premier emploi hors de la région de formation | Ensemble |
|---|--|---|------------|
| Non-salarié | 3 | 3 | 4 |
| Contrat à durée indéterminée, fonctionnaire | 29 | 34 | 33 |
| Contrat aidé (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CUI-CAE, PEC) | 2 | 3 | 3 |
| Autre contrat à durée déterminée | 49 | 45 | 45 |
| Contrat intérimaire | 17 | 15 | 15 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 33 • Principaux secteurs à l'embauche au premier emploi (%) (Bretagne)

| | Premier emploi dans la région de formation | Premier emploi hors de la région de formation | Ensemble |
|--|--|---|------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | 3 | 2 | 2 |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 14 | 11 | 11 |
| Construction | 5 | 4 | 4 |
| Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles | 18 | 16 | 16 |
| Transports et entreposage | 2 | 5 | 5 |
| Hébergement et restauration | 9 | 9 | 9 |
| Information et communication | 3 | 5 | 5 |
| Activités financières et d'assurance | 3 | 3 | 3 |
| Activités immobilières | 4 | 3 | 3 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 7 | 9 | 9 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 5 | 4 | 4 |
| Administration publique | 6 | 6 | 6 |
| Enseignement | 4 | 5 | 5 |
| Santé humaine et action sociale | 12 | 10 | 10 |
| Autres activités de services | 5 | 8 | 8 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 |

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne ayant eu au moins un emploi (32 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

8.2. Mobilité géographique à la date de l'enquête

En octobre 2020, soit environ trois ans après leur sortie de formation, 31 % des jeunes en emploi et formés en Bretagne occupent cet emploi en dehors de la région (tableau 34). Cette mobilité professionnelle concerne davantage les diplômés du supérieur (42 %) que ceux du secondaire (18 %) ou que les sortants du système éducatif sans diplôme (12 %). D'importantes disparités sont ainsi observables entre niveaux de diplômes et spécialité de formation. Par exemple, parmi les diplômés du supérieur, cette mobilité concerne 53 % des détenteurs d'un bac+5 et plus, 37 % des diplômés de bac+3/4, 22 % et 30 % des titulaires d'un bac+2 respectivement de spécialités industrielles et tertiaires. Dans l'enseignement secondaire, les bacheliers généraux et technologiques sont les plus mobiles (33 %).

À l'inverse, les jeunes formés en dehors de la région Bretagne sont peu nombreux à occuper un emploi dans cette région trois ans après la fin des études (tableau 35). Sur les 497 000 jeunes formés dans d'autres régions et en emploi en octobre 2020, seuls 1,3 % d'entre eux ont effectué une telle mobilité. Cette proportion est de 1,7 % pour les diplômés du supérieur, et monte jusqu'à 2,7 % pour les titulaires d'un bac+3/4.

Parmi les jeunes formés en Bretagne qui occupent un emploi à la date de l'enquête, 37 % ont connu au moins une mobilité interrégionale depuis leur entrée dans la vie active (tableau 36). C'est le cas de 48 % des diplômés de l'enseignement supérieur (cette proportion atteignant 57 % pour les détenteurs d'un Bac+5 et plus), de 25 % des diplômés du secondaire (40 % pour les bacheliers généraux et technologiques) et de 14 % des non-diplômés. En revanche, parmi les jeunes formés en Bretagne et travaillant dans cette région à la date d'enquête, ce taux de mobilité s'élève à 9 %. Cela concerne aussi bien les diplômés de l'enseignement supérieur (10 %) que leurs homologues du secondaire (9 %). Ces jeunes sont ainsi partis de la région Bretagne après la fin de leur formation initiale, mais y sont revenus ensuite puisqu'ils y travaillent trois ans plus tard.

Tableau 34 • Part des jeunes formés en Bretagne exerçant à la date de l'enquête hors de la région Bretagne (%)

| | Part des jeunes formés en Bretagne exerçant à la date de l'enquête hors de la région Bretagne (%) |
|--|---|
| Non-diplômés | 12 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 18 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 10 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 9 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 12 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 11 |
| Baccalauréat général et technologique | 33 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 42 |
| Bac+2 – Industriel | 22 |
| Bac+2 – Tertiaire | 30 |
| Bac+3/4 | 37 |
| Bac+5 et plus | 53 |
| Ensemble | 31 |

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne en emploi en octobre 2020 (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 35 • Part des jeunes non formés en Bretagne exerçant à la date de l'enquête dans la région Bretagne (%)

| | Part des jeunes non formés en Bretagne exerçant à la date de l'enquête dans la région Bretagne (%) |
|--|--|
| Non-diplômés | 0,5 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 0,8 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 0,4 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 0,8 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 0,7 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 1 |
| Baccalauréat général et technologique | 0,9 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 1,7 |
| Bac+2 – Industriel | 0,8 |
| Bac+2 – Tertiaire | 1,4 |
| Bac+3/4 | 2,7 |
| Bac+5 et plus | 1,4 |
| Ensemble | 1,3 |

Champ : ensemble de la génération en emploi en octobre 2020 hors sortants d'établissements de la région Bretagne (497 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

Tableau 36 • Part de jeunes formés en Bretagne en emploi à la date de l'enquête ayant connu une mobilité géographique professionnelle (%)

| | Part des jeunes ayant connu une mobilité géographique professionnelle au cours des trois premières années de vie active (%) |
|--|---|
| Non-diplômés | 14 |
| Ensemble diplômés du secondaire | 25 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Industriel | 14 |
| CAP-BEP-MC – Autre diplôme de niveau 3 – Tertiaire | 11 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Industriel | 17 |
| Bac pro-BT-BP – Autre diplôme de niveau 4 – Tertiaire | 23 |
| Baccalauréat général et technologique | 40 |
| Ensemble diplômés du supérieur | 48 |
| Bac+2 – Industriel | 26 |
| Bac+2 – Tertiaire | 36 |
| Bac+3/4 | 44 |
| Bac+5 et plus | 57 |
| Ensemble | 37 |

Champ : ensemble des sortants d'établissements de la région Bretagne en emploi en octobre 2020 (25 000 individus).

Source : enquête Génération 2017 menée en 2020-2021.

8.3. Comparaisons régionales selon des indicateurs clés

Les jeunes de la Génération 2017 connaissent des conditions d'insertion assez contrastées. L'insertion des jeunes de Bretagne peut être mise en regard de celle des jeunes des autres régions en mobilisant quatre critères déclinés au niveau du territoire : la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, la part des jeunes ayant connu une trajectoire d'accès durable (rapide ou différé) à l'emploi à durée indéterminée, le taux de chômage en fin de période d'observation et le niveau de rémunération. L'analyse de ces indicateurs régionaux décrivant les conditions d'insertion sur le marché du travail au cours des trois premières années de vie active conduit à distinguer quatre groupes de régions.

Un premier groupe rassemble la Bourgogne-Franche-Comté, la **Bretagne**, les Pays de la Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes. La part de diplômés du supérieur y est remarquablement élevée puisqu'elle varie entre 44 % et 53 %. Ainsi avantagés, les jeunes formés dans ces régions présentent des conditions d'insertion professionnelle favorables : près de la moitié d'entre eux s'inscrit dans une trajectoire de type d'accès durable à l'emploi à durée indéterminée (EDI) et leur taux de chômage varie de 14 % à 15 % en octobre 2020. Leur revenu médian est compris entre 1 550 euros et 1 640 euros, soit des niveaux plutôt élevés comparativement aux sortants des autres régions.

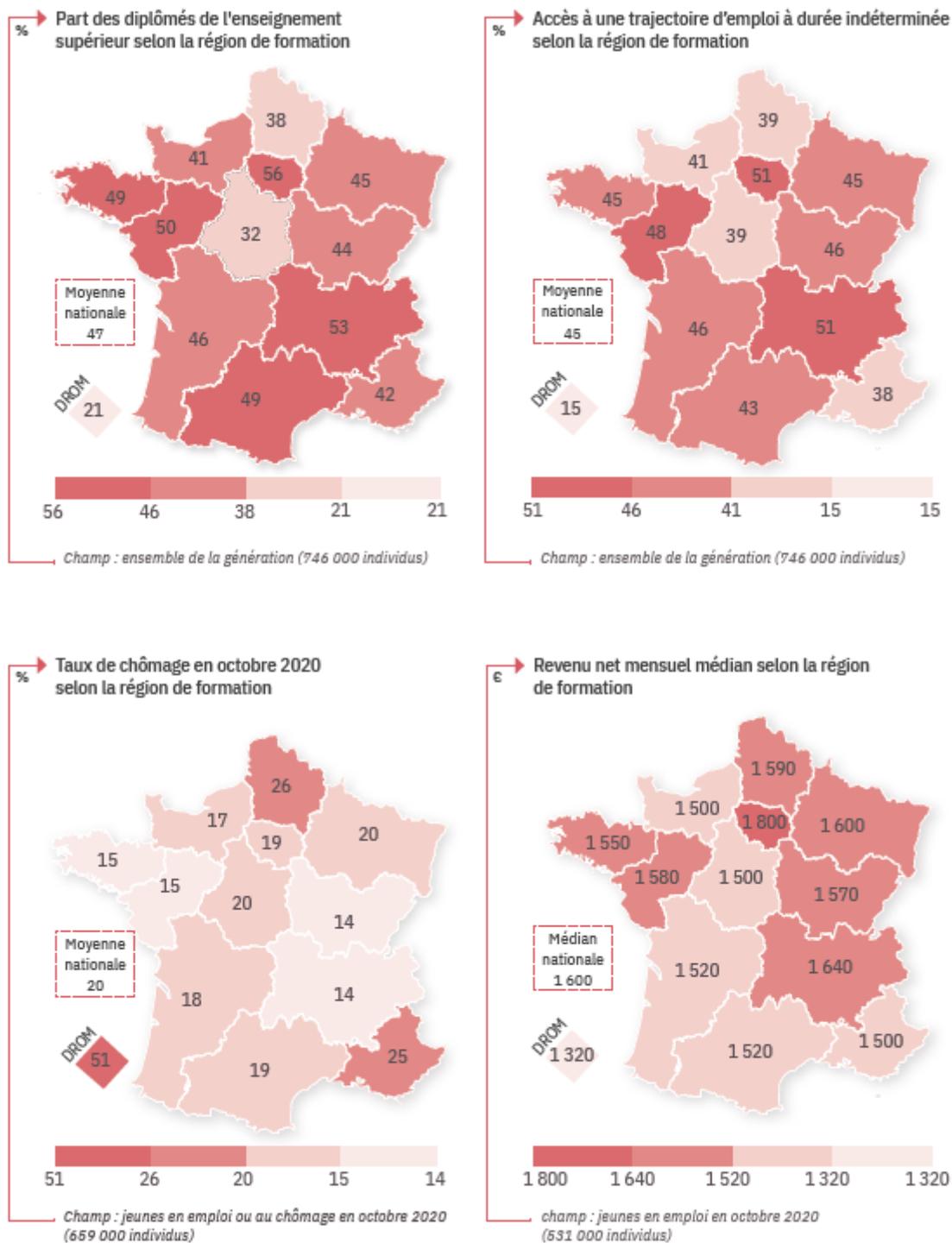
Le deuxième ensemble réunit l'**Île-de-France**, le Centre-Val de Loire, la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et le Grand Est. Les caractéristiques des sortants de ces régions sont globalement proches de celles du groupe précédent, mais ils sont plus exposés au chômage. Exception faite de la région Centre-Val de Loire, ces régions ont des taux de diplômés du supérieur élevés, atteignant 56 % pour l'Île-de-France. La part des jeunes ayant connu une trajectoire en EDI varie de 39 % pour le Centre-Val de Loire à 51 % pour l'Île-de-France. Leur taux de chômage, trois ans après la fin des études, oscille entre 17 et 20 %. En octobre 2020, ces jeunes touchent un revenu médian compris entre 1 500 euros et 1 600 euros, hormis en région Île-de-France qui se singularise une nouvelle fois, avec une valeur médiane de 1 800 euros.

Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Hauts-de-France forment un troisième groupe, au sein duquel les jeunes formés ont connu davantage de difficultés d'insertion. La part des jeunes ayant décroché un diplôme du supérieur se situe nettement au-dessous de la moyenne. Par suite, ils connaissent moins souvent une trajectoire en EDI (respectivement 38 % et 39 %) et un quart d'entre eux est au chômage après trois ans de vie active. En termes de revenus médians, les sortants des Hauts-de-France obtiennent de meilleures rémunérations que ceux de PACA.

Enfin, les départements et régions d'outre-mer (DROM) constituent un pôle atypique. Ils enregistrent le taux de sortants du supérieur le plus bas (21 %). Les conditions d'insertion dans l'emploi sont particulièrement difficiles pour les jeunes qui s'y sont formés : au cours des trois ans suivant la fin des études, seuls 15 % ont connu une trajectoire d'emploi durable en EDI. Au bout du compte, le taux de chômage s'élève à 51 %. Pour ceux en emploi, le revenu médian s'élève à seulement 1 320 €, valeur bien en-dessous de celles des jeunes sortis de formation en métropole.

La Bretagne se situe donc dans un groupe dont les jeunes ont majoritairement vécu une bonne insertion professionnelle à l'issue des études. Dotée d'un avantage certain grâce à un taux de diplômés de l'enseignement supérieur relativement élevé, nombre de jeunes ont pu accéder à une trajectoire dominée par l'EDI au cours de leurs trois premières années de vie active. Le taux de chômage observé en fin de période parmi les jeunes de la génération y est plus faible qu'en moyenne nationale.

Figure 19 • Indicateurs d'insertion et région de formation



Source : Le Bayon F., Dabet G., Joseph O., Olaria M.(coord.) (2022). *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017. Résultats de l'enquête 2020*. Marseille : Céreq, coll. « Enquêtes » (n° 3).

Céreq

*Établissement public national sous la tutelle
du ministère chargé de l'éducation
et du ministère chargé de l'emploi.*

DEPUIS 1971

• Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.



 **+ d'infos**
et tous les travaux

À explorer
www.cereq.fr



 **de 600 publications**
Accessibles librement